

Septembre 2022

Vol. CXII, n°7

L'Action
NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CXII, numéro 7 – Septembre 2022



978-2-89070-061-1

L'Action
NATIONALE

volume CXII numéro 7

SEPTEMBRE 2022

envoi de publication

N° de la convention 0040012293

Veille d'élections

En couverture

Lorraine Carpentier

Bazar Masson

Sérigraphie numérique, 24 po X 36 po

Cette œuvre de Lorraine Carpentier fait partie d'une série nocturne intitulée «Cinq heures du matin» qui explore avec un regard empreint de tendresse divers lieux et aspects de la vie montréalaise. Mais le véritable sujet de cette sérigraphie, un mélange de photographie et de peinture numérique, porte sur le travail pictural comme tel; la recherche des nuances lumineuses, du chatoiement des surfaces et des subtilités de la couleur dans les profondeurs de la nuit hivernale. Véritable prouesse technique (notamment les noirs d'une intensité de velours), l'estampe vibre et fait éclater le silence de la nuit.

Originaire de Montréal et vivant aujourd'hui à Champlain sur les bords du Saint-Laurent, l'artiste a longuement exploré la photographie dans les années 70. Elle a fait des études en arts plastiques à l'UQAM et elle a contribué par la suite à mettre sur pied en 1999 le département de Cinéma d'animation du Cégep du Vieux-Montréal où elle a enseigné jusqu'en 2016. C'est en 2010 qu'elle a commencé à explorer les infinies possibilités de la photographie numérique. À titre de spécialiste du cinéma d'animation, Lorraine Carpentier a fait partie du jury du festival du film Fantasia 2018. Elle a exposé ses œuvres picturales dans des maisons de la culture (Marie Uguay et Lachine) et autres lieux publics.

L'artiste ne limite pas son travail exploratoire à la sérigraphie. Elle peint également sur papier et sur toile, «avec ou sans pinceau, précise-t-elle, avec des outils non conventionnels, dessiner avec une efface, peindre avec des bouts de tissus, utiliser l'aquarelle non diluée, mais dans toute son épaisseur, pour faire ressortir la valeur chromatique des pigments, tracer noir sur blanc à l'encre de chine pour affirmer la ligne, explorer la juxtaposition des couleurs pour en expérimenter la vibration produite, trouver la ligne minimale pour exprimer une idée, une évocation [...]»

«Au-delà de la représentation réelle d'une scène, ajoute-t-elle, le travail numérique vient amplifier la vision présente au moment de la prise de vue. Jouer avec la lumière, les couleurs, amplifier ici et là, réduire à sa plus simple expression une ligne, un mouvement. Tels sont les moyens pour arriver à représenter un réel sublimé.»

Les œuvres de Lorraine Carpentier font partie de collections privées et corporatives.

<https://lorrainecarpentier.wordpress.com/>

www.gallea.ca/fr/artistes/lorraine-carpentier/

Location d'outils
SIMPLEX

**ENTREPRISE
FAMILIALE
QUÉBÉCOISE
FONDÉE
EN 1907**

SIMPLEX.CA
1 800 361-1486

LES SOCIÉTÉS
DES
LES MIEUX
GÉRÉS
Membre platine



**L'Action
NATIONALE**

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@actionnationale.quebec
www.actionnationale.quebec

Directeur : Robert Laplante
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne ; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval). Denis Monière (science politique, Université de Montréal)

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Jean Chartier, Pierre-Paul Sénéchal ; Lucia Ferretti.

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA

Sommaire

Éditorial

- La soumission ou l'indépendance** 4
- Robert Laplante

Articles

- Cégep: le combat pour le français** 14
- Nicolas Bourdon

- Portes tournantes pour un verrouillage climatique** 24
- Samuel Bédard et Clara Vivin

- Parlez bleu et changez le monde** 40
- John-Jean Ofrias

Dossier

VEILLE D'ÉLECTIONS

- L'avenir des institutions politiques au Québec** 48
- Denis Monière

- François Legault: un nationalisme de pacotille** 57
- Gilles Toupin

OUI-Québec

- Vouloir gagner** 73
- Camille Goyette-Gingras

Indépendance

- Jamais trop tard pour bien faire** 81
- Nic Payne

- Québequeer** 88
- Sébastien Ricard

Lectures

Recensions

- COLLECTIF** 104
Ce qui nous délie. Une critique du projet de pays de Québec solidaire

- MÉLIKAH ABDELMOUMEN** 107
Baldwin, Styron et moi

- ALEXIS TÉTREULT** 110
La nation qui n'allait pas de soi: la mythologie politique de la vulnérabilité du Québec

Note critique

- Le bel avenir du français au Québec selon le chroniqueur Jean-Benoît Nadeau** 122
- Michel Paillé

Livres reçus

La soumission ou l'indépendance

StatCan a frappé un grand coup avec les données du recensement. Ce qui jusque-là pouvait être tenu pour des inquiétudes de nationaux s'est établi avec une évidence que personne ne peut plus nier. Le français est d'ores et déjà effondré au Canada. C'est d'une tristesse infinie pour les minorités qui tentent héroïquement de résister. Elles méritent toute notre compassion et, pour ce qui est de notre possible dans l'ordre *canadian* mortifère, tout notre soutien. Le Québec doit rester pour les parlants français d'Amérique un allié indéfectible et – il faut le rappeler pour ceux-là qui n'en peuvent plus – une terre de refuge. Mais cela ne restera vrai que dans la mesure où les Québécois eux-mêmes sauront composer avec l'autre versant de cette mauvaise nouvelle : l'effondrement menace ici aussi. Notre langue et notre culture ne disparaîtront évidemment pas du jour au lendemain, mais la logique que révèlent ces résultats est implacable : le Québec français est engagé à vitesse grand V sur la voie de relégation.

La folklorisation est en marche, elle avance au pas de l'assimilation qui gruge le rapport démographique. Au rythme où vont les choses, notre capacité de maintenir le pouvoir intégrateur de l'ensemble des institutions va fléchir et rendre de plus en plus évidente l'expropriation symbolique d'abord (c'est déjà en train de se faire) et socioéconomique

ensuite. La capacité instituante est d'abord une affaire de nombre, mais elle est aussi une affaire de cohérence institutionnelle et de cohésion sociale. Et c'est précisément ce que le régime vise à détruire avec un succès de plus en plus évident. Les timides initiatives de la loi 96 sont à peine annoncées que déjà l'artillerie lourde est déployée. Avec le concours de la juge en chef de la Cour supérieure, avec l'octroi massif de soutien financier pour attaquer tous les aspects de la loi, avec la mobilisation tous azimuts des groupes visant à saboter la référence à la langue française et à la culture québécoise comme centre de gravité de la vie sociale.

C'est une chose qui n'a pas retenu l'attention de la nuée de bonimenteurs qui ont fait des phrases sur la stupeur qu'a provoquée la nouvelle. Elles n'ont pas manqué les ratiocinations pour désamorcer les conclusions qui s'imposent d'évidence, pour produire une millième fois des raisonnements fallacieux pour mieux minimiser l'ampleur des pertes, pour faire de la boucane dans les esprits déjà embrumés par la propagande et l'habitude du recul. Ils n'ont pas manqué les raisonnements spécieux pour dire que les actions de redressement sont complexes, que le salut viendra de la francisation des immigrants, que les choses sont compliquées, que si nous parlions une langue plus châtiée, que si nous étions plus inspirants, que si, que si... Les exposés en apparence savants n'auront servi qu'à masquer la plus criante évidence : la seule chose qui soit réellement facile dans toute cette affaire, c'est de contourner le français!

Il s'en est certes trouvé pour rappeler le grossier Rousseau et la culture rhodésienne d'Air Canada, mais les dénonciations sont restées dans le registre des lamentations. Les plus ardents y sont même allés d'appels au raffermisse-

ment de la volonté... Comme s'il s'agissait d'une mollesse de caractère d'abord. C'est toujours le même penchant du raisonnement: s'en prendre à soi-même plutôt qu'au régime. Pour mieux se mépriser. Pour mieux composer avec l'impuissance et se dorer les arguments de la résignation. L'anglicisation ne progresse ici d'abord que par l'action militante d'Ottawa qui agit sur tous les fronts pour instrumentaliser et accroître les pressions démographiques, multiplier les sabotages juridiques et réglementaires et conduire des politiques plaçant la minorisation effective dans tous les programmes et interventions de l'État. Le régime *canadian* repose tout entier sur la logique d'érosion de notre existence nationale et sur les tactiques de «containment» de son expression. Le coup de force constitutionnel de 82 aura mis en place les instruments requis pour agir avec une efficacité redoutable. La Charte *canadian* et la doctrine du multiculturalisme, sanctifiées comme mythe de refondation, n'ont pas d'autres fondements ni raisons d'être.

Ces instruments produisent autant d'écrans rendant obscure aux Québécois eux-mêmes la lecture de leur propre situation. Ils servent aussi d'outils de renforcement de ce qui rend si facile le contournement du français et de la culture québécoise au Québec même: le dualisme institutionnel. C'est ce dualisme qui permet aux unilingues anglos ou à ceux qui choisissent de s'angliciser de le faire en tout confort et en toute impunité: les cégeps et les universités anglophones surfinancés, un Radio-Canada/CBC au service du multiculturalisme comme doctrine d'État, un réseau d'hôpitaux chapeauté par un CUSM qui n'était justifié que pour maintenir l'hégémonie de McGill et qui a drainé des ressources qui condamnent l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à la taudisation et les citoyens des régions à se contenter d'une médecine de brousse.

Sous couvert d'accommodement avec les droits de la minorité, c'est la logique du développement séparé qui caractérise l'architecture institutionnelle du Québec, une logique que le gouvernement du Québec maintient et renforce, même dans les domaines qui relèvent de sa juridiction et de ses moyens d'agir. Deux Québec existent dans une lutte sourde qui se déroule à armes inégales et se finance à même les impôts que versent les Québécois. Deux Québec, mais dont l'un travaille à saper l'autre et qui ne saurait tenir sans le recrutement et la mobilisation d'un personnel en très grande partie composé de francophones et d'allophones, car l'anglosphère n'a pas la démographie pour soutenir ses institutions. L'absurde est une composante essentielle de notre condition.

C'est en raison de la volonté de maintenir le dualisme institutionnel que le gouvernement Legault a refusé d'étendre la loi 101 au cégep. C'est pour conforter l'hégémonie des institutions anglaises sur le monde universitaire et sur la métropole et son centre-ville qu'il a fait don à McGill du Royal Victoria – un cadeau d'un milliard à la puissance assimilatrice! C'était affligeant de voir le ministre Jolin-Barette réitérer le refus de son gouvernement de revoir les dispositions de la loi 96 pour faire du cégep français le véritable passage obligé qu'il devrait être, alors même que lui et son premier ministre se disaient inquiets. Ce n'est qu'une mesure pour mettre une sourdine sur les signaux d'alarme.

C'est toujours la même logique de minimisation des pertes qui est à l'œuvre dans la politique de consentement à la minorisation. Sa loi ne tient que sur des demi-mesures qui ne seront certes pas toutes sans résultats, mais qui viendront trop tard étant donné la vitesse à laquelle s'annonce l'effondrement. C'est le retour du «nés pour un p'tit

pain», ces résultats serviront de prix de consolation, de matériau pour continuer de se donner l'impression d'agir. La politique de consentement fonctionne essentiellement sur la confusion volontairement entretenue entre action et l'agitation. Le gouvernement Legault s'agite, il se paie de mots en multipliant les simagrées. La main sur le cœur pour évoquer la Louisiane... Et continuer de financer notre propre assimilation.

Les résultats du recensement ont vite été chassés des écrans médiatiques. Nous avons le drame court et une nouvelle chasse l'autre. Et pourtant ils ont servi de révélateur du sens profond de l'élection de cet automne. Le gouvernement Legault demande aux Québécois de se faire une fierté de sa résignation.

À moins d'un retournement aussi imprévisible qu'in vraisemblable, il sera probablement réélu. Il le sera sur la censure de notre condition nationale réelle. Les opportunistes se bousculent déjà au portillon pour tenter de faire croire à l'émergence d'un nouveau paradigme politique, le «ninisme». Ni fédéraliste ni indépendantiste avec le pragmatisme dans les limbes nommé autonomisme pour mieux inviter à se projeter dans le non-être. C'est une absurdité qui ne durera pas. Elle sera le carburant de la recomposition politique en cours. Et Ottawa ne manquera pas d'y souscrire pour forcer le jeu.

Même si les Québécois, leur élite politique et l'ensemble des producteurs du récit médiatique ne veulent pas le voir et encore moins en tirer les enseignements qui s'imposent, le Canada se métamorphose. Et il a d'ores et déjà entrepris de finir la besogne de Lord Durham. Avec le concours, évidemment, d'une cinquième colonne qui connaîtra de belles carrières, et d'une cohorte de candides

qui s'imaginent encore que le Québec de la politique provinciale peut vraiment décider de ce qui est bon pour la nation. La campagne électorale ne donnera lieu qu'au désolant spectacle des faiseurs de contorsions qui tenteront de bidouiller des solutions réalisables avec les moyens que le Canada nous laisse. Et pour tenter de convaincre, malgré toutes les évidences, que le Québec français est possible dans le Canada qui s'est réformé pour mieux le combattre.

Les programmes provinciaux ne sont jamais que des promesses pour s'accommoder dans un cadre que l'État *canadian* impose en fonction de priorités qui ne renvoient qu'à des projets qu'il se fait pour lui-même. Au mieux nos ambitions nationales n'y tiennent que des places accessoires, au pire elles s'y écrasent dans le dépit résigné. Comme il en a été question pour la déclaration d'impôt unique, pour le contrôle de l'immigration et comme il le sera de plus en plus brutalement pour les choix énergétiques. Sans parler de la culture assujettie à grand renfort de critères *Équité, diversité inclusion* (EDI) pour mieux en saboter la puissance symbolique et réduire ses artisans au quémandage et à la relégation dans un grand fatras de médiocrité et une indigeste bouillie diversitaire.

L'élection qui vient n'ouvrira pas sur le mandat reposoir qu'a eu la CAQ qui n'a d'abord pu prendre le pouvoir qu'en raison du délitement de la pensée nationale dans les autres partis et de la nausée qu'inspirait le gouvernement Couillard. Le Canada va imposer des conditions d'exercice à la politique provinciale qui va rapidement enferrer le futur gouvernement dans le consentement inconditionnel à l'ordre *canadian*. – en santé, dans les infrastructures, en immigration, etc. Et il aura la tâche d'autant plus facile que le ramassis hétéroclite qui se présente comme une coalition se trouvera content de ne rien demander qui

pourrait déclencher de vrais combats. Et tout aussi content de ne rien dire de ce qu'il pourrait faire devant les rebuffades. Ottawa pourra en outre compter sur un Parti libéral devenu un parti ethnique au service de l'avant-poste *canadien* au Québec, des protestataires de gauche et de droite qui rivaliseront d'artifices rhétoriques pour faire semblant que rien d'existentiel n'est en jeu. Ils ne sont déjà plus que des danseurs malhabiles qui gesticulent sur le pont du Titanic. La démographie et le monde parallèle soutenu par le dualisme institutionnel vont rendre de plus en plus dérisoire le parlottage de ceux-là «qui frissonnent dans les parallèles de leur pensée» (Miron). Les immigrés qui s'anglicisent, les étudiants étrangers qui font craquer les capacités d'accueil de Dawson, Concordia et autres McGill et Vanier College, les indifférents qui se détournent du français vivent déjà dans un monde où le Québec n'existe pas. L'héritage québécois pourrait bien n'être bientôt plus transmis que dans l'univers privé et le folklore des familles. *Mommy* n'est pas qu'une belle chanson triste...

Le temps de la gesticulation achève. Cette élection marque le début de la fin des alibis. Le réel est en train d'écraser la politique fantasmatique. Les Québécois et les Québécoises en passe de devenir exotiques pour eux-mêmes ne vont plus pouvoir confortablement composer avec le déni. Une question nationale se résout où elle pourrit tout, semant honte, mépris et humiliations.

C'est la soumission ou l'indépendance. Il n'y a désormais plus rien d'autre à l'ordre du jour. ♦



*L'assurance d'une culture québécoise
forte et vivante*

Fière de soutenir

la réalisation de la revue de
L'Action NATIONALE

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE
FRANÇAISE



PATRIMOINE
NATIONAL



SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC



 **Société
Saint-Jean-Baptiste
de la Mauricie**

WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+

LIBRAIRIE **POIRIER**

Campagne de financement

2022

de L'Action nationale



sous la présidence d'honneur de

Lorraine Pintal

Comédienne, metteuse en scène,
réalisatrice, directrice artistique et autrice

Première lauréate du prix du Québec
Denise-Filiatrault des arts de la scène en 2021

Mesdames, Messieurs,

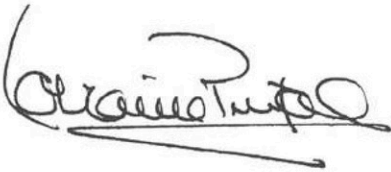
En ces temps tourmentés, le travail de la pensée est plus nécessaire que jamais. Les débats sont l'énergie vitale de la démocratie. Ils aident à la clarification des repères sociétaux, à la formulation des espérances et à la mobilisation des forces rassembleuses. C'est la poursuite de L'Action nationale depuis plus de 100 ans. C'est un lieu où s'élaborent, se discutent et se partagent les aspirations nationales. Sa mission est essentielle à la vitalité de notre culture, au partage et à la valorisation de ses manifestations dans tous les domaines de la vie.

La défense et la promotion de la langue française, la reconnaissance et la valorisation de la culture québécoise comme fondement de notre existence nationale et le combat pour que le Québec contrôle tous les instruments de son développement sont les dimensions fondamentales de son travail. À chacune de ses livraisons, la revue explore et discute des enjeux qui font le devenir de notre société, fait connaître et discute des œuvres de ses créateurs, exerce une pensée critique indispensable à la construction du bien commun. C'est un travail qu'elle réalise grâce à la fidélité de ses lecteurs, grâce à l'engagement des auteurs qu'elle publie et grâce à la générosité de ses donateurs.

Vos dons gardent L'Action nationale en vie. Ils lui apportent les moyens nécessaires à l'édition, mais c'est d'abord parce qu'ils sont des gestes de solidarité et d'engagement qui peuvent changer les choses. En soutenant L'Action nationale, vous redites votre attachement à la vie intellectuelle et à la place qu'elle doit occuper dans la culture.

L'avenir du Québec dépendra toujours de la force de sa culture. L'Action nationale y contribue à sa manière. Je vous invite à participer avec moi à l'essor de cet indispensable confluent de nos délibérations.

Je vous remercie d'avance pour votre don et je salue votre engagement à «faire lever l'horizon» (Gaston Miron).



L'Action nationale remet des reçus fiscaux à titre d'organisme d'éducation politique reconnu par le gouvernement du Québec (n° OEP/002).

L'Action nationale
82 rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

à partir du site internet de L'Action nationale actionnationale.quebec/campagne au téléphone avec votre carte de crédit VISA ou Mastercard 514 845-8533 ou sans frais 1 866 845-8533

Cégep : le combat pour le français

Dans la conférence de presse qu'il a accordée pour annoncer le projet de loi 96, le premier ministre Legault a affirmé que l'application de la loi 101 au cégep était une mesure «extrémiste» comme si elle était proposée par de dangereux radicaux et il s'est empressé de dire que le PQ voulait interdire l'accès aux cégeps anglais aux francophones. En bon tacticien, Monsieur Legault a bien pris soin de camper son projet de loi entre la mollesse du PLQ et «l'extrémisme» du PQ. On aimerait pourtant qu'il soit un peu moins chef de parti et un peu plus premier ministre; la gravité de la situation exige de lui autre chose que des calculs politiques.

Non à Dawson

C'est pour rappeler au gouvernement l'urgence de la situation linguistique que nous avons fondé le Regroupement pour le cégep français à l'hiver 2021. La première action posée par notre regroupement fut de nous opposer au projet d'agrandissement du collège Dawson. Nous souhaitons que les cent millions que le gouvernement voulait y consacrer soient plutôt dépensés dans le réseau francophone qui en a bien besoin.

* Professeur au collège de Bois-de-Boulogne.

Le 1^{er} février 2022, le gouvernement a annoncé qu'il mettait fin à ce projet. Il y avait quelque chose d'indécent à agrandir le plus gros cégep du Québec, cégep qui a déjà engrangé une bonne partie de la hausse de la clientèle étudiante des trente dernières années! Le Regroupement des cégeps de Montréal, par la voix de sa présidente, Nathalie Vallée, a déploré l'abandon de l'agrandissement de Dawson. Il est profondément choquant de voir des directions de cégeps français supporter l'agrandissement du collège Dawson: pendant les années de vaches maigres de la dernière décennie, alors que les cégeps français étaient en déficit d'étudiants, Dawson était rempli au maximum de sa capacité. Notons aussi que les cégeps anglais de Montréal, et Dawson au premier chef, attirent les étudiants avec les meilleures moyennes générales au secondaire, laissant les étudiants plus faibles aux cégeps français.

Plutôt que de dénoncer le fait que les cégeps français sont devenus des cégeps de deuxième classe à Montréal, le Regroupement des cégeps de Montréal contribue à accentuer le problème en appuyant les visées expansionnistes de Dawson. Les directions des cégeps français militent ainsi contre les intérêts de leurs propres institutions.

L'équipe directrice d'un cégep change constamment et il n'est pas rare de voir un directeur faire quelques années dans un cégep pour ensuite faire le saut dans un autre. Dans ce contexte, la fidélité envers son institution et la volonté de la défendre coûte que coûte s'en trouvent fragilisées. «Et pourquoi défendre le fait français si demain matin je me retrouve à la tête d'un cégep anglais?» se demandent en outre les directeurs. C'est d'ailleurs ce qu'a vécu Richard Fillion, ex-directeur du collège Dawson, qui occupait précédemment le poste de directeur des études au cégep de La Pocatière.

Les professeurs, quant à eux, passent souvent toute leur carrière dans la même institution. Ils y sont attachés et sont à même de la voir grandir ou décliner. Nous avons voulu aller beaucoup plus loin que la simple opposition aux visées expansionnistes de Dawson ; nous avons voulu apporter une solution structurante et définitive au déclin des cégeps français. En rapatriant tous les allophones et les francophones au cégep français, on francise les études collégiales d'un peu plus de 20 000 étudiants. C'est énorme ! On vient ainsi casser la forte corrélation qui existe entre faire ses études supérieures en anglais et travailler par la suite en anglais.

Pour la loi 101 au cégep

En septembre 2021, nous avons déposé un mémoire à la Commission de la culture et de l'éducation dans lequel nous demandons l'application de la loi 101 au cégep. Le 21 avril 2021, les professeurs de La Pocatière se sont prononcés pour cette mesure ; ils ont été suivis des professeurs de Montmorency qui ont fait de même le 2 septembre 2021. Ces deux cégeps précurseurs nous ont convaincus, mes collègues et moi, de tenter l'expérience à Bois-de-Boulogne. Nous n'étions sûrs de rien, en vérité nous appréhendions une défaite, mais nous nous sommes dit que le plus sûr moyen de ne rien réussir, c'est de ne rien entreprendre. Contre toute attente, notre proposition en faveur de la loi 101 au cégep a obtenu l'appui d'environ 90 % des professeurs présents à l'assemblée du 30 novembre 2021.

À partir de ce vote favorable, les choses se sont mises à débouler. Entre janvier et juin 2022, ce ne sont pas moins de 35 cégeps qui se sont ajoutés au mouvement !

Il est important de noter que l'argumentaire que nous avons développé et que nous présentons dans les assem-

blées syndicales n'est pas centré sur la préservation de nos emplois. Nous sommes des professeurs qui s'inquiètent de l'état du français au Québec : nous le voyons sur le terrain – nos étudiants parlent de plus en plus anglais entre eux – et nous le voyons dans des études et statistiques alarmantes. C'est cette préoccupation pour le français que nous avons voulu transmettre à nos collègues.

Il faut savoir que la CSN et la CSQ se partagent les cégeps du réseau collégial. La position en faveur de la loi 101 au cégep est maintenant majoritaire au regroupement cégep de la FNEEQ (Fédération des enseignantes et enseignants de cégep) ainsi qu'à la FEC-CSQ (fédération des enseignants et enseignantes de cégep). Ces deux instances syndicales n'ont pourtant pas appuyé cette mesure dans les mémoires qu'elles ont déposés à la Commission de la culture et de l'éducation et, à ce jour, malgré une majorité de professeurs favorables à la loi 101, rien n'a encore changé dans la position des centrales syndicales.

Les têtes dirigeantes des centrales craignent que les cégeps anglais se désaffilient si la loi 101 était appliquée au cégep : cela provoquerait des pertes de membres et de cotisations. Les dirigeants syndicaux rejettent du revers de la main l'application de la loi 101 au cégep en épousant l'argumentaire de peur véhiculé par les porte-parole des cégeps anglais : cette mesure entraînerait selon eux d'importantes pertes d'emplois.

On s'en tient malheureusement à cette vision catastrophiste et pourtant l'application de la loi 101 au cégep pourrait se faire humainement. Les professeurs enseignant en anglais pourraient maintenant enseigner en français. La très grande majorité d'entre eux sont bilingues. Il ne s'agit donc pas de les congédier, mais bien qu'ils enseignent en

français. En fait, pour plusieurs d'entre eux, cela signifie d'enseigner dans leur langue maternelle, le français. Les francophones représentent en effet une forte proportion des effectifs professoraux des cégeps anglais; ils sont entre autres 44 % des professeurs du collège Champlain de Lennoxville et 63 % des professeurs du collège Champlain de Saint-Lawrence à Québec.

Le mutisme des centrales syndicales ne nous a toutefois pas empêchés de nous faire entendre comme on le constate à la lecture de la proposition adoptée au collège Bois-de-Boulogne, proposition qui a souvent été reprise par d'autres cégeps :

Il est proposé que le Syndicat des enseignantes et enseignants du collège de Bois-de-Boulogne (SEECB) soutienne les principes suivants :

1. La langue française est la langue officielle et commune des Québécoises et des Québécois.
2. La langue française est la langue d'enseignement des études collégiales.

Que le SEECB, en tenant compte des principes énumérés ci-haut, recommande l'application de la loi 101 au collégial.

La proposition adoptée sera envoyée à la ministre de l'Éducation supérieure, Madame Danielle McCann, au ministre responsable de la Charte de la langue française, Monsieur Jolin-Barrette, à la Fédération des cégeps, aux bureaux syndicaux de la FEC et de la CSQ ainsi qu'à la Direction du Collège de Bois-de-Boulogne (Direction générale et Direction des études).

Nous avons ainsi voulu nous faire entendre par le gouvernement et par les instances dirigeantes des cégeps.

Plusieurs syndicats ont aussi envoyé des communiqués de presse aux médias pour leur faire part de la décision de leurs membres. C'est ainsi que le regroupement a beaucoup fait parler de lui à l'hiver 2022; nous avons aussi publié plusieurs textes dans les journaux et donné des entrevues à divers médias.

Le Regroupement à l'Assemblée nationale

Nous nous sommes enfin fait entendre à l'Assemblée nationale, où nous avons pu tenir un point de presse, en compagnie de Pascal Bérubé, le 26 mai 2022, au lendemain de l'adoption du projet de loi 96. Des professeurs de Montréal, de l'Assomption, de la Pocatière, de Rimouski et de Québec se sont déplacés pour cet événement.

Le texte que Caroline Hébert, professeure au cégep de Sainte-Foy, et moi-même avons lu à cette occasion synthétise bien nos arguments en faveur de l'application de la loi 101 au cégep :

Nous, professeurs membres du Regroupement pour le cégep français, prenons la parole afin de rappeler à l'État québécois la nécessité d'adopter des mesures efficaces pour que le français demeure la langue commune et le ciment de notre société. Nous remercions Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, de nous ouvrir les portes de l'Assemblée nationale, et nous tendons la main à tous les partis politiques qui ont à cœur la protection de la langue française. Nous sommes des professeurs de diverses tendances politiques, réunis par notre amour de la langue française et par notre volonté commune de la défendre, de la promouvoir et de la valoriser.

Le regroupement pour le cégep français est porté par l'élan de 33 assemblées syndicales de professeurs de cégep, qui se sont prononcées en faveur l'extension des clauses scolaires de la loi 101 au collégial. Les cégeps sont des catalyseurs sociaux et professionnels. Ce sont

de véritables milieux de vie où une partie importante de la jeunesse québécoise prépare son avenir, et par le fait même, notre avenir collectif ainsi que celui de nos enfants. Malheureusement, les cégeps sont devenus des lieux d'anglicisation des francophones et des allophones.

Malheureusement, la loi 96, telle qu'elle est conçue, ne permettra pas de prévenir l'anglicisation d'une partie importante des jeunes allophones et francophones. Rappelons d'ailleurs que ces derniers sont les plus bilingues au Canada. Le passage au cégep n'est donc pas un moyen d'acquérir l'anglais comme outil, mais plutôt de s'assimiler à l'anglosphère en poursuivant ensuite des études universitaires et une carrière en anglais. Comme contribuables, voulons-nous vraiment financer notre propre assimilation linguistique? Comme citoyens, y sommes-nous tenus?

Rappelons également qu'il existe une disproportion majeure entre le nombre de places en anglais dans le réseau collégial et le poids démographique réel de la population anglophone. Par exemple, dans le secteur préuniversitaire à Montréal, les cégeps anglophones diplôment 52 % des effectifs totaux, alors que la proportion d'anglophones qui réside sur l'île de Montréal est de 17 %. Au cours des 30 dernières années, les cégeps anglophones de la métropole ont ainsi capté 95 % de la hausse totale des étudiants inscrits au collégial; si cette hausse avait été partagée au prorata du poids démographique selon la langue maternelle, cela correspondrait à l'équivalent d'un gros cégep francophone de plus sur l'île de Montréal.

En plafonnant le nombre de places disponibles dans les cégeps de langue anglaise, le gouvernement de la CAQ contribue à alimenter le mythe de la supériorité des cégeps anglophones, puisque ces derniers devront resserrer encore davantage leurs critères de sélection. Les cégeps

anglophones sélectionnaient déjà la crème, ils sélectionneront dorénavant la crème de la crème.

Nous nous retrouvons devant un système à deux vitesses qui dévalorise les diplômes émis par les établissements francophones et qui accentue l'élitisation du réseau anglophone. Le gouvernement est en train de reproduire la même dynamique que celle qui prévaut aux niveaux primaires et secondaires entre les réseaux privés et publics, mais en fonction de la langue.

Les opposants à l'extension de la loi 101 au cégep invoquent systématiquement le « libre-choix » pour justifier le fait que les contribuables québécois se retrouvent à financer l'affaiblissement de la langue française. En vérité, l'application de la loi 101 au cégep représenterait un retour à la normale, puisqu'aucune nation n'est tenue d'offrir à un citoyen le « droit » à une éducation publique dans la langue de son « choix ». Ajoutons que ce choix n'a rien de libre, puisqu'il est dicté par le marché du travail, renforçant d'autant l'injustice sociale. Dans les faits, seuls les élèves ayant une forte moyenne générale au secondaire ont réellement la liberté de fréquenter un cégep dans la langue de leur choix.

Comme ce fut le cas en 1977, l'extension de la loi 101 pourrait s'appliquer progressivement, dans le respect des employés du réseau anglophone et des parcours scolaires déjà entamés. Nous ne remettons pas en cause l'existence des cégeps anglophones, mais plutôt leur droit à une expansion sans limites. N'oublions pas que les anglophones sont minoritaires depuis 25 ans dans les cégeps anglophones. L'un des artisans des cégeps et de la Révolution tranquille, M. Guy Rocher, affirmait récemment : « Nous n'avons pas créé le réseau des cégeps pour angliciser les francophones et les allophones » !

En 1977, les centrales syndicales ont rendu la loi 101 possible, et ont contribué à son esprit foncièrement humaniste. En 2022, un vaste mouvement démocratique provenant de la base montre que l'anglicisation n'est pas une fatalité, et qu'il y a une autre possibilité que la concurrence malsaine qui règne entre les cégeps.

Nous tenons à dire à nos étudiants que nous refusons qu'on fasse de leurs cégeps francophones des établissements de second choix. Nous voulons rappeler que le français n'est pas seulement la langue de l'enfance et de l'adolescence apprise au primaire et au secondaire, mais aussi, grâce au cégep, le fondement d'une vie professionnelle et sociale pleine d'avenir; la langue du succès et de l'épanouissement.

Le Regroupement pour le cégep français considère que l'adoption du projet de loi 96 sans étendre les clauses scolaires de la Charte de la langue française au cégep constitue une grave erreur; c'est pérenniser un statu quo anormal et néfaste au français, et c'est refuser de saisir une opportunité historique. Mais il ne s'agit en rien d'une défaite. Nous persistons dans notre volonté de défendre, de promouvoir et de valoriser le français.

La solidarité syndicale dont nous faisons l'expérience depuis plus d'un an n'est que le début d'une lutte pour le français comme fondement du seul espace public majoritairement francophone en Amérique du Nord, et comme contribution à la diversité culturelle mondiale.

Même si le gouvernement n'a finalement pas modifié son projet de loi pour y inclure l'application de la loi 101 au cégep, nous avons parcouru beaucoup de chemin. Il y a de cela à peine quatre ans, nos directions de cégep jonglaient

avec l'idée de créer des DEC bilingues et le gouvernement mettait le projet d'agrandissement du collège Dawson sur la voie rapide de ses projets d'infrastructure. Ces menaces ont maintenant été écartées (pour le moment du moins!). Notons qu'il y avait aussi peu de militants en faveur de l'application de la loi 101 au cégep. On ne compte maintenant plus le nombre de chroniqueurs politiques qui ont pris position en faveur de cette mesure.

Enfin, la campagne enthousiaste que nous menons en faveur du français depuis bientôt deux ans a convaincu nombre de nos collègues professeurs et a contribué à faire bouger l'opinion publique. Une majorité de Québécois (55 %) appuient maintenant l'extension de la loi 101 au cégep; chez les francophones, cet appui s'élève à près de 70 %.

On a toujours tort de croire que l'histoire est écrite d'avance! Le gouvernement semble avoir tranché, mais en vérité le caucus de la CAQ est divisé et le ministre responsable de la langue française, Simon Jolin-Barrette, est lui-même favorable à cette mesure. Notre histoire nous apprend aussi que des revirements spectaculaires se produisent.

En 1969, la loi 63 de l'Union nationale avait suscité une vive opposition, notamment chez les professeurs des écoles francophones, en consacrant le libre choix de la langue d'enseignement. Quelques années plus tard, la loi 22 du parti libéral, qui instaurait des tests d'admission limitant l'accès à l'école anglaise, n'avait pas calmé les ardeurs. Il a fallu attendre la loi 101 en 1977. En un peu moins de dix ans, la loi a donc été ouverte trois fois.

Elle peut l'être à nouveau. ♦

Samuel Bédard et Clara Vivin*

Portes tournantes pour un verrouillage climatique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le sociologue américain Charles Wright Mills popularise la notion de « complexe militaro-industriel » pour désigner la confiscation du pouvoir, au sein de la société états-unienne, par une poignée d'élites. La position dominante de ces acteurs et la solidarité qui les unit sont alors moins l'expression d'une conscience de classe que le fait d'une convergence stratégique d'intérêts entre les trois principaux pôles décisionnels que sont l'économie, la politique et l'armée. L'influence officieusement exercée par ce cercle hermétique sur les campagnes électorales, l'orientation de la recherche scientifique et la conduite des affaires de l'État, suffisant d'après Mills, à invalider les prétentions démocratiques de l'Amérique.

Les sciences politiques contemporaines ont après coup élaboré le concept métaphorique de « portes tournantes » afin de lever le voile sur un phénomène analogue observé depuis une trentaine d'années, à savoir une permutation concertée du personnel dirigeant de l'État et de la grande industrie. Cette pratique courante des conseils d'administration et des milieux financiers peut favoriser le patronage en permettant aux protagonistes inter-

* Samuel Bédard est doctorant en sociologie (UQAM) et Clara Vivin est candidate à la maîtrise en sciences de l'environnement (UQAM).

changés de tirer profit de leur carnet d'adresses ainsi que de leurs connaissances approfondies des rouages institutionnels. Elle favorise très certainement l'adoption de points de vue convergents et la construction d'un discours commun pour définir des positions partagées dans le débat public.

D'aucuns diront aujourd'hui que l'armement n'occupe plus une place aussi centrale qu'à l'époque de C. Wright Mills, quoique l'augmentation des dépenses militaires prévue dans le plus récent budget Freeland permette d'en douter. Force est néanmoins d'admettre qu'au Canada, des secteurs nettement plus diffus à l'échelle de l'économie nationale ont dorénavant pris le pas sur la défense nationale en matière de capitalisation boursière et d'influence politique. C'est notamment le cas du transport et de son corollaire, l'aménagement urbain. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un œil à la courbe de prix des principales commodités en cause, soit le carburant et l'immobilier. Ces deux filières se trouvent également à être d'importantes émettrices directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES), ce qui signifie que leur rentabilité actuelle risque d'être éventuellement freinée par des politiques de transition écologique, dont il est attendu qu'elles privilégient la sobriété plutôt que la consolidation des modes de déplacement et d'habitation existants.

Confrontés à la menace d'une décroissance de leurs activités, les acteurs de l'automobile et du développement immobilier se révèlent déterminés à employer tous les moyens disponibles pour préserver leurs actifs financiers, incluant l'embauche de personnalités politiques influentes. Cette pratique renforce ce que la géographe américaine Karen C. Seto et ses collaborateurs désignent comme étant un «verrou climatique», soit un ensemble de forces d'inertie

qui assurent la reproduction structurelle de nos modes de vie à haute empreinte carbone et entravent simultanément toutes possibilités de transformation sociale¹. Ce processus d'endiguement est assuré par l'intrication de mécanismes comportemental, technologique et institutionnel.

Au Québec, l'actualité économique des derniers mois a jeté un éclairage sur deux cas emblématiques de verrouillage à caractère institutionnel. Nous verrons que les interventions publiques récentes des ex-ministres Jean-Marc Fournier et Robert Poëti, respectivement PDG de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) et PDG de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ), sont particulièrement évocatrices d'un trait commun entre le phénomène des portes tournantes et la lenteur des progrès réalisés en matière de lutte aux changements climatiques. La démarche empruntée part du principe que les articles de presse constituent des canaux privilégiés de communication et d'information, et permettent d'exercer une influence sur le législateur par l'intermédiaire de l'opinion publique. Les positions exprimées par Fournier et Poëti dans les médias apparaissent de ce point de vue comme des interventions ciblées qui expriment à la fois des intérêts en faveur des groupements qui les emploient et la manière dont ils élaborent des ripostes argumentatives. Nous estimons par ailleurs que sans être le reflet intégral des représentations formellement effectuées auprès des gouvernements, les prises de parole publiques de ce type d'acteur social traduisent, à tout le moins partiellement, la teneur des discussions tenues en privé.

1 Seto, K. C., Davis, S. J., Mitchell, R. B., Stokes, E. C., Unruh, G., & Ürge-Vorsatz, D. (2016). *Carbon lock-in: types, causes, and policy implications*. *Annual Review of Environment and Resources*, 41, 425-452.

Jean-Marc Fournier

Reconnu par ses pairs comme «l'un des ministres les plus influents au sein du gouvernement québécois²», Jean-Marc Fournier siège durant près de vingt-cinq ans à l'Assemblée nationale, occupant sous différentes législatures, les fonctions de ministre des Affaires municipales, de l'Éducation, de la Justice ainsi que des Relations canadiennes. Peu de temps après l'annonce de son départ de la vie politique, il se joint à l'IDU en 2020 avec pour mandat de relancer le développement immobilier et commercial des métropoles par le truchement d'une «collaboration nouvelle entre les acteurs privés et publics³». Fournier succède alors à une autre figure politique bien connue, soit l'ancien chef du Parti Québécois André Boisclair, forcé de démissionner du même poste en raison de démêlés avec la justice.

L'analyse des interventions médiatiques récemment effectuées par Fournier permet d'identifier trois principaux chevaux de bataille : la dérèglementation de la construction domiciliaire, le retour en présentiel des travailleurs au centre-ville de Montréal et l'allègement fiscal de l'immobilier. Autant de mesures réputées être écoresponsables en ce qu'elles contribueraient à la «densité heureuse», tout étant compatible avec la poursuite d'un régime d'accumulation basé sur la croissance des projets d'infrastructures et du pouvoir d'achat individuel⁴.

2 Parti libéral du Québec (s.d.). 150 ans d'histoire: Jean-Marc Fournier. <https://plq.org/fr/histoire/jean-marc-fournier/>.

3 Agence QMI (2020). «Jean-Marc Fournier à la tête de l'Institut de développement urbain du Québec», *Journal de Québec*, 15 septembre 2020.

4 Fournier, Jean-Marc (2021). «Accepter de changer nos habitudes de vie». *La Presse*, 3 novembre 2021.

Fournier plaide donc en premier lieu pour un assouplissement des règlements municipaux limitant la superficie maximale autorisée pour la construction de nouveaux complexes domiciliaires de type condominium. Le cœur de son argumentaire s'appuie sur la pénurie de logements qui sévit dans la région métropolitaine de Montréal. Le développement de mégaprojets immobiliers représente selon lui la meilleure manière d'éviter l'exode des familles et des entreprises vers la banlieue et de freiner ainsi l'étalement urbain. Il apparaît par conséquent primordial de lever les restrictions limitant la superficie constructible, faute de quoi «forcément, on limite le nombre de logements, et [...] cela porte atteinte à l'abordabilité⁵». Il importe de préciser en contrepartie que le cadre réglementaire actuel de la Ville de Montréal prévoit une certaine flexibilité en cette matière, à la condition que les nouveaux immeubles comportent des logements sociaux, une dérogation qualifiée d'arbitraire par l'ancien ministre. L'omission par ailleurs systématique dans son discours de la question de l'accès inégal à la propriété dépeint comme allant de soi un lien pourtant ténu entre la multiplication des projets immobiliers et la poursuite du bien commun. Cette rhétorique laisse ainsi croire à la possibilité d'un maillage harmonieux entre l'intérêt financier des promoteurs et le besoin fondamental des Montréalais de se loger convenablement alors qu'il s'agit dans les faits d'un rapport asymétrique dicté par la maximisation de la rente foncière et l'endettement structurel des ménages.

Quoi qu'il en soit, Fournier insiste pour que les politiques publiques laissent davantage de place aux investisseurs privés dans la planification de l'aménagement urbain. L'octroi de ces compétences additionnelles, réclamées par

5 Kabbaj, Rabéa (2021). «Le plancher de la discorde au quartier des faubourgs». *Le Devoir*, 30 octobre 2021.

l'ex-ministre à des fins de «coopération», a pour corollaire une marginalisation de la part de représentation citoyenne. Le principal intéressé estime effectivement souhaitable de réformer le processus d'approbation référendaire auquel sont tenues de se soumettre les municipalités avant d'autoriser des modifications au règlement d'urbanisme. Il s'agit d'une formule qui «bloque» selon lui les projets de densification, en permettant notamment que «l'intérêt particulier des voisins gagne sur l'intérêt commun⁶». Ainsi, sous le couvert d'un plaidoyer pour le dialogue et l'équité, se cache en réalité une stratégie discursive destinée à verrouiller l'espace urbain, en cherchant à imposer la conception des promoteurs pour tuer dans l'œuf toute possibilité de contestation populaire. Ramenée sur le plan environnemental, cette tentative de confiscation de l'espace se révèle particulièrement dommageable, et ce à deux niveaux. D'une part, les chantiers de construction, dont le financement obéit à une logique de contraction des coûts, ont systématiquement recours au béton, un matériau peu onéreux, mais dont la production nécessite de grandes quantités d'énergie et engendre d'importantes émissions de GES. L'accumulation de ce type de matière, en outre difficilement recyclable, configure la ville sur le long terme et restreint les possibilités d'écoconstructions. D'autre part, la trame urbaine ainsi définie fixe durablement les modes de production, de consommation et de transport associés à ces infrastructures, et ce pour des décennies à venir.

Le deuxième volet du discours analysé s'ancre dans la vision d'un espace urbain strictement consacré à la consommation, la compétition et l'attractivité. Cette conception est exprimée plus clairement sous la forme d'appels répétés

6 Lecavalier, Charles (2022). «Un superministère du Territoire pour lutter contre l'étalement?» *La Presse*, 11 mai 2022.

en faveur de la levée des mesures temporaires de télétravail⁷. Fournier voit effectivement dans le retour hâtif des travailleurs au centre-ville une occasion de rétablir le cours normal des affaires. Ce faisant, il relègue les salariés à un rôle d'agents consommateurs, et souligne à plusieurs reprises leur poids économique, sans la moindre considération pour les émissions de GES encourues lors des navettes quotidiennes entre le domicile et le travail. Pour lui, l'enjeu réside strictement dans le rétablissement d'une gamme croissante d'offres de services amenés à devenir « facteurs d'attraction pour y venir travailler, consommer et résider⁸ ». Cette propension à réduire l'ensemble des rapports sociaux urbains à des impératifs de marché se révèle problématique à plusieurs égards.

Rappelons tout d'abord que parmi les commerces situés au pied des tours qui enserrant les quartiers centraux de Montréal, on compte principalement de grandes bannières dont les créneaux sont des biens à usage unique, et très peu d'entreprises locales. Ces multinationales de la restauration rapide, de l'hôtellerie ou encore de la location de stationnement sont également réputées pour offrir des emplois médiocres à des travailleurs souvent contraints par leur faible niveau de rémunération de s'établir dans des quartiers périphériques plus abordables. La poursuite d'un tel modèle de croissance implique donc paradoxalement que le développement commercial des villes se fasse dorénavant au prix d'un étalement urbain, sans parler de l'exacerbation du problème de rareté de personnel qui frappe d'ores et déjà l'ensemble de l'économie québécoise.

7 McEvoy, Julien (2020). « L'appel de Legault à accroître le télétravail va faire mal à Montréal ». *Journal de Québec*, 23 octobre 2020.

8 Fournier, Jean-Marc (2021). « Le centre-ville de Montréal nous attend ». *La Presse*, 20 mars 2021.

Ce manque de préoccupation pour la disponibilité de la main-d'œuvre et la qualité des emplois destinés à être recréés met par ailleurs en relief le fait que les politiques urbaines de relance économique s'adressent essentiellement à une catégorie d'individus favorisés et reconduisent par la même occasion un ensemble d'inégalités et de rapports de domination sous-jacents à la promesse de consommation des travailleurs à col blanc. Promesse par ailleurs discutable, tant les modèles de quartiers d'affaires sont souvent désertés en dehors des horaires de bureau et loin d'offrir l'effervescence urbaine escomptée. Rappelons à ce titre que le centre-ville de Montréal se distingue précisément à l'échelle continentale du fait qu'il soit habité. Cet écart entre le mode de développement urbain proposé et la réalité empirique des quartiers centraux met donc en lumière le caractère idéologique du discours de Fournier.

Cette entreprise de redéfinition de l'espace urbain en tant que gisement d'opportunités d'affaires se révèle encore plus nettement lorsque Fournier partage sa conception de l'organisation idéale du travail: «Le modèle hybride au sein d'une même journée pourrait bien faire des adeptes, grâce aux nouvelles technologies. Pourquoi ne pas travailler le matin à la maison en attendant la fin des bouchons de circulation et se rendre au bureau par la suite⁹?». Le modèle de ville conviviale, durable et inclusive défendu ici est en réalité celui de la ville néolibérale, ville entrepreneuriale dont l'objectif est d'attirer d/e nouveaux capitaux sur la base d'une intensification de la libre circulation des personnes et des marchandises.

9 Fournier, Marie-Eve (2021). «La recette du retour dans les tours». *La Presse*, 20 mai 2021.

Cette série de remarques nous mène vers un troisième grand thème qui concerne la taxation des promoteurs immobiliers et des entreprises technologiques qu'abritent dorénavant les gratte-ciels des métropoles partout en Amérique du Nord. Le discours de Fournier part du principe que le régime fiscal des villes se doit d'être attractif pour les organisations en fonction desquelles sont conçus les édifices. Il s'oppose par conséquent aux nouvelles mesures annoncées par la Ville de Montréal, qui proposent d'inclure la valeur de certains équipements informatiques dans le rôle d'évaluation foncière des entreprises atypiques que constituent par exemple les centres de données. Rappelons que les technologies sur lesquelles s'appuient ces nouveaux secteurs émergents, dont l'apport en termes de valeur ajoutée reste à démontrer, sont particulièrement énergivores et leur encadrement représente par conséquent un point nodal de la transition. Qu'à cela ne tienne, ce sont plutôt des incitatifs économiques à «l'accroissement de la productivité des entreprises» qui sont réclamés par Fournier en lieu et place des contraintes¹⁰, et ce au nom de la «compétitivité des villes et de celle du Québec¹¹». Si la taxation en tant que solution fait débat parmi les écologistes, cette mesure a du moins le mérite de politiser la consommation énergétique, plutôt que d'en faire une question secondaire.

Ajoutons à cela que le combat de Fournier contre la taxation ne se limite pas à cet enjeu particulier. Dans le but de permettre aux «promoteurs de faire de la place pour de la

10 Fournier, Jean-Marc (2020). «Le grand chantier du logement». *La Presse*, 6 novembre 2020.

11 Baril, Hélène (2022). «Une nouvelle manne pour les villes». *La Presse*, 27 avril 2022.

mixité sociale et de l'inclusion¹²», il dénonce la «surtaxe déraisonnable dans le contexte où la valeur de nombreux immeubles diminue¹³». Les municipalités étant selon lui beaucoup trop dépendantes des revenus fonciers, il serait préférable de financer les initiatives de densification par des aides aux logements rehaussées, directement versées aux particuliers¹⁴. L'envers de cette solution basée sur un principe de marché dont on peut douter du caractère structurant est de priver les municipalités de leviers financiers importants, en conséquence d'une réduction de l'assiette fiscale. Or, les villes sont plus que jamais appelées à intervenir sur les effets les plus immédiats des changements climatiques, à commencer par les canicules. Il faut donc en conclure que si les acteurs de l'immobilier adhèrent en principe aux objectifs de transition écologique, de densité heureuse et de vitalité urbaine, comme en atteste leur positionnement publicitaire, c'est principalement pour en détourner le sens et la portée.

Robert Poëti

Robert Poëti a quant à lui été élu pour la première fois en 2012, et a notamment occupé les fonctions de ministre des Transports entre 2014 et 2016. Depuis 2018, il veille à promouvoir les intérêts stratégiques des concessionnaires automobiles du Québec, une reconversion en droite ligne avec les priorités qu'il a poursuivies à titre

12 Chapdelaine, Benoît, et Prost, Mathieu (2021). «La CMM demande à Québec d'augmenter le financement du logement social et abordable». Radio-Canada, 10 décembre 2021.

13 Dion, Mathieu (2020). «Évaluation foncière et pandémie: les contestations des propriétaires bloquées». Radio-Canada, 9 novembre 2020.

14 Fournier, Jean-Marc (2021). «La bonne cible, mais le mauvais plan de match». *La Presse*, 25 janvier 2021.

de ministre. Nous verrons que l'objectif de la stratégie communicationnelle empruntée dans ce cas-ci est de remporter une guerre culturelle menée sur deux fronts se rapportant à l'automobile : celui des normes et celui des règles.

Le premier volet de la démarche est double, et consiste d'une part à renforcer la légitimité du principe de l'auto solo, et d'autre part à naturaliser l'usage du véhicule utilitaire sport (VUS) dans l'imaginaire collectif. Invoquant l'étendue du territoire québécois et des régions périphériques, Poëti martèle que les distances pour parcourir la province sont trop importantes pour espérer une décroissance du nombre de véhicules en circulation. Bien qu'il se dise en faveur du transport collectif, il insiste pour dire qu'un fait demeure : il ne sera jamais possible de « rapprocher Matane de Québec ou l'Abitibi de Montréal¹⁵ ». Ce faux argument justifiant la suprématie de l'automobile par l'absence de réseaux de transports régionaux structurants tend à occulter le fait que l'essentiel du parc automobile se concentre dans les grands centres urbains, au même titre que la production domestique de GES. Tenter d'expliquer ainsi la présence de centaines de milliers de voitures qui s'entassent chaque matin sur les ponts de Montréal et Québec par le fait qu'il n'existe pas de systèmes d'autobus en Gaspésie, relève de la même logique que celle qu'utilisent les adversaires de la hausse du salaire minimum en évoquant, par exemple, qu'il faut préserver à tout prix la viabilité financière des petits commerçants locaux alors que le maintien des seuils bas permet plutôt à des géants de l'alimentation et de la vente au détail d'exploiter du travail au rabais.

15 Beaunoyer, Michel (2021). « La situation des concessionnaires avec Robert Poëti ». *Autosphère*, 5 février 2021.

Si le fait de posséder ou non une voiture personnelle ne fait pour l'instant pas matière à débat, le choix du type de véhicule est en revanche l'objet d'une politisation croissante au sein de la société québécoise. Ce phénomène s'explique notamment par l'élargissement progressif de l'offre de voitures électriques ainsi que par la mobilisation de groupes écologistes. La plus récente campagne de sensibilisation d'Équiterre ciblant l'achat de VUS a d'ailleurs été décrite par Poëti comme une attaque en règle contre «les citoyens du Québec», lesquels sont réputés être «des gens qui se rapprochent de la nature, qui voyagent en région¹⁶». Cette remise en cause du fait d'acheter – et donc de vendre – systématiquement de gros véhicules à essence, à l'instar de nos voisins du Sud, suscite une préoccupation des concessionnaires québécois pour le renforcement culturel de l'hégémonie dont jouissent leurs produits. La pratique, pourtant marginale au Québec jusqu'au tournant des années 2010, qui consiste à ce que chaque ménage se dote d'au moins un VUS, y compris en milieu urbain, ne répond effectivement pas à un besoin immuable, d'où la nécessité de réaffirmer continuellement cette norme. Force est d'admettre que ce renversement de tendance représente jusqu'à présent un immense succès sur le plan marketing, tant l'attrait des petites voitures auparavant très convoitées semble s'être subitement épuisé.

Déterminé à consolider la position du VUS comme horizon indépassable de la classe moyenne, l'argumentaire de Poëti se révèle tout aussi folklorique que réducteur, en affirmant par exemple que «les citoyens veulent aller faire des tours de vélo dans les Laurentides. Veulent mettre le canot sur le toit, ils vont dans des tournois de hockey, se

16 TVA Nouvelles (2022). «La campagne anti-VUS d'Équiterre choque les concessionnaires». *TVA Nouvelles*, 11 mai 2022.

déplacent. Ils ont besoin d'espace dans leur véhicule¹⁷». Cette subjectivation d'une marchandise présentée comme étant à la fois «outil de travail indispensable» et «véhicule du week-end pour la famille» participe au verrouillage de pratiques sociales à haute empreinte carbone et marginalise toute autre forme alternative de mobilité réputée être plus verte¹⁸. Le rôle de Poëti dans l'espace public consiste précisément à renforcer l'idée que «les voitures, VUS, CUS et compagnie, qui respectent la planète, sont là pour rester» et que par conséquent, «autant s'y faire¹⁹».

S'efforcer de fédérer ainsi le plus grand nombre derrière une vision particulière du transport et de l'automobile ne semble toutefois pas suffire, encore faut-il savoir se prémunir contre les mesures contraignantes et les points de vue dissidents. C'est la raison pour laquelle le second volet de la stratégie de communication adoptée par Poëti et l'organisation qui l'emploie est davantage axé sur la défense. Le corporatisme des concessionnaires oppose l'ex-ministre à deux principales cibles, soit les politiques institutionnelles en matière de transport durable, et le mouvement écologiste.

Au cours de la dernière année, Poëti s'est d'abord vivement opposé à l'introduction d'une série de règlements additionnels concernant la vente et l'achat de véhicules neufs – dont notamment une taxe sur les biens de luxe, des sanctions en cas d'offre insuffisante de voitures électriques ou encore l'instauration d'un «droit à la réparation» brisant le monopole des fabricants sur la collecte des données nécessaires au recalibrage des systèmes de

17 Ibid.

18 Poëti, Robert (2021). «Et la guerre aux VUS... Non!» *Autosphère*, 5 mai 2021.

19 Ibid.

conduite. La gamme d'arguments démagogiques évoqués pour convaincre le législateur de reculer s'étend du manque de qualifications allégué des mécaniciens indépendants à l'épouvantail «des constructeurs qui ont quitté le Québec²⁰». En parallèle de cette campagne de relations publiques visant à orienter les décisions ministérielles à venir, Poëti mène également un travail de sape des programmes existants. Parmi ceux-ci, le principe de voies réservées aux transports en commun sur lesquelles les voitures électriques devraient elles aussi pouvoir circuler. Ce biais favorable de l'ex-ministre pour l'automobile, et son scepticisme à l'égard du développement du transport collectif sont justifiés par le fait que le principal intéressé recense à proximité de son domicile plusieurs autobus vides ne transportant pas plus de «trois ou quatre personnes²¹».

En réaction aux récriminations de plus en plus incisives des groupes écologistes dirigés contre l'industrie automobile, Poëti s'est plus récemment engagé dans un conflit ouvert contre ceux qui participent selon lui à faire «la guerre aux VUS²²». La mise en marché de gros véhicules électriques réputés être zéro émission représente selon lui une avancée suffisamment importante en matière d'environnement pour compenser la taille et l'empiètement croissant du parc automobile, de même que l'augmentation des GES émis en amont et en aval de la production de batteries. Contrarié par le manque d'enthousiasme des environnementalistes à l'égard d'innovations de type Hummer électrique, l'ex-ministre semble se

20 Gagnon, Marc-André (2022). «Réglementation pour des véhicules zéro émission: Poëti invite le ministre Charette à la prudence». *Journal de Montréal*, 7 février 2022.

21 ICI Première (2022). «Lueur d'espoir en Ukraine, et investissement en infrastructures routières». *Les faits d'abord*, émission diffusée le 26 mars 2022.

22 Poëti, Robert (2021). op. cit.

rabattre depuis quelque temps sur le dénigrement de ses opposants, allant même jusqu'à qualifier une militante de « jeune personne aux épaules frêles », sur les ondes d'une radio montréalaise²³.

Conclusion

La relance économique post-covid, qui se profilait à l'origine comme lieu de tous les possibles en matière de lutte aux changements climatiques, tend plutôt jusqu'à présent vers un rétablissement du statu quo. Cette occasion ratée d'amorcer une véritable transition écologique n'est certainement pas étrangère aux forces d'inertie qu'ont exercées des organisations et des acteurs ayant tout intérêt à ce que la société québécoise demeure inchangée. Cette brève analyse de discours nous a permis d'établir que le verrouillage climatique n'est pas un processus désincarné, mais qu'il est au contraire investi et porté par des intervenants pourvus de capital symbolique. Le corpus médiatique interprété suggère effectivement que le pouvoir d'influence de Jean-Marc Fournier et de Robert Poëti, de même que leur connaissance approfondie des médias et du fonctionnement l'appareil gouvernemental, ont été mobilisés dans le but d'assurer le maintien d'une conjoncture favorable aux industries polluantes. Ce sont des acteurs qui utilisent le capital de légitimité que leur a conféré leur passage en politique.

Les positions défendues par les ex-ministres suggèrent d'une part d'investir dans les tours bétonnées de la métropole et de tabler sur des retombées économiques indirectes correspondant à des emplois mal payés, et d'autre part de faire du VUS électrique la seule et unique planche de salut

23 98,5 Montréal (2022). «Équiterre part en croisade contre les VUS, est-ce un combat perdu d'avance?» *L'effet Normandea*, émission diffusée le 9 mai 2022.

de la transition, sans égards à la logique extractiviste sous-jacente à cette forme de mobilité. Il s'agit dans les deux cas de reconduire un mode de développement économique passéiste basé sur des pratiques à haute empreinte carbone. Le concept de verrou climatique nous paraît ainsi utile pour saisir le rôle crucial des élites médiatiques et politiques dans la légitimation d'un ordre institutionnel propice à l'actualisation de formes de société dont la consommation de matière et d'énergie est accrue. Les enjeux analysés sont évocateurs du rôle clé de l'habitation et du transport dans l'organisation sociale et les modes de vie, ce qui explique pourquoi les lobbyistes s'y intéressent: ils veulent en faire des champs de lutte pour maintenir le statu quo.

Enfin, compte tenu des allégeances politiques communes aux deux idéaux types analysés, force est d'admettre que se poursuit le «détournement d'État» relevé par l'IRIS dans son bilan des quinze plus récentes années de gouvernance libérale²⁴. À la seule différence près que l'enjeu d'une telle appropriation est moins cette fois de déstructurer par l'intérieur les services publics en vue de leur éventuelle privatisation que de verrouiller de l'extérieur le cadre étatique en le rendant imperméable aux initiatives de transition portées par la société civile. La recette employée demeure quant à elle inchangée, si ce n'est qu'elle est dorénavant dissimulée sous un vernis progressiste prônant la mixité sociale et la carboneutralité plutôt que la rigueur budgétaire. Vu l'inertie actuelle du gouvernement dans le dossier des changements climatiques ou encore de la crise du logement, il y a fort à parier que le conseil des ministres de la CAQ a pris la bonne habitude d'ouvrir lorsqu'un invité de marque cogne à sa porte. ♦

²⁴ IRIS (2018). *Détournement d'État. Bilan de quinze ans de gouvernement libéral*. Montréal, Lux éditeur.

John-Jean Ofrias*

Parlez bleu et changez le monde

Je suis un citoyen américain anglophone qui est fier que son français se soit amélioré. Mais avec la vitesse d'un escargot qui court pour croiser le chemin d'un glacier en train de fondre. Je crois que j'arriverai au bout de mon chemin avant d'atteindre le niveau de maîtrise que je désire de la langue de Cyrano de Bergerac et de René Lévesque.

«J'ai besoin de pratiquer mon français». Je ne sais pas combien de fois j'ai dit cela à des connaissances et à des commis francophones ou anglophones lorsqu'ils m'ont dit: «You can speak to me in English.» J'essaie d'éviter les débats inutiles et chronophages à ce sujet dans la vie quotidienne, mais je considère que la langue que les gens utilisent tous les jours est plus significative culturellement que les vêtements qu'ils choisissent de porter en public. Je pense que c'est plus qu'une déclaration de style quand on choisit de communiquer en français ou en anglais au Québec: c'est un moyen pour les gens d'exprimer publiquement dans quel genre de pays ils veulent vivre, ou quel genre de pays ils aimeraient voir se créer. J'essaie de communiquer en français le plus possible, car je veux voir se créer un nouveau genre de pays.

* Professeur à temps partiel de sciences sociales à l'Université d'État de New York dans le comté de Suffolk. Il a été en pause de la classe depuis le début de COVID.

Peu de mes compatriotes anglophones du Québec partagent mes sentiments sur la langue française ou mon point de vue sur la politique québécoise. La mesure dans laquelle je m'écarte de la norme est devenue plus évidente en juin 2014, après avoir écrit un éditorial pour la *Gazette* de Montréal intitulé (en anglais) : « Parlez français, ou résignez-vous à devenir américain ». Cet article s'est avéré très controversé, surtout parce qu'il a été publié par le journal anglophone le plus lu au Québec. La page Web de la *Gazette* est devenue virale avec des réponses à l'article qui étaient principalement des commentaires de personnes défendant leur attachement à la langue anglaise au Québec comme s'ils défendaient l'honneur de leur reine.

J'écrivais dans l'article : « Pour moi, le mot d'ordre au Québec devrait être : Parlez Bleu. Parlez français, monsieur Quebecer, ou résignez-vous à devenir un Américain, dans le pire sens de ce que cela signifie d'être américain. Parlez Bleu, ou regardez l'argent américain faire tout le discours au Québec ». Oui, j'ai eu l'audace en tant qu'anglophone, et en tant qu'Américain, de déclarer cela.

J'ai aussi écrit : « Le Québec a ce qu'il faut pour être une nation, une qui sépare la religion, le gouvernement et l'argent, et contrairement à ses voisins, avec des valeurs associées plus aux femmes qu'aux hommes, des valeurs humaines plutôt que des valeurs matérialistes ». En une phrase, cela a exprimé, et exprime encore, pourquoi je crois que le Québec peut devenir la nation que le monde a besoin qu'il devienne.

Ce n'est pas parce que le monde a désespérément besoin d'une nation où les gens parlent français que j'aimerais voir le Québec devenir une nation, c'est parce que le

monde a désespérément besoin d'un nouveau modèle de nation – une nation qui serait un modèle à imiter pour les nations actuelles de l'Amérique du Nord.

Imaginez une nation fondée et dédiée à l'idée que la religion, le gouvernement et l'argent doivent être séparés; imaginez une nation fondée et dédiée à l'idée que tous les gens ont le droit de contrôler leur propre esprit et de croire ce qu'ils choisissent de croire au sujet de la vie et de la mort; imaginez une nation fondée et dédiée à la croyance que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes et que chacun devrait avoir un contrôle absolu sur son propre corps et son âme, comme ils le veulent; imaginez une nation qui considère les gens de toutes les nations comme les membres d'une seule famille humaine. Une telle nation pourrait améliorer pacifiquement le monde et aider à façonner un destin pour l'humanité qui ne se termine pas par une guerre apocalyptique.

L'anglais est la langue de choix des personnes les plus riches d'Amérique du Nord (c'est quelque chose d'indéniable, même en cet âge de contre-vérité); le français est la langue de choix des peuples d'Amérique du Nord qui représentent la plus grande menace pour les riches et les puissants – parce que la laïcité du Québec est une force considérable qui supprime un outil (religion organisée) que l'élite utilise pour manipuler le système à son avantage.

La guerre des langues – en particulier entre l'anglais et le français au Canada et entre l'anglais et l'espagnol aux États-Unis – détermine quel argent va parler le plus fort au profit des plus riches des riches et des plus puissants des puissants. En Amérique du Nord, ce sont les voix des anglophones qui parlent le plus fort, au point d'étouffer ou de noyer les voix des populations qui ne parlent pas anglais.

Je souhaite joindre ma voix aux voix des gens les plus audacieusement progressistes en Amérique du Nord, les francophones du Québec – en particulier pour défier les systèmes au Canada et aux États-Unis où un petit nombre possède tellement et la grande majorité possède si peu, et la démocratie est rongée par des cochons orwelliens déguisés en hommes qui portent des cravates.

Les voix qui parlent le plus fort en Amérique du Nord aujourd'hui font écho aux voix des hommes du passé, qui ont été récompensés par la richesse et le pouvoir parce qu'ils ont convaincu suffisamment de gens qu'ils servaient Dieu, pas eux-mêmes. Les soi-disant bons chrétiens ont pratiqué l'esclavage au nom de Dieu, commis un génocide contre les peuples indigènes et commis d'horribles abus violents et sexuels contre des enfants sans défense.

Les histoires très romancées des États-Unis et du Canada doivent être vues pour ce qu'elles sont. Cette fiction ne serait aussi peu nocive que du popcorn au beurre si elle se limitait aux salles qui projettent de vieux films, mais ce n'est pas le cas. L'histoire romancée des États-Unis et du Canada est l'histoire blanchie à la chaux que trop de gens en Amérique du Nord sont enclins à croire et à perpétuer, surtout (mais pas nécessairement) si ce sont des hommes blancs anglophones. Je suis un de ces hommes blancs anglophones d'Amérique du Nord qui ne veut pas vivre dans un passé imaginaire patriarcal. Je préfère vivre dans un avenir révolutionnaire tranquille.

Andrée Ferretti, icône de la Révolution tranquille et amie très chère, a cité mes mots dans les dernières pages de son livre *Mon désir de révolution*: « Quand je traverse la frontière pour venir à ma résidence secondaire au Québec, je me sens comme si je traversais au XXI^e siècle. Les États-Unis

restent toujours coincés dans le XX^e siècle et il y a beaucoup d'Américains qui souhaiteraient retourner en arrière, au XIX^e siècle. C'est peut-être une question de valeurs.» Pour poursuivre cette pensée, il devient de plus en plus évident pour moi que la laïcité, la démocratie et la langue française sont plus valorisées au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord... mais pas encore assez. ♦

Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838

Alain
Messier

— *Deuxième édition, revue et augmentée* —

Le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838*, c'est l'histoire exceptionnelle de plusieurs Bas-Canadiens. C'est pour faire connaître les méconnus mais surtout les inconnus, ces patriotes oubliés issus de ce vaste mouvement populaire fondé sur des idéaux de liberté d'expression, de réformes sociales et de liberté d'assemblée, qu'existe ce dictionnaire.

Alain Messier

**Dictionnaire
encyclopédique
et historique
des patriotes
1837-1838**



Jean Lapuis
Charles Marchand
François Kanger
Louis Charette
Louis Prigent
Joseph-Ovide Rouss
Thérèse Renier
Eustache Lathier
Clovis Patenaude
Joseph Senné
Siméon Marchessault
Louis Joseph Patenaude

*Deuxième édition,
revue et augmentée*

Guérin

**Plus de 5000
patriotes
répertoriés.**

NOUVEAU
Maintenant offert en
versions numériques

PDF



ePUB

Contactez-nous pour plus d'informations.

info@guerin-editeur.qc.ca

GUÉRIN

514-842-3481 • www.guerin-editeur.qc.ca

La Caisse d'économie

solidaire est la

coopérative financière

des entreprises

collectives et des

citoyens engagés

pour une économie
sociale et durable.

CAISSE.

☒ D'ÉCONOMIE.

SOLIDAIRE.

1 877 647-1527

caissesolidaire.coop

Dossier

Veille d'élections

Dossier

VEILLE D'ÉLECTIONS

L'avenir des institutions au Québec 48
- Denis Monière

François Legault: un nationalisme de pacotille 57
- Gilles Toupin

OUI-Québec

La force de frappe dont nous avons besoin 73
- Camille Goyette-Gingras

Indépendance

Jamais trop tard pour bien faire 81
- Nic Payne

Québequeer 88
- Sébastien Ricard

L'avenir des institutions politiques au Québec

Les institutions politiques et leur fonctionnement sont au cœur de la démocratie de représentation et indiquent le degré de modernité d'une société. C'est par le changement des institutions qu'un parti peut durablement influencer l'évolution d'une société. Si ces postulats sont fondés, il faut donc se demander ce qui sera changé sur le plan institutionnel si un des partis en lice aux prochaines élections québécoises prend le pouvoir. Quels sont les changements institutionnels proposés afin d'améliorer la démocratie en instaurant une plus grande égalité des citoyens dans l'exercice du pouvoir? Pour en avoir une idée, nous avons examiné les programmes des partis représentés à l'Assemblée nationale, les programmes ayant la vertu d'être plus élaborés que les plateformes électorales qui, elles, répondent à la conjoncture. Dans la plupart des cas, ils émanent aussi de la volonté exprimée par les membres en congrès ce qui n'est pas le cas des engagements électoraux qui sont fabriqués par la direction des partis sur les conseils des firmes de marketing. Nous nous concentrerons sur les offres de politique proposées par les partis représentés à l'Assemblée nationale.

On a vu aux élections fédérales de 2015 et à celles du Québec en 2018 que les partis qui ont été élus, soit le Parti

* Politologue.

libéral du Canada et la Coalition avenir Québec, avaient tous les deux proposé d'instaurer une forme de scrutin proportionnel s'ils étaient portés au pouvoir. On sait que le mode de scrutin est l'armature d'un système politique et que son changement modifie l'ensemble des rapports de force dans une société. Or, cette réforme n'a pas vu le jour, les deux partis au pouvoir ayant préféré trahir leurs promesses plutôt que de passer à l'action. Depuis la création de l'Assemblée législative en 1791, aucun parti n'a osé modifier le mode de scrutin même si celui-ci est un des plus biaisés au monde dans la représentation des forces sociales.

Que nous propose-t-on cette fois-ci ? Les offres de politiques sont essentielles à l'électeur qui veut faire un choix rationnel, car avant d'accorder sa confiance à un parti, il doit savoir ce que celui-ci a l'intention de faire une fois au pouvoir. Le choix politique éclairé suppose que l'électeur puisse comparer et évaluer les propositions d'actions gouvernementales futures en fonction de ses besoins et intérêts.

La Coalition avenir Québec

Comme cela se produit souvent avec un parti gouvernemental, la CAQ, à la fin de l'été, n'avait pas dévoilé de programme électoral proprement dit. Son discours est essentiellement centré sur son bilan qu'il saura émaillé au cours de la campagne d'engagements spécifiques aux divers électorats ciblés. Il n'est donc pas possible de savoir ce que ce parti nous réserve pour l'avenir. Le cahier des résolutions adoptées les 13 et 14 novembre 2021 est vague à souhait. Par exemple, on parle de revitaliser les régions, mais sans proposer de mesures précises qui donneraient plus de pouvoirs aux régions. Comme on dit souvent que le passé est garant de l'avenir, on peut donc conclure qu'il ne se passera rien sur le plan des institutions si la CAQ est ré-élue.

Le Parti libéral du Québec

Quel contraste lorsqu'on se tourne vers le Parti libéral du Québec qui présente des engagements détaillés pour l'élection de 2022. «Le livre libéral» couvre 102 pages. Se définissant comme le parti des grands projets, le PLQ centre son programme sur la lutte contre les changements climatiques qui est placée en tête de ses priorités et mise sur le développement de la filière hydrogène. Le PLQ se propose de nationaliser la distribution de cette énergie et de laisser la production au secteur privé. Mais, pincésans-rire, on nous explique que ce n'est pas demain que l'hydrogène sera utilisé à grande échelle. Les libéraux se préoccupent aussi des régions et se proposent de faire adopter une charte des régions afin de permettre à chacune d'entre elles «de développer son plein potentiel en favorisant la décentralisation et en proposant des solutions provenant du terrain qui seront mieux adaptées aux réalités locales.» Il est difficile d'aller plus loin dans le style sibyllin. Le PLQ propose une seule mesure ayant une portée institutionnelle. Il s'agit d'inscrire le droit à la préservation de l'environnement et de la diversité biologique dans les droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés de la personne.

Le Parti conservateur du Québec

Ce parti, depuis sa fondation en 2009, n'a jamais réussi à dépasser 1,5 % des votes. Il a connu une popularité inattendue avec l'arrivée d'Éric Duhaime à sa direction et est crédité de 15 à 20 % des intentions de vote dans les sondages. C'est le parti le plus à droite de l'échiquier politique du Québec préconisant une baisse d'impôts des particuliers et une réduction de la taille de l'État. Il a adopté un programme de 88 pages, les 20 et 21 novembre 2021. Parmi

ses propositions phares, nous en avons retenu deux : l'introduction du privé dans le système de santé et celle d'un système de concurrence pour le financement des écoles. Il n'y a aucune proposition de changements des institutions politiques du Québec.

Québec solidaire

D'entrée de jeu, ce parti nous prévient que son programme ne dit pas ce qu'il entend faire s'il prend le pouvoir : « Rappelons qu'un programme est une vision à long terme et non un plan d'action ni un engagement à court terme. Il ne s'agit donc pas de la plateforme électorale qui, elle, affirme les engagements de Québec solidaire pour les quatre années à venir. » QS peut donc se replier sur des positions socialement plus acceptables durant la campagne électorale pour ne pas effaroucher les électeurs avec les positions radicales inscrites par ses militants dans son programme. Ainsi on peut parler de socialisme ou d'indépendance dans le programme sans avoir à défendre ces idées sur la place publique durant la campagne électorale. C'est sans doute une forme avancée de populisme qui cache les objectifs fondamentaux sous un épais manteau de propositions à court terme qui visent à séduire une large base électorale. Mais comme les engagements ne sont dévoilés qu'en campagne électorale, nous devons nous fier à son programme de 93 pages pour les fins de notre enquête.

Deux chapitres sont consacrés aux changements institutionnels : celui sur la démocratie et celui sur la souveraineté. Notons que ce programme date, il n'a pas été actualisé, car on y propose de tenir les élections à date fixe (p. 56) ce qui est déjà un acquis de la démocratie québécoise. Par ailleurs, QS propose de changer le mode de scrutin uninominal à un tour pour un mode de scrutin mixte

avec compensatoire qui introduit la proportionnelle. «Ce nouveau mode de scrutin permettra l'élection de 60 % de la députation selon le mode actuel (uninominal à un tour) et les autres 40 % selon les résultats proportionnels des différents partis politiques au niveau national qui auront recueilli au moins 2 % des voix totales.» On propose aussi une décentralisation démocratique sur la base des communautés territoriales, mais l'architecture de ce niveau de gouvernance régionale reste floue. QS s'engage aussi à reconnaître la souveraineté des peuples autochtones sur les territoires qu'ils habitent. On reste vague toutefois sur les modalités d'exercice de ce droit à l'autodétermination.

Le changement institutionnel le plus important qui suivra l'élection du QS sera la convocation d'une assemblée constituante pour définir le projet de pays. (article 9,3,1): «Un gouvernement solidaire proposera dans les plus brefs délais l'adoption d'une loi sur l'Assemblée constituante définissant son mandat, sa composition et sa démarche... Celle-ci aura pour mandat d'élaborer un projet de constitution d'un Québec indépendant, spécifiant les valeurs, les droits et les principes sur lesquels doit reposer la vie commune, ainsi que les institutions, les pouvoirs, les responsabilités et les ressources qui leur sont délégués.» (p. 90) Si cette démarche était mise en œuvre il en découlerait des «gestes d'affirmation» pour ne pas parler de gestes de rupture avec le Canada, comme l'adoption d'une loi-cadre qui remplacerait la constitution canadienne, l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur, la perception de toutes les taxes et tous les impôts par le gouvernement du Québec.

On ne précise pas toutefois si l'accession à l'indépendance se fera dans un premier mandat. Mais on peut en douter puisqu'on explique curieusement que la période de transi-

tion sera consacrée au ralliement de la «gauche continentale» au processus constituant comme si implicitement on admettait une forme de souveraineté-association avec une improbable gauche canadienne au pouvoir; mais on est avare de précision sur la suite des choses si cette gauche ne consent pas à l'accession à la souveraineté du Québec comme si on acceptait que le Québec ne soit pas entièrement libre de ses choix.

Le Parti québécois

Prendre connaissance du programme du Parti québécois n'est pas une mince affaire. Ce parti qui était reconnu auparavant pour avoir le programme le plus élaboré et qui a connu des batailles épiques à ses congrès pour fixer les orientations de son programme semble avoir rompu avec sa tradition. Au moment de rédiger ce texte autour du 15 août, le site web, qui est habituellement la voie royale pour savoir ce que pense un parti, ne contient pas de programme, sauf une rubrique intitulée: «La santé à votre portée», document fouillé de 28 pages. Lorsque j'ai googlé et cliqué sur l'onglet «programme», je suis arrivé à une page blanche. Un peu décourageant, je dois l'avouer. Et pourtant, on nous invite à fréquenter ce site pour découvrir la plateforme, les candidats et le chef. Nouveau mystère de la communication politique où il faut creuser profond pour trouver les idées essentielles.

Sur le site internet, on nous explique dans huit vidéos les 51 raisons de faire l'indépendance. Mais ces capsules brillent par leur discrétion sur le comment se fera l'indépendance et sur ce que deviendra sur le plan institutionnel le Québec indépendant. La nature du régime politique d'un Québec indépendant n'y est pas définie. On s'en tient à des propos nébuleux: «Jusqu'à l'adoption d'une nou-

velle constitution, un Québec indépendant évoluera dans le cadre des institutions politiques actuelles, auxquelles seront seulement apportées les modifications requises par le changement de statut politique, par exemple celles qui concernent les responsabilités du lieutenant-gouverneur.»

Il faut, paraît-il, se référer à un autre document intitulé *Projet national* (34 pages), pour avoir une idée de ce que le PQ se propose de faire dans un premier mandat. Je ne veux pas être chicanier, mais encore là, on joue sur les mots. On ne nous dit pas que le PQ s'engage à faire des choses, mais plutôt qu'il aspire à... une aspiration étant beaucoup moins déterminée, affirmative et contraignante qu'un engagement: «Le Parti Québécois aspire dès le début du premier mandat d'un gouvernement du Parti Québécois, à déclencher la démarche de préparation du prochain référendum sur l'indépendance du Québec en formulant l'inventaire de toutes les étapes qui arriveront avant, pendant et après ce référendum.» Il faudra donc attendre après l'élection pour connaître la feuille de route et rien ne dit que l'indépendance adviendra dans le prochain mandat. On entretient le flou artistique.

Pour expliquer la démarche, on s'en tient à des généralités comme faire des études sur la souveraineté et sur les finances d'un Québec indépendant. Il faut toutefois saluer ce qui semble la nouvelle approche du PQ dans le processus référendaire où on semble vouloir dépasser l'angélisme ou la candeur du passé. On aspire maintenant à utiliser les moyens financiers de l'État pour préparer adéquatement le référendum. On se propose aussi d'instituer une carte d'électeur pour voter lors du référendum afin d'éviter les fraudes.

Il faut souligner une autre grande innovation dans ce projet national où, pour la première fois, on précise cer-

taines politiques que le Québec pourra adopter lorsqu'il sera indépendant. Ces propositions impossibles à réaliser sans l'indépendance du Québec sont soulignées en bleu et précédées d'une fleur de lys. À titre d'exemple, même s'il est plutôt sibyllin, citons « le projet d'utiliser stratégiquement la politique monétaire afin de financer la transition écologique. » Le seul parti à avoir jusqu'à présent décrit ce que l'on peut faire en obtenant l'indépendance était Option nationale. Sous la direction de Martine Ouellet, le Bloc québécois avait aussi adopté un programme qui faisait la promotion de l'indépendance en présentant les politiques que l'indépendance permettrait d'adopter. Mais le Bloc a viré capot pour revenir à une logique provincialiste qui ne fait pas activement la promotion de l'indépendance.

Comme les autres partis, le PQ aspire aussi à une plus grande décentralisation et se propose de favoriser la mise en place d'une instance de concertation et de gouvernance dans chaque région, selon les spécificités du milieu; on ne se perd pas dans les détails. On prévoit aussi innover sur le plan des institutions en créant un poste de directeur parlementaire du budget, poste qui à ma connaissance existe depuis 2018, et en insérant une composante proportionnelle mixte régionale dans notre mode de scrutin; là encore on ne croule pas sous les détails.

Si le PQ est avare de détails sur le processus d'accession à l'indépendance, il se montre toutefois plus explicite lorsqu'il s'agit des autochtones. Il se propose de remplacer la *loi sur les Indiens* pour instaurer un nouveau partenariat « dans le respect de notre autodétermination respective, la recherche de nos intérêts communs et notre rayonnement culturel ». On évoque aussi clairement l'idée d'établir un régime républicain au Québec avec une présidence élue au suffrage universel ce qui entraînera l'abolition de la

monarchie. Au moins, une chose est claire; l'élection du PQ ouvrira la route à la tenue d'un troisième référendum. Pour le reste, ne dit-on pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions?

Cette revue des programmes montre que les partis sont les champions des discours ambigus. Éviter d'être trop précis est leur marque de commerce. Il y a fort à parier que la question des changements institutionnels nécessaires pour améliorer la démocratie québécoise passera aux oubliettes dans les discours qui seront tenus en campagne électorale. Les partis préfèrent en dire le moins possible, être le plus vague possible et se contenter d'indiquer des orientations pour l'avenir de telle sorte qu'ils pourront toujours les renier une fois élus sans être accusés d'avoir trompé l'électorat. ◆

François Legault : un nationalisme de pacotille

Après quatre ans de règne et avec 76 sièges à l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec, François Legault, et la Coalition avenir Québec (CAQ) ont eu la voie pratiquement libre depuis leur prise du pouvoir en octobre 2018 pour gouverner et faire en sorte que le Québec tire son épingle du jeu face à un environnement idéologique, économique et géopolitique qui entretient un rejet quasi systématique de ses réalités profondes et de son cheminement historique.

À quelques semaines des élections d'octobre 2022, le temps est venu de s'interroger légitimement sur les avancées ou les reculs du gouvernement de la CAQ. Le premier ministre François Legault a-t-il cheminé depuis 2018 et même depuis son retour en politique en 2011 ? A-t-il tiré avantage de la confortable majorité parlementaire que l'électorat lui a conférée en chassant du pouvoir les libéraux de Philippe Couillard ? Au-delà d'une instrumentalisation patente de la langue française et de gauches déclarations en l'emporte-pièce sur sa future « louisianisation », au-delà des slogans nationalistes sur la défense de « nos valeurs », au-delà des quelques manifestations d'impatience passa-

* Journaliste à *La Presse* (1972 à 2009), a publié *Le déshonneur des libéraux*, *Le scandale des commandites* (VLB 2006), *Gilles Duceppe, entretiens avec Gilles Toupin* (Richard Vézina éditeur 2010) et *Le Mirage François Legault* (VLB 2012).

gères à propos des refus du gouvernement Trudeau de lâcher du lest en faveur du Québec dans le domaine de l'immigration, au-delà de quelques bons coups relatifs de son gouvernement dans divers dossiers dont ceux de la pandémie et de la laïcité, qu'aura fait concrètement le gouvernement de la CAQ pour assurer à ses quelque 8,6 millions de citoyens un mieux-être économique et une pérennité linguistique et culturelle ?

Le gouvernement Legault a-t-il freiné l'anglicisation du Québec ? A-t-il remis de l'ordre dans le chaos de notre système de santé ? A-t-il réussi à stopper la charge suprémaciste *canadian* pour faire du Québec « une province comme les autres », c'est-à-dire multiculturaliste et bilingue (lire anglophone) ?

Avant de répondre à ces interrogations, quelques rappels s'imposent.

Il faut d'abord se souvenir d'où vient François Legault. Il faut se souvenir – ce qui nous renseigne sur son rapport au réel – du virage à 180 degrés qu'il a opéré sur la question nationale alors qu'il claquait la porte du Parti québécois en 2009. À l'époque où il était ministre (de 1998 à 2009), il n'avait eu de cesse d'affirmer que le Québec en tant que simple province canadienne était ingouvernable, qu'il n'y avait aucun avenir au sein de l'entité *canadian* pour dynamiser les secteurs économiques stratégiques du Québec, qu'il s'agisse – pour ne nommer que ceux-là – de l'industrie forestière, manufacturière ou des ressources naturelles. François Legault était totalement convaincu que la nation québécoise ne pouvait affronter les défis à surmonter pour atteindre sa maturité qu'en accédant à la responsabilité politique pleine et entière que seul un État véritablement autonome peut conférer à un peuple.

«Certains, disait-il, alors qu'il était le critique du caucus péquiste en matière de finances, peuvent être "fatigués" de travailler à faire la souveraineté, mais ce n'est pas une raison pour tout arrêter¹.»

Une volte-face opportuniste

Or, François Legault arrêta tout ! Il abandonna le navire et tourna le dos à ce qu'il avait toujours considéré jusque-là comme le premier véritable facteur de changement au Québec, l'accession à la pleine souveraineté. Il se tourna «le dos à lui-même dans une mutation politique invraisemblable qu'elle ne pouvait que pécher par manque de crédibilité²». Cela, déjà, nous en dit long sur la constance et la cohérence de la pensée du personnage. Nous savons aujourd'hui que François Legault n'a jamais hésité à changer sa posture en fonction des humeurs, des intérêts personnels, des modes et des sondages.

Cette volte-face, cette démission opportuniste, fut suivie par la création, avec son ami et homme d'affaires fédéraliste, Charles Sirois, de la Coalition avenir Québec (CAQ).

À ses derniers mois comme député du PQ en 2009, l'homme, qui avait toujours déclaré jusque-là que, dans la gestion des affaires régaliennes, il fallait «faire preuve de courage», proposa à ses collègues de mettre de l'avant dorénavant des mesures qui n'effaroucheraient pas la population (donc qui favoriseraient leur réélection): priorité à l'éducation avec des investissements massifs, réfection du système de santé, réduction du fardeau fiscal des entreprises, etc. François Legault voulait à l'époque finan-

1 Gilles Toupin, *Le Mirage François Legault*, vlb éditeur, Montréal 2012, p. 36

2 Ibid., p. 8

cer ces projets par une hausse de 2,5 milliards \$ des tarifs d'électricité. Lors d'une mémorable réunion de l'aile parlementaire du Parti québécois à Bécancour, le 20 août 2008, François Legault déclara publiquement pour la première fois que le PQ devait mettre de côté la souveraineté pour s'occuper de ce qu'il appela les « vraies affaires », question de regagner la confiance de l'électorat. Le clientélisme façon Legault venait officiellement de voir le jour.

Lorsqu'il revint en politique en 2011, il fit sursauter ses anciens conseillers en préconisant les mêmes pistes de solution qu'il avait rejetées lorsqu'il était député du PQ. Plus question d'augmenter les taxes (« preuve de courage » dans son ancienne vie), plus question d'augmenter les tarifs d'électricité pour financer ses projets ; il oublie donc ses « convictions » anciennes et préconise alors, pour notamment financer ses politiques en santé et en éducation, de sabrer 4 000 emplois chez Hydro-Québec.

La chef du PQ à l'époque, Pauline Marois, rappela cette insistance avec laquelle l'ancien homme d'affaires la pressait d'augmenter les tarifs d'électricité au moment de quitter le parti en 2009. « C'est comme ça, révéla-t-elle par la suite, qu'il allait pouvoir constituer un fonds pour investir en éducation et en santé. Mais le courage qu'il me demandait d'avoir alors que j'étais sceptique, il ne l'a pas maintenant³. »

Ce manque de courage l'a fort bien servi puisqu'il fut porté au pouvoir en 2018 malgré le désenchantement de ceux qui l'avaient appuyé à l'époque. Et, à quelques jours d'une nouvelle échéance électorale, il peut envisager sereinement, à la lumière des récents sondages, une autre victoire le 3 octobre

3 *Le Devoir*, « Coalition avenir Québec – Un manque d'engagement et de courage, selon le PLQ et le PQ », 15 novembre 2011.

prochain. Or, si le seul but d'un homme politique consiste à se faire élire, le stratagème mis en place par Legault, celui du subterfuge des « vraies affaires », fonctionne à merveille. La majorité des électeurs n'y vit et n'y verra que du feu...

Mais à quel prix pour le Québec ?

Un incontournable constat s'impose donc à propos du style de gouvernance de l'actuel premier ministre du Québec : dépourvu de toute vision pour l'avenir du Québec, sinon celle d'un gestionnaire essentiellement comptable, François Legault gère le Québec au jour le jour comme un commerçant gère sa boutique ; s'il a abandonné l'idée d'indépendance du Québec, il n'a pas abandonné son modèle dit de nationalisme économique – triste copie de « l'autonomisme » de l'ancienne Action démocratique du Québec (ADQ) – qui maintient le Québec dans une dépendance toxique au régime *canadian*. Ainsi, malgré certaines réalisations qu'il faut certes souligner, le gouvernement Legault met de l'avant des politiques qui maintiennent le Québec dans l'illusion du changement, dans un état permanent d'aliénation.

Les bons coups

L'affirmation de la laïcité de l'État n'est pas la moindre des réalisations de la CAQ, une réalisation guidée énergiquement par le ministre Simon Jollet-Barette. C'est un important pas en avant pour le vivre-ensemble et c'est également un sérieux début d'affirmation du caractère résolument républicain et anti-multiculturaliste du Québec. La loi 21 est cependant une loi faiblarde (si on la compare à ce qui se fait dans certains pays européens, en particulier en France) puisque l'interdiction des signes religieux ne s'applique pas à toute la fonction publique ni à tout le personnel des écoles

publiques. La loi ne s'applique pas non plus aux écoles privées ni aux Centres de la petite enfance. Elle n'interdit pas non plus le port de signes religieux aux députés de l'Assemblée nationale alors qu'elle a obligé au retrait du crucifix de cette même Assemblée nationale, une incohérence de taille. Sans compter que cette loi ne s'attaque d'aucune façon aux considérables avantages fiscaux dont jouissent les institutions religieuses. Elle n'établit pas totalement cette nécessaire séparation entre l'État et le religieux. Elle ne ferme pas complètement la porte à l'entrisme religieux au sein de l'appareil de l'État, en particulier à l'une de ses formes les plus virulentes de notre temps, celle de l'islam politique. Cette loi est ce que l'on pourrait qualifier de simple «premier pas» vers une pleine laïcité, une sorte de compromis qui malgré sa timidité n'a pas eu l'heur de calmer les ardeurs d'un *Quebec bashing* quasi général.

Enfin, cette loi est contestée de façon fanatique devant les tribunaux par les tenants d'une cabale anti-Québec, soutenue par Ottawa, par des provinces *canadian*, par de grandes municipalités du ROC (Rest of Canada) et par les apôtres du communautarisme victimaire. Est-il besoin de rappeler la création du mouvement lancé par le maire de Brampton et jadis aspirant au poste de premier ministre du Canada, Patrick Brown, qui fit appel en décembre dernier aux deniers publics des municipalités pour financer la contestation de cette loi 21 devant les tribunaux? Les villes de Toronto, Brampton et London ont promis de se jeter dans la mêlée avec des apports de 100 000 \$ chacune. Ces indécentes interventions font la démonstration on ne peut plus spectaculaire de l'inadéquation de l'intenable posture régaliennne du Québec face à une pensée et à un système politique méprisant qui refuse notre approche universaliste et notre conception républicaine du vivre-ensemble. C'est ainsi que la clause dérogatoire utilisée par Québec

pour protéger sa loi, clause pourtant bien enchâssée dans la Constitution canadienne, est contestée par cette anglophonie et ses suppôts – qui ont pourtant soutenu dans l'enthousiasme cette constitution en 1982 – et certains groupes de pression religieux.

Côté gestion de boutique par ailleurs, François Legault avait promis de remettre de l'argent dans les poches des contribuables. Il a donc réduit les taxes scolaires de 600 millions \$ en leur appliquant un taux unique. Il a augmenté les allocations familiales et instauré un tarif unique pour les services de garde, bonifiant aussi l'aide aux handicapés et aux personnes âgées. Il a versé un chèque de 500 \$ à 6,4 millions de Québécois pour contrer l'inflation. Il a mené à bien une réforme d'Investissement Québec et il a développé la filière des transports électriques. Il est parvenu à réduire – mais pour une année seulement – le nombre de nouveaux arrivants de 50 000 à 40 000. Il a finalisé quelques rares ententes administratives avec Ottawa dont le protocole de nomination des juges du Québec à la Cour suprême, un protocole soit dit en passant non contraignant qui n'a pas force de loi et qui conserve la primauté d'Ottawa à toutes les étapes de ces nominations. Soulignons enfin que Québec a conclu en 2021 un nouveau contrat d'exportation d'électricité avec l'État de New York, une entente presque routinière puisque la collaboration avec cet État américain remonte à au moins un siècle.

Pandémie et système de santé

Le bilan est mitigé au chapitre de la pandémie de la Covid-19 même si certains commentateurs ont reconnu que François Legault avait plutôt bien performé sur le terrain des communications, se faisant la plupart du temps

rassurant malgré certains ratés importants, jouissant du coup d'une présence médiatique dont rêvent tous les politiciens et qui n'est pas étrangère à sa popularité actuelle. D'autres commentateurs et analystes n'ont guère prisé en revanche que François Legault se soit donné une note parfaite le 3 décembre 2020 pour sa gestion de cette crise sanitaire. Estomaqués par cette incapacité du premier ministre à prendre du recul sur ce difficile épisode de son mandat et de faire les constats qui s'imposent, la rédactrice indépendante Josiane Cossette et le gérontologue social Julien Simard, à la tête d'un collectif de rédacteurs, ont décidé de publier un ouvrage des plus critique « ne serait-ce qu'au nom des morts qui ne peuvent plus parler⁴ ».

Les auteurs de l'étude ont souligné certes le succès de la campagne de vaccination pour les premières et deuxièmes doses, mais ils creusent un peu plus du côté des errements du gouvernement Legault et de son directeur national de la Santé publique qui sont, écrivent-ils, « passés maîtres dans l'art de mettre de l'avant ce qui brille ».

L'étude met en lumière notamment les « zones d'ombre » de cette gestion étatique, zones d'ombre « dont l'ignorance volontaire s'est soldée par d'importants coûts sociaux, économiques et humains, à commencer par le déni répété de la transmission aérienne, digne d'une pièce de Ionesco⁵ ». La liste des faux pas étalée par ces experts est impressionnante. Je cite : mensonges sur les tests de qualité de l'air, mépris de la science, refus du gouvernement de protéger adéquatement ses « anges gardiennes », « négligence cri-

4 *Traitements-chocs et tartelettes – Bilan critique de la gestion de la Covid-19 au Québec*, ouvrage collectif sous la direction de Josiane Cossette et de Julien Simard, éditions Somme Toute, Montréal 2022, 296 pages.

5 Ibid.

minelle» dans les CHSLD, «silence radio» sur la Covid longue, «illusion» du couvre-feu, politisation de la santé publique, etc.

Autre constatation : cette pandémie a surtout remis au premier plan les lacunes et les incohérences de notre système de santé. Souvenons-nous que la santé fut l'une des cinq grandes priorités de François Legault en 2011. Une décennie plus tard et après quatre années au pouvoir, force nous est de constater les errements de la CAQ à ce chapitre.

Il y a eu les paroles ; il y a eu la promesse en 2011 de réformer le système de santé du Québec, promesse réitérée depuis maintes fois. Il s'agissait déjà à l'époque de «donner à tous les Québécois un médecin de famille, [de] décentraliser le réseau de santé et [de] contrôler le coût des médicaments⁶».

Aujourd'hui, les résultats ne sont pas au rendez-vous malgré l'augmentation des dépenses en santé de plus de 4,1 %. Le Québec est à court de quelque 1 000 omnipraticiens, les listes d'attente pour obtenir des services s'allongent sans cesse, près d'un million de Québécois n'ont donc pas de médecin de famille, le délai maximal promis de 36 heures pour consulter un médecin n'a pas été atteint pas plus que la promesse d'un délai de 90 minutes d'attente moyenne aux urgences n'a été concrétisée. Certes, des efforts ont été faits pour donner aux pharmaciens et aux superinfirmières le pouvoir d'accomplir des actes médicaux qui étaient habituellement réservés aux médecins, mais cela n'est pas suffisant pour répondre aux problématiques récurrentes qui paralysent le système de santé du Québec.

6 Op. cit., *Le Mirage François Legault*, p. 58.

L'illusion d'une troisième voie

La fameuse « troisième voie » cultivée par la CAQ depuis son apparition dans le paysage politique du Québec entretient ainsi l'illusion de pouvoir livrer la marchandise en santé alors qu'elle masque en réalité la source du problème. Le maintien du Québec au sein de la fédération canadienne est la cause fondamentale du sous-financement de notre système de santé. François Legault, dans sa recherche de la solution miracle à ce chapitre (par exemple un report des soins à hauteur de 20 % vers le secteur privé), n'a guère concrètement cheminé dans sa capacité à admettre que l'État québécois ne peut continuer à assumer 78 % de la facture en santé.

Prises à la gorge, les provinces ont certes réclamé du gouvernement Trudeau cette année une hausse de 22 % à 35 % de la contribution fédérale en santé, mais cette demande fut brutalement refusée par le premier ministre canadien Justin Trudeau malgré la situation intenable pour les provinces. Admettre autrement qu'en paroles l'existence de ce problème structurel, se libérer de cette cécité accommodante semble impensable pour François Legault qui préfère – sans doute pour des raisons électoralistes – ne pas regarder la réalité en face. Ce ne sont pas ses quelques manifestations théâtrales d'irritation face à l'arrogance du gouvernement fédéral qui redonneront au Québec le moyen de ses ambitions en santé. Les paroles ne sont jamais suivies chez lui de gestes concrets qui leur donneraient une emprise sur le réel.

Face au discours irrémédiablement en opposition avec l'engagement soi-disant « nationaliste » du premier ministre François Legault, ce dernier choisit immanquablement, depuis son renoncement à la voie de l'indépendance du

Québec voici une dizaine d'années, le repli et l'attentisme, le déni du réel qui n'est d'aucune façon favorable à l'épanouissement de la nation québécoise, comme si la stagnation dans laquelle le pouvoir canadien hostile enfonce le Québec allait comme par magie disparaître toute seule.

La langue commune

La loi 96 sur la langue officielle et commune du Québec en est encore une fois la parfaite illustration. Avec cette loi, François Legault nous fait prendre des vessies pour des lanternes. L'intention était en somme de mettre un terme une fois pour toutes au déclin du français au Québec – démontré et prouvé maintes fois par la grande majorité des experts sur cette question –, d'autant plus que la Charte de la langue française a été charcutée et rendue caduque au fil du temps, faut-il le rappeler, par quelque 200 amendements imposés par la Cour suprême du Canada.

La loi 96 ne peut mener à bien ce projet; elle tient du mirage. Ses faiblesses sont criantes; elles font en sorte que l'objectif de contrer la minorisation systématique des francophones par l'État canadien ne pourra être atteint. Mentionnons seulement le refus du gouvernement d'étendre l'application de la loi au cégep, le droit donné par la CAQ aux municipalités de fonctionner dans les deux langues, même si la proportion d'anglophones y est négligeable, l'impasse faite sur le coup de force d'Ottawa de ne pas astreindre les entreprises fédérales du Québec à travailler en français, le surfinancement du réseau scolaire anglophone sans compter les échappatoires enchâssées dans la loi qui exemptent les écoles passerelles et les écoles privées à caractère religieux de l'application de la loi, même pour les élèves qui ne font pas partie de la minorité anglophone.

Conclusion: le chercheur Gilbert Paquette l'a fort bien démontré dans un ouvrage publié l'année dernière⁷: «la loi 96 ne pourra freiner l'érosion du français au Québec⁸».

D'autant plus que le projet de loi 96 fait aussi l'impasse sur les liens existentiels qui existent entre immigration et francisation. Pourtant François Legault semblait vouloir faire de l'enjeu du rapatriement des pleins pouvoirs en immigration un enjeu majeur du prochain rendez-vous électoral. Il n'a pas le courage de tirer les leçons qui s'imposent des refus cinglants du gouvernement Trudeau de lâcher du lest au profit du Québec en matière d'immigration. François Legault est aujourd'hui Gros-Jean comme devant en regard de ce dossier. Et il se berce de l'illusion qu'un mandat «fort», qu'il réclame à hauts cris, lui permettra de faire infléchir le premier ministre canadien. Dans un contexte de radicalisation du pouvoir fédéral, il est clair que l'immigration, comme elle est administrée et contrôlée par Ottawa, continuera à servir de cheval de Troie pour l'assimilation et la minorisation de la nation québécoise.

On constate ainsi que cet aveuglement volontaire est un comportement récurrent chez François Legault; depuis au moins une décennie, il s'écrase lorsqu'il se voit contraint à poser des gestes de rupture avec le Canada, sans doute pour ne pas heurter l'aile fédéraliste de son parti politique. Il s'interdit donc de franchir le Rubicon, préférant s'en tenir à la parole «nationaliste», une parole dépourvue, encore une fois, de gestes concrets pour la soutenir. Il continue de vivre dans la nébuleuse du «dire sans le faire».

7 «L'indépendance nécessaire à la pérennité et à l'essor de la langue française au Québec», par Gilbert Paquette, L'Action nationale Éditeur, Montréal 2021, 71 pages.

8 Ibid., p. 32.

Le parti qu'il a créé, un parti constitué d'un étrange amalgame de souverainistes et de fédéralistes, est en soi, par sa nature hybride, un empêcheur de tourner en rond. Toute mesure radicale risquerait en effet à tout moment de provoquer des dissensions internes telles que l'éclatement de la formation politique en serait l'inévitable résultat.

Mais la liste des paralysies systémiques du gouvernement Legault ne s'arrête pas là. Des vingt et une demandes présentées à Ottawa en 2015 dans le cadre de son programme constitutionnel, aucun des gains annoncés ne fut concrétisé. La CAQ essaya vingt et un refus.

Sur le plan de la fiscalité notamment, le désir maintes fois réitéré du gouvernement Legault d'obtenir d'Ottawa une déclaration fiscale unique administrée par le Québec (qui aurait permis des économies d'environ 600 millions \$) n'a pas été exaucé.

Le gouvernement de la CAQ n'a pas réussi non plus à obtenir les pouvoirs réclamés dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la culture. La camisole de force du régime fédéral est solidement sanglée à tous ces égards.

Sans compter que l'économie des hydrocarbures, prépondérante dans la pensée ottavienne, mine les tentatives du Québec – timides il est vrai – d'atteindre les cibles climatiques qu'il s'est fixées.

On le constate et le reconstate, le mal caquiste le plus profond, dans le parcours cahoteux de sa courte existence, est ce refus de voir en face les murs qui sont érigés sans cesse par le pouvoir fédéral pour freiner l'avancement du Québec. Cette cécité commode et volontaire fait en sorte que l'heure

de vérité ne sonne jamais pour François Legault. Ce renoncement mènera à coup sûr à l'indigence politique de la nation québécoise.

Donc, reposons la question: y'a-t-il eu cheminement chez François Legault depuis 2018 et même depuis 2011? Comme la grande majorité des gouvernements qui ont précédé celui de la CAQ depuis les années 70, François Legault s'est cantonné dans l'approche provincialiste, une approche qui confine et limite le Québec «dans le cadre restreint des responsabilités provinciales défini par la constitution canadienne⁹», renonçant du coup à l'exigence de liberté et d'identité qui devrait être l'apanage de toute nation aspirant en toute légitimité à sa pleine autonomie.

Le Québec envoie 1 milliard \$ par semaine de ses revenus au gouvernement fédéral alors que près de 80 % de son budget est consacré à la santé et à l'éducation, contraignant ses dirigeants à tenter de résoudre la quadrature du cercle pour satisfaire tous les autres postes budgétaires. C'est le sempiternel constat du déficit fiscal en croissance continue, un constat qui persiste depuis le fameux rapport de la commission Séguin en 2001¹⁰.

Ruse souverainiste ?

Reste la question des motivations secrètes de François Legault. Dans les milieux politiques et chez les commentateurs de tout acabit, il est souvent fait allusion

9 Gilbert Paquette, *Le sens du pays, refonder le combat indépendantiste*, éditions Liber, Montréal 2020, p. 165.

10 https://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/desequilibrefiscal/fr/document/rapport_final.htm

à la «ruse souverainiste» de François Legault. Le grand jeu du premier ministre consisterait, selon cette théorie, à placer ses pions pour faire la démonstration à terme de l'ingouvernabilité du Québec à l'intérieur de l'entité canadienne; démontrer ainsi à dose homéopathique et sur le temps long que la radicalisation du régime fédéral à l'encontre du Québec fait de l'autonomie du Québec une illusion. Cette stratégie mènerait ainsi à terme à une prise de conscience collective de la nation et au rejet du régime paralysant et aliénant d'Ottawa.

Ainsi François Legault serait en son for intérieur resté fidèle à ce qu'il écrivit jadis dans une lettre ouverte? «La souveraineté peut être conçue comme une fin, disait-il. Le Québec possède une histoire, une langue, une culture, des institutions, une pratique de la solidarité qui le distinguent des autres nations du monde. Il est tout à fait légitime de militer pour que cette nation d'Amérique puisse un jour maîtriser tous les leviers de son développement. Ce combat pour le pays n'a rien de passéiste. Ce sont les nations qui font le monde aujourd'hui, non les provinces¹¹.»

Comment donc aujourd'hui concilier cette profession de foi indépendantiste enthousiaste avec cette déclaration sentie – à la Elvis Gratton – du 2 juin dernier: «Moi, affirmait-il, je suis nationaliste à l'intérieur du Canada. Il n'y a pas d'appétit pour la souveraineté». Il est préférable de laisser aux amateurs de boules de cristal l'interprétation de ces contorsions verbales. Mais il n'en demeure pas moins que cette récente déclaration du premier ministre entrouvre une porte. Est-ce à dire que s'il y avait un appétit au sein de la population pour la souveraineté François Legault

¹¹ François Legault, «Cap sur la souveraineté», *Le Nouvelliste*, 8 mai 2003, p. 6.

s'empresserait de s'en faire une nouvelle fois un phare et un drapeau ? Nous sommes évidemment sur le terrain des conjectures et des hypothèses... Il n'en demeure pas moins que ce genre de passe-passe oratoires n'est pas sans abîmer la crédibilité de la parole du chef du gouvernement qui professe une chose et son contraire.

Depuis qu'il a pris le pouvoir en 2018, la réalité consternante du fédéralisme, on l'a vue, ne cesse de rattraper le premier ministre Legault. Sa réponse à cet état de fait est celle de l'ambiguïté, de la tergiversation, de l'attentisme qui, à l'image de la grenouille qui agonise lentement dans sa marmite chauffante sans s'en rendre compte, engourdit le Québec, inconscient de sa lente marche vers la folklorisation, inconscient de son effritement et inconscient de la privation des outils et des moyens dont il a besoin pour progresser.

François Legault, empêtré dans ses contradictions, fait fi des exigences de la réalpolitique. Il semble aujourd'hui incapable de penser le Québec dans sa totalité et dans sa réalité existentielle fondamentale. ♦

OUI-Québec

Vouloir gagner

Il est certain que les campagnes électorales sont électrisantes. La certitude que les élections reviendront toujours a une dimension rassurante pour le militant ; on sait que l'on a l'opportunité de se reprendre, si on veut, et que c'est toujours à recommencer. Le « beat » électoral finit par devenir presque mécanique. C'est ce qui est confrontant, quand on soutient une cause comme l'indépendance, c'est que le métronome électoral n'agit plus comme un phare. Une partie des réponses, sur la suite des choses et sur ce qui doit être fait, doit émerger du mouvement indépendantiste en lui-même. Au courant de cette élection dont l'issue n'est pas connue, mais dont tous reconnaissent l'importance, il faudra poser le constat du mouvement dans son ensemble, pas seulement de celui des partis individuellement et se positionner pour sa relance.

En 2017, les OUI Québec ont proposé un chantier porteur, un laboratoire inédit depuis 1995 ; la table de concertation. Rappelons que cette table rassemblait à l'époque le Parti québécois, Québec solidaire, Option nationale et le Bloc québécois, dans l'objectif d'en arriver à une feuille de route commune vers l'indépendance. Bien que le projet n'a pas livré le résultat espéré, il faut nous permettre

* Présidente OUI-Québec.

de revenir sur ces événements sans tabou, de façon à les analyser afin d'y trouver des pistes d'amélioration pour le futur. La propension à chercher un coupable fait de l'ombre sur l'objectif le plus important de cette proposition: celle de la réunification de tous les souverainistes. En soi, c'est nous les indépendantistes qui en payons le prix. Cette proposition aura certainement le mérite d'avoir rendu concrète la place du terme *Convergence* dans le vocabulaire souverainiste, ce qui en soi, est une bonne nouvelle pour la suite des choses.

Pour l'instant, nous ne pouvons même pas nous permettre de penser à des questions telles que le nom du chef du mouvement souverainiste ou du bien-fondé de chaque politique publique promise par chaque parti. Dans notre manque de cohésion, notre mouvement souffre alors que le contexte serait favorable à l'émergence d'un mouvement indépendantiste prolifique. À condition, bien sûr, que nous ayons un projet commun à proposer.

Plusieurs éléments nous rappellent les circonstances favorables qui ont mené à la tenue de référendums sur l'indépendance; ne serait-ce que le fait que le salaire moyen des francophones est 20 % moins élevé que celui des anglophones ou le recul du français démontré par le recensement fédéral de 2016-2021. Malgré cela, les rues sont vides. Pourtant, ce n'est pas par manque de volontarisme des différents partenaires: la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) qui mène pendant l'été une campagne d'affichage majeure sur l'importance du français, par exemple, ou encore les alliés naturels de la protection de la langue qui se démènent pour raffermir les articles de la loi 96. Les appuis sont présents, mais pas concertés. Les enjeux, majeurs, ont soif de mobilisation.

Presque tous les sondages d'opinion qui sondent l'appui à la souveraineté dans les dernières années donnent des résultats similaires à ceux que l'on a connus, une année avant le référendum de 1995. Comme le rappelle sur toutes les tribunes le sondeur Jean-Marc Léger, il est possible de gagner 15 % en un mois de campagne électorale... À condition que l'humeur y soit.

Puis il y a les jeunes. Si les générations sont régulièrement théorisées sur une base cyclique, celle des millénariaux est étiquetée comme étant une génération pragmatique, voire matérialiste – dans tous les sens du terme. Quand on pense à cette génération de souverainistes, soit celle qui a mené la grève étudiante de 2012 et qui s'est mobilisée pour le parti Option nationale, dont les froids arguments de nature économique en ont charmé plus d'un, on reconnaît bien-là les millénariaux. Ils veulent améliorer les institutions en place, mais ils perdent de vue les raisons pour lesquelles celles-ci ont été mises en place en premier lieu. Dans les faits, les revendications de la grève étudiante de 2012 visaient à réformer et améliorer les services des institutions scolaires, mais pas en une refonte systémique. Les millénariaux, c'est ma génération, mais je veux vous parler de ceux qu'on appelle la génération Z, née aux alentours de l'année 2000. Ils arrivent en fin de cycle¹; les institutions sont épuisées, ils se sentent au bord de la crise, ils vivent une crise. C'est la mobilisation pour l'environnement, l'écoanxiété. Ils veulent révolutionner le genre et choisissent leurs employeurs en fonction de leurs convictions politiques. Étrangement, si on les a associés à la globalisation, ils sont plutôt nationalistes, et ce, partout

¹ *Generations: The History of America's Future*, 1992, William Strauss & Neil Howe

à travers le monde²; ils sont à la croisée de la génération baby-boomers et de la génération silencieuse, à la fois dans la souffrance d'un système, qui à leurs yeux s'écroule, mais dans l'espoir de pouvoir le refonder. Ils sont marqués par des changements sociétaux majeurs, par un contexte de politique internationale en crise, par des taux de chômage similaires aux boomers, au même âge.

Bref, tout porte à croire que cette génération porte en elle le pouvoir de soulever le mouvement souverainiste. En 1980, la génération silencieuse était opposée à l'indépendance, faisant de nous un mouvement mieux positionné que nous l'étions à l'époque, sur cet aspect au moins. De tout temps, et c'était vrai en 2012, c'était vrai lors des manifestations pour l'environnement de 2019, c'était vrai aussi dans les années 60, les jeunes sont à l'avant-garde des grands mouvements sociaux et des nouvelles idéologies. Le mouvement souverainiste, depuis les années 2000, s'est régulièrement demandé comment mobiliser les jeunes. Ils ne doivent pas assurer une présence dans nos événements simplement pour rajeunir nos salles, parce que ça paraît bien. Ils doivent faire partie de notre stratégie globale et ils doivent développer cette stratégie avec nous. Les parents de la génération Z ne leur ont jamais parlé de souveraineté. Ils n'y sont pas hostiles, mais ils n'y sont pas initiés. Pour qu'ils soient 350 comme lors de notre exposition du mois de mai dernier, pour qu'ils soient 1000 comme à notre Saint-Jean indépendantiste, ils doivent sentir qu'ils sont en mesure d'exercer leur influence et leur vision du Québec. Si on veut un mouvement pour eux, faut que ça passe par eux.

2 «Identifying What Matters Most to the Next Generation» International Federation of Accountants. 2019

En ce sens, l'urgence de la protection de l'environnement et l'importance d'intégrer les questions autochtones à notre action politique ne peuvent pas être mises de côté. Ces questions constituent, à quelques détails près, des consensus au sein de nos troupes et peuvent jouer le rôle de base pour un programme collectif. En bref, ce sont des exemples de ce que peut nous apporter la jeunesse en intégrant leurs idées. Surtout, pour les militants qui ont un long historique de militantisme, ils nous permettent de nous projeter dans leur bonheur de s'impliquer pour la première fois et de mettre de côté nos guerres intestines. Bien sûr, qu'elle est belle la jeunesse. Surtout, nous avons besoin d'elle pour gagner.

Et gagner, c'est ce que nous devons vouloir à nouveau. Former l'opposition officielle n'est pas un objectif d'intérêt. Modeste, peut-être. Mais nous devons recommencer à planifier former le gouvernement et avoir le mordant de vouloir réaliser l'indépendance d'une façon qui est crédible. Pour ce faire, il n'y a qu'une seule solution : faire élire un maximum d'élus souverainistes à l'Assemblée nationale, qui se présentent avec le mandat de faire l'indépendance. En ce sens, même si le gouvernement caquiste a le mérite d'avoir soufflé sur le sentiment de fierté des Québécois, ils n'ont pas et n'auront pas ce mandat.

On maintient un peu, dans le mouvement souverainiste, le fantasme d'une décomposition de l'unité chez la CAQ sur la base, essentiellement, de potinage. Un tel serait secrètement souverainiste. C'est vrai, que cette coalition peut sembler fragile tant les divergences idéologiques, sur la question nationale entre autres, sont profondes. La question n'est pas de savoir si la CAQ est souverainiste, ou non, ou si elle va le devenir. Pour les OUI Québec et pour le mouvement souverainiste, notre mission première

est que la cause indépendantiste soit un incontournable, qu'elle soit la seule issue possible. C'est ce qui s'est vu en Catalogne dans les dernières années, où la société civile a poussé sur le parti nationaliste au pouvoir jusqu'à ce qu'il devienne souverainiste. Cela s'est fait parce que la société civile s'était bâti un rapport de force immense, largement supérieur aux formations politiques. Rêvons!

Or, il y a une réelle possibilité que la CAQ réussisse son pari de l'unité. Réalistement, l'option d'une réforme du mode de scrutin ne figure pas dans les cartons de la CAQ pour les prochaines années. Cela ne veut pas dire de baisser les bras quant à la nécessité d'une telle réforme. Mais l'échec de ce projet, la domination d'un très important parti au pouvoir et la multiplication des oppositions a pour effet de maintenir la CAQ de façon quasi éternelle au pouvoir. Dans les faits, le mode de scrutin uninominal à un tour favorise le bipartisme. Ainsi, cette situation de division de l'opposition permet à la CAQ de maintenir sa cohésion. Tant que le parti de François Legault pourra assurer une réélection à ses élus, il pourra maintenir son unité. Surtout, penser que le gouvernement fédéral sera suffisamment maladroit pour piloter les dossiers de la loi 96 et de la 21 de façon à créer une révolte populaire trahit plutôt notre désir. Encore, le Canada a vu à quel point le dossier de la langue n'a pas mobilisé des foules ici, du moins pour l'instant.

Depuis le dernier référendum, les souverainistes ont souvent basé leur stratégie sur des circonstances extérieures, sur lesquelles nous n'avons que peu de pouvoir. Toujours est-il qu'à chaque fois que nous avons réussi à prendre le pouvoir et à proposer un référendum, c'est parce que nous avons pris les choses en main nous-même et que nous avons imposé notre agenda. C'est ce leadership là

que les OUI Québec peuvent jouer. Dans des moments d'incertitudes, le véritable leadership, c'est d'être capable de mettre sur la table des propositions structurantes qui ont le potentiel de changer le cours des choses, c'est-à-dire de donner une direction claire pour tous les indépendantistes québécois.

Et des propositions audacieuses, aux lendemains de la prochaine élection, il y en aura probablement beaucoup. En effet, notre mouvement est connu pour voir naître régulièrement des initiatives visant à nous renouveler, par exemple un nouvel argumentaire pour l'indépendance, de nouveaux mouvements ou partis, et j'en passe. Il faut être prudent, mais en tendant toujours l'oreille avec ouverture. Comme souverainiste, nous avons maintenant la responsabilité d'analyser ces propositions en fonction d'une question, d'un pilier : est-ce que cette initiative favorise l'unité de tous les souverainistes, peu importe leurs bannières ?

Cette question devra aussi être omniprésente dans les interactions des militants pendant les élections. La campagne risque de laisser des cicatrices partisans chez les militants. Si nous jugeons l'unité de la CAQ fragile, imaginons la nôtre comme mouvement souverainiste. Plus que jamais, nous avons le devoir de protéger l'unité de notre mouvement et j'en appelle aux partis indépendantistes d'éviter les attaques en bas de la ceinture. Ces attaques ne font que creuser encore davantage le fossé que l'on sait déjà trop profond entre les partisans des différentes formations politiques. Elles font mal à l'unité de la famille indépendantiste au grand complet, car n'oublions jamais que ce sont nous, les indépendantistes, qui faisons les frais de cette division et de ces querelles stériles. Imaginez ensuite les dommages sur le plan de la crédibilité de notre cause auprès de la population.

Évidemment, les OUI Québec appellent tous les indépendantistes à voter pour un parti souverainiste, qu'il s'appelle le Parti Québécois ou Québec Solidaire, par exemple. Par contre, si notre objectif final est de réaliser l'indépendance, nous savons tous qu'il faudra la somme de tous les souverainistes. Il nous a manqué 40 000 voix à notre dernier rendez-vous. Une chose est certaine, le statu quo ne peut plus durer et nous avons des opportunités majeures devant nous, mais il faudra les saisir.

En somme, il faudra tout mettre en œuvre pour que l'élection québécoise de 2022 soit la dernière élection de division du mouvement souverainiste, et les suivantes, celles du début de la force de frappe dont nous avons besoin pour gagner. ♦

Indépendance

Jamais trop tard pour bien faire

Québec solidaire est-il un parti indépendantiste? Pour ceux qui constatent l'impresionnant écart qui existe entre l'étiquette indépendantiste que revendique – mollement et furtivement, mais tout de même – ce parti, et son action concrète au quotidien, cette question se pose certainement, comme, d'ailleurs, se la sont posée les qsistes eux-mêmes lors du congrès de fondation de leur parti en 2006. Voilà qui n'est pas banal : traiter comme une sorte de détail, un objectif politique qui devrait pourtant constituer, sinon la raison d'être d'une formation politique, à tout le moins, un élément de programme majeur, structurant, qui en imprènera profondément la démarche.

Si les congressistes de QS ont finalement choisi, à l'époque, de se dire formellement indépendantistes, cette prise de position reste, à ce jour, le seul moment fort de la très évanescence histoire de l'indépendantisme qsiste. Depuis, en ce qui a trait à cette question, le silence de QS est assourdissant, et son inconséquence est totale.

Alors que cette fausse représentation manifeste devrait, dans un monde normal, être intenable et sévèrement critiquée, dans l'univers parallèle du Québec, elle passe

* Chroniqueur et animateur.

généralement comme lettre à la poste. Car – et c'est ici que le bât blesse, pour ceux qui seraient tentés de ne voir dans ce souverainisme creux qu'une simple particularité des *qsistes* – au Québec, l'idée même de nation, et à travers elle, celle d'indépendance nationale, sont des notions confuses et dévaluées comme, peut-être, elles ne le sont nulle part ailleurs dans le monde.

Déjà conditionnés par des siècles de subordination politique à redouter leur propre affranchissement national, les Québécois d'ascendance culturelle canadienne-française se voient aujourd'hui ravalés au modeste statut de « Québécois francophones », l'édification d'une identité québécoise universelle dont ils eurent été le socle ayant échoué suite au non-aboutissement du projet indépendantiste. Entre ce chantier inachevé et la féroce concurrence identitaire du dominant *canadian*, le « nous » québécois reste indéfini, fracturé, et surtout, largement interdit. De ce point de vue, on comprend qu'il sera ensuite difficile, pour une nation qui n'a même pas la certitude de sa propre existence, ni, le cas échéant, des termes et de la légitimité de cette dernière, d'imaginer son indépendance, voire, de simplement comprendre l'idée d'indépendance nationale.

De cet état de choses participe aussi, et avec force, la longue et lancinante démission post-référendaire des élites péquistes qui, de plans fumigènes en flous artistiques en promesses de ne pas agir, ont fini par faire de l'indépendantisme et du souverainisme des espaces politiques aux critères d'admission extrêmement faibles, se résumant essentiellement à la simple profession de foi : pour être reconnu comme indépendantiste, il suffit de se dire indépendantiste. On peut ensuite, avec soulagement, passer à autre chose, c'est-à-dire, aux proverbiales « vraies affaires ».

Ce dévoiement, méthodique et presque acharné, aura fait du souverainisme une simple marque de gouvernance provinciale parmi d'autres, et de l'indépendance, un idéal lointain, mais non essentiel, voire une extrémité peu recommandable. Au Québec, il est normal et raisonnable, pour un parti qui se dit indépendantiste, de ne proposer aucune démarche indépendantiste concrète. C'est le contraire qui est mal vu. Paul Saint-Pierre-Plamondon tente aujourd'hui d'en changer, mais pour l'heure, cela n'est perçu par la plupart des observateurs que comme une posture stratégique ponctuelle visant à sauver le PQ.

C'est dans ce contexte-là, donc, que le processus de fondation de Québec solidaire fut mené. Même si le soubresaut de fièvre souverainiste découlant du scandale des commandites fédérales survint entretemps, l'apparition de QS fut surtout motivée par ce que les mouvements de gauche voyaient comme un insupportable virage à droite du PQ, remontant aux années quatre-vingt-dix sous Lucien Bouchard.

De fait, QS eut, parmi ses premiers objectifs électoraux, celui de récupérer les indépendantistes de gauche déçus du PQ; il lui fallait donc, pour mieux y parvenir, battre pavillon souverainiste. Mais attention: il ne s'agissait, pour les stratèges qsistes, que de se borner à égaler la mise souverainiste péquiste – très modeste défi –, sans y ajouter le moindre supplément d'âme. C'était le service minimum sur la souveraineté, dans l'espoir d'un gain maximal pour le projet social de gauche. La surenchère ne devrait jamais porter sur la souveraineté, et toujours sur la gauche, pour une raison aussi simple qu'existentielle: Québec solidaire fut le fruit d'une alliance délicate entre deux gauches, l'une relativement nationaliste, et l'autre, issue du courant marxiste-léniniste, se méfiant de la nation et de l'indé-

pendance nationale, à laquelle elle préférerait le concept de «souveraineté du peuple». D'ailleurs, les premières versions du programme de QS jouaient sur ce concept de façon assez confuse et brouillonne, exactement comme si l'effet recherché avait été de laisser croire aux qsistes souverainistes qu'on y traitait d'indépendance nationale, alors qu'il n'en était rien.

En effet, et c'est assez remarquable, il n'y a jamais eu, dans le programme qsiste, la moindre ligne permettant de penser qu'un gouvernement de Québec solidaire s'affairerait un jour à réaliser l'indépendance du Québec, ou à tout le moins, à proposer aux Québécois de mettre en œuvre sa réalisation. En lieu et place de tels engagements, les diverses moutures du programme de QS contiennent une série d'exposés vaseux et tarabiscotés dont on ne sait trop ce qu'ils veulent dire : grand-messes aux objectifs imprécis, référendums, tantôt sur une réforme provinciale, tantôt sur une constitution d'état souverain, certes, mais tenu en contexte provincial et sans qu'on sache si, ni comment serait tranchée la question de la souveraineté elle-même, etc. Entre de telles propositions et le simple gadget occupationnel pour souverainistes orphelins en mal d'action, impossible de tracer une ligne certaine.

Quoi qu'il en soit, en reprenant le modèle d'affaires du souverainisme subliminal mis au point par le PQ, les qsistes l'ont revu et corrigé selon leurs objectifs propres. Ainsi, alors que le souverainisme péquiste se déclinait comme une façon de gouverner la province qui permettrait la tenue d'un référendum gagnant dans un très lointain deuxième temps, celui des qsistes se résumait en un «projet social» provincial de gauche. C'est donc dire que, de la fin de 1995 jusqu'au récent virage tenté par Paul St-Pierre-Plamondon, aucune des deux principales formations poli-

tiques québécoises dites indépendantistes n'a été capable de décrire son projet immédiat comme étant l'accession du Québec au statut de pays souverain. Une telle situation ne peut pas ne pas avoir d'effets dévastateurs sur l'idée politique qui en fait les frais.

En clair, sur le front de la souveraineté, Québec solidaire et le Parti québécois se seront livrés pendant des années à un concours d'insignifiance politique et d'indigence intellectuelle dont QS n'aura été qu'un participant tardif, mais très performant, avec pour résultat ce que Jacques Parizeau nomma, vers la fin 2014, « champ de ruines », pour parler d'un souverainisme qui ne savait plus ce qu'il voulait ni où il s'en allait.

QS se distingue toutefois du PQ en ce qu'il n'a jamais été commis à l'indépendance ni à la nation. Tant s'en faut. Là-dessus, son électorat ne se trompe pas, malgré les protestations et atermoiements de ses plus chauds militants lorsqu'on le leur fait remarquer : en effet, depuis la fondation de ce parti, les sondeurs montrent avec régularité, sans que jamais ne s'inverse la tendance, qu'une majorité des électeurs de QS s'opposent à l'indépendance du Québec et voteraient NON à un référendum sur cette question, et ce, en proportion toujours plus forte ces dernières années. Voilà un exploit qui, dans l'histoire des partis indépendantistes sans démarche indépendantiste, place QS dans une classe à part.

À la lumière de ces quelques constats, revenons à notre question de départ : Québec solidaire est-il, dans les faits, un parti indépendantiste ? Bien sûr que non. C'est un parti dont les priorités, légitimes par ailleurs, sont tout autres et parfaitement provinciales, même s'il n'est pas exclu qu'il puisse un jour, contrairement au Parti libéral, par exemple,

prendre part à une hypothétique coalition du OUI, à ses conditions. Il faudrait que ce jour vienne plus tôt que tard, cependant, car plus les années passent, plus QS est dominé par son aile antinationale, désormais reconvertie au wokisme, ce néo-gauchisme moral états-unien qui, partout où il s'exporte, œuvre à ringardiser les identités nationales pour leur substituer le logiciel culturel anglo-américain et son habit de vertu, le diversitarisme anglo-conforme.

Dans ce contexte, qui est aussi celui, plus large, d'une angloaméricanisation fulgurante de la jeunesse québécoise qui n'épargne pas sa frange bourgeoise progressiste très acquise à Québec solidaire, de la décomplexion du discours colonialiste et nationaliste *canadian*, et de l'apparition en sol québécois de nouveaux partis voués à la «défense des droits des anglophones», il n'est pas illégitime de penser que QS, à terme, puisse être tenté de se délester encore davantage, sinon complètement, de toute velléité indépendantiste. La crainte de l'apparition d'un NPD-Québec, qui serait à la fois fédéraliste et de la gauche états-unienne dernier cri, pourrait peser lourd en ce sens.

Dans l'intervalle, en tout cas, Québec solidaire reste un parti provincial aux propositions parfois fantaisistes et ruineuses, qui, dans une perspective nationale, ne signifie pratiquement rien, sauf de par le pouvoir de nuisance qu'il exerce en harnachant le vote de jeunes qui, normalement, seraient de très précieux alliés d'une démarche indépendantiste digne de ce nom. Plus QS prospère dans sa teneur actuelle, plus nous savons que la nation québécoise restera une «communauté» provinciale en cours d'assimilation dans le Canada anglais.

Évidemment, s'il existait au Québec, depuis un certain nombre d'années, des leaders indépendantistes sérieux,

engagés dans la diffusion d'une grille de pensée indépendantiste cohérente et accessible, nous n'en serions probablement pas là. Est-il trop tard pour combler ce vide? Il est certainement trop tard pour transformer Québec solidaire en parti indépendantiste; il est peut-être, aussi, trop tard pour sauver le PQ. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. ◆

Québequeer

Langue et culture au Québec sont de vains mots sans la prise de *conscience* d'une liberté politique, première et indépassable, qui vraiment les fait vivre. Car cette prise de conscience est aussi et *en même temps* prise sur le réel, possibilité inouïe de s'y inscrire et de le penser, comme *pour la première fois et pour la suite du monde*.

« *'Who's world is this ? The world is your's* », scandait le rappeur afro-américain Nas, dans son chef-d'œuvre *Illmatic* (le mal en propre), paru en 1994. J'entrais à l'école de théâtre, le rap m'emballait, on allait en faire, et la liberté politique du Québec était pour tantôt : le monde était à nous, il suffisait de dire *oui et ça [devenait] possible...*

C'est beaucoup plus tard que j'ai réalisé l'écart qui existait entre ces deux conceptions de la liberté, entre celle que partage Pierre Perrault et Nas, et celle que défendent les indépendantistes comme à peu près toute la classe politique québécoise d'hier et d'aujourd'hui, l'écart entre la proie et l'ombre...

Car nous sommes à peu près unanimes là-dessus, au Québec, unanimes et silencieux, la liberté pour nous tous

* Comédien. Ex membre des Loco Locass.

tient de l'illusion. L'illusion de déjà la posséder renvoie à l'illusion de la posséder un jour, un même principe d'absence, au présent, au réel, qui détermine ces conceptions jumelles.

À quoi tient cet écart? Lâcher la proie pour l'ombre, pour-quoi? Peut-être que c'est de n'avoir jamais tenu la chose entre ses doigts qui explique cela.

Aucune absence chez Perrault et Nas, en tout cas, mais la conscience révoltée d'être malvenus, malavisés, mal-dégrossis, malpropres, et condamnés à se taire et à se terrer à cause de ça... c'est le malheur de leur condition, celle de leur peuple, son allure de fatalité silencieuse qui les révèle à eux-mêmes, et dès lors ils le brandissent, en font scandaleusement l'étalage, vont tout faire pour le mettre dans la lumière et *ce faisant* transformer ce malheur en la chose la plus précieuse qui soit: de la liberté. Le cancer du silence, ils en font la joie d'une parole libérée. C'est ce que la culture peut faire.

C'est de l'alchimie... je le dis en pensant aux vers si poignants de Saint-Denys Garneau :

*Je marche à côté d'une joie / D'une joie qui n'est pas à moi /
D'une joie à moi que je ne puis pas prendre / Je marche à côté de
moi en joie...*

C'est pour l'avoir goûté, n'en doutons pas, pour en avoir pris conscience, que le poète nomme ainsi ce qui l'accompagne. La joie, qui n'est rien d'autre que la liberté une fois qu'on en a fait l'expérience, est la seule chose qui importe et qu'il importe de partager. La simplicité enfantine de ce poème en est un indice, nul effet, rien pour égarer le poète qui cherche à mettre le doigt sur ce qui est là, espérer

prendre la place, le corps et la présence de ce qui l'accompagne maintenant partout où il va. S'il se *contente pour le moment de cette compagnie*, le poète à un plan :

*Je machine en secret des échanges / Par toutes sortes
d'opérations, des alchimies / Par des transfusions de sang / Des
déménagements d'atomes / Par des jeux d'équilibre / Afin qu'un
jour, transposé / Je sois porté par la danse de ces pas de joie...*

Accompagnement, le poème fameux de Garneau sonne encore à mes oreilles comme la comptine du malheur québécois.

Comme Garneau avant lui, Pierre Perrault a cherché par le moyen de sa pratique nouvelle et révolutionnaire du cinéma à faire surgir une culture propre, une langue propre, malpropre au regard des deux cultures dominantes en présence, l'Anglaise et la Française. « Taisez-vous, homme de la musique, que j'entende l'oiseau de dedans, la note du dessous », écrivait Miron, son contemporain.

Perrault a passé sa vie à dresser sa pêche à fascine pour y saisir notre liberté, notre joie, et essayer de comprendre ce qui le plus souvent nous en aliène. Cette recherche émouvante est au cœur de notre culture. Et cette quête est absolument politique. Y mettre fin, c'est faire de la langue et de la culture, non plus les voies royales de la liberté, mais les voies d'évitements de notre condition et de notre rapport au monde.

Pour notre plus grand malheur, nous avons perdu de vue notre malheur, celui-ci ne coïncide plus avec *l'idée* que nous avons aujourd'hui de nous-mêmes. Notre malheur est de nouveau malvenu.

Nous avons enterré notre malheur sous des couches et des couches de normes, de lois, et l'achèvement à bride abattue de l'État technocratique provincial québécois – l'obsession du retard pris sur la modernité qui l'explique – a fini de confondre pour nous tous les moyens de notre libération politique avec la fin elle-même.

Nous sommes finis.

Cet achèvement est un cul-de-sac. Les deux *normes* qui ont encadré le débat politique depuis plus de soixante ans, la fédéraliste et la souverainiste n'arrivent plus à masquer l'évidence. Si l'une est un champ de ruine, l'autre est dans le champ depuis toujours. L'identité québécoise, cette fiction, vacille.

Je m'en réjouis : un monde se meurt, *un nôtre* se lève.

La crise, politique, identitaire, que nous traversons, fait écho à une crise beaucoup plus profonde, sans doute, crise des modes de vie, des modes de production, crise des savoirs et des représentations : crise épistémologique.

L'étymologie du mot nous renseigne sur sa signification profonde, en grec, *krisis*, est *la phase aiguë d'une maladie*, elle commande *une décision*.

Au cœur de cette crise, au fond du cul-de-sac, la tentation du retour en arrière est puissante, la réaction, la crispation identitaire s'observe partout, au Québec aussi bien. Elle s'entend dans la langue que nous parlons et que nous défendons. Elle imprègne la culture. Langue et culture sont hantées, elles aussi, de l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes.

Cette idée agit comme un glacis qui fait luire et fige tout à la fois ce qu'il recouvre. Elle offre une tranquillité d'esprit, le sentiment d'une certaine permanence aussi, mais à quel prix ? Le mouvement de la culture, sa liberté, son étrangeté, son érotisme, le propre de ce qu'est la culture passe ainsi à la trappe, s'efface, s'absente. Pouvons-nous encore parler de culture ? Et c'est à ça que devrait se joindre celles et ceux qui arrivent, qui à la maturité politique, qui de partout ailleurs dans le monde ?

Le français qui fait dit-on notre différence, notre singularité en Amérique, laisse indifférent un nombre croissant de gens. Je ne m'en étonne plus, nous parlons entre-nous le français « à la maison », nous parlons « la langue la plus souvent parlée à la maison de la personne », pour le dire comme Statistique Canada, mais dans l'espace public qui, s'il n'est pas souverain, serait *autonome*. « Libres chez nous », annonce le slogan du parti conservateur du Québec. À quoi riment au juste ce propos et cette proposition ? Pas nécessaire d'épiloguer là-dessus, car comme dit M. Legault, « c'est comme ça qu'on vit au Québec ; c'est comme ça qu'on parle au Québec »...

Aucune mesure, aussi forte soit-elle, aucun *remède de cheval*, ne pourra infléchir le déclin d'une langue qui, à l'image des individus qui la pratiquent, est depuis toujours *hétéronome*, c'est à dire aliénée, « dominée par un imaginaire vécu comme plus réel que le réel, quoique non su comme tel, précisément parce que non su comme tel », précise le philosophe Cornélius Castoriadis.

Nous voulons oublier cette crue vérité en faisant comme les autres, en commerçant, mais avec beaucoup moins de moyens. Nous faisons le commerce de notre langue et de notre culture, un peu à l'image de HEC Montréal, une

université à *vocation francophone*, qui offre aux étudiants du monde entier la possibilité de s'instruire, à nos frais, en français, en bilingue et en trilingue. Est-ce que c'est vraiment le hidjab que porte l'étudiante de la pub, le problème ?

L'industrie culturelle a elle aussi des allures de fin de règne ; il y règne la morale et la productivité, en contradiction flagrante. On essaie encore d'y métaboliser pour le plus grand nombre, quel mépris !, les *enjeux sociaux* de l'heure, il nous faut un noir de service, un trans de service, une jeune révoltée contre l'establishment climatosceptique, une étudiante qui porte le hidjab... On tourne des séries télévisées trois fois plus vite et avec trois fois moins d'argent qu'il y a vingt ans. Morale et production. Mais les gens qui la font, cette industrie, y gagnent leur vie, c'est un cercle vicieux. Il faut entendre ce qui se dit en coulisses...

L'idée de la culture fait donc écho à celle de la liberté, ce sont des vases communicants qui refoulent sans cesse la conscience de la liberté – une liberté toujours politique. Il n'y a pas plus de liberté en soi que d'homme coupé de la communauté humaine. La liberté est politique ou n'est pas. La liberté se partage ou n'est pas. La culture et la langue doivent être les lieux par excellence de ce partage, mieux, de cette contamination.

Au Québec, la liberté ne se partage pas, son surgissement, lorsqu'il advient – c'est rare –, contamine un espace que nous imaginons sain, au-delà de toute raison, de toute évidence du contraire, « plus réel que le réel », et auquel nous tenons frénétiquement, conditionnés que nous sommes aux discours historiques du péril permanent en la demeure, de la disparition à plus ou moins brève échéance, et de la survivance comme valeur cardinale, comme valeur refuge.

Le Québec est un *safe space*, ses habitants des survivants, raconte cette Histoire. Il faudrait en être fier. Ce discours ancien, qu'on voulait croire disparu, l'interminable hiver de force pandémique semble lui avoir redonné du *corps*. Littéralement. Durant ces trois dernières années, le corps – pas la raison, pas la conscience ou l'inconscient, le corps – a repris ses droits. Corps menacés, corps contraints, assignés à demeure, absents, corps suspects, corps étrangers..., le rappel brutal de notre finitude, l'émotion qu'il suscite encore, laisse le champ libre aujourd'hui à un retour en force, à une *réincarnation* du discours de la survivance et de la disparition possible, si rien n'est fait, du peuple québécois.

Ce discours, un chantage éhonté, a longtemps tenu en respect un peuple qui pour s'éviter davantage de misère, lui qui en avait une longue expérience, a cru bon laisser à ses élites le soin de sa gouverne et de sa liberté. Ce discours donne la vraie mesure de ce que l'état d'urgence sanitaire prolongé la gouvernance par décrets et sans considération pour les conventions collectives, a pu laisser comme trace, à moins d'en avoir réveillé de plus anciennes. Le contrôle strict des corps et des pulsions, ce n'est pas comme si au Québec on ne connaissait pas ça intimement...

Mais, ce retour du corps dans l'espace public peut être aussi une chance, l'occasion de lui faire vivre autre chose, autre chose que la peur, et l'habitude enracinée de laisser à d'autres le soin de le déterminer, la possibilité, en somme, de le *décoloniser*. J'emprunte aux écrits de la transidentité, eux-mêmes inspirés des écrits de la décolonisation des peuples qui ont tant donné, au Québec comme ailleurs, cet appel pressant à la décolonisation des corps, aliénés par «l'épistémologie de la différence sexuelle et des genres», pour le dire comme le philosophe Paul B. Preciado.

Pour celui-ci, «cette épistémologie (ou) régime de savoirs, loin d'être la représentation d'une réalité, est une machine performative qui produit et légitime un ordre politique et économique spécifique: le patriarcat hétérosexuel colonial.

*

Cette épistémologie, quoi qu'on en pense, n'a rien à voir avec la nature, elle projette plutôt sur la nature (par nature illimitée) les limites de sa conception du monde, et assoit son autorité sur cette méprise. Les savoirs, tous, et même ceux qui en font la critique, comme la psychanalyse et la psychiatrie, sont inféodés, plus ou moins consciemment, à ce paradigme. C'est un régime profondément narcissique, gare à ceux qui voudraient le blesser!

Hier encore, cette critique était accueillie avec des sourires en coin et des sarcasmes, la violence qu'elle déchaîne maintenant, encore sourde, ici, puisque sise sur les réseaux sociaux, ou dans les groupes privés de discussion (une sorte de placard à double fond), me stupéfie.

Cela ne devrait pas, la violence est le propre de ce régime. Les corps, territoires infinis, véritables «archives vivantes», pour le dire comme Préciado, des «soma-thèques» où sont consignée la mémoire du monde et de ses formes, les corps demeurent absurdement réduits par ce régime de la différence sexuelle à leurs forces de production et de reproduction, violentés par ce que le philosophe, à la suite de Michel Foucault, nomme la *nécropolitique*.

Par essence «historique et changeant», cet ordre du patriarcat hétérosexuel et colonial coïncide avec l'avènement du capitalisme, lui-même né de la découverte du

territoire américain et de l'exploitation de ses ressources, au XV^e siècle, exploitation rendue possible par le commerce des esclaves, appelé triangulaire, car c'est l'argent d'Europe qui servait à affréter les navires partis en Afrique y « puiser » la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation des ressources en Amérique. L'esclavagisme, cette violence au-delà de la violence, est au fondement de ce régime qui se cristallise au milieu du XIX^e siècle, au moment où le Canada se constitue.

C'est cette épistémologie de la différence sexuelle et des genres qui est en crise, ce patriarcat hétérosexuel et colonial qui a de l'eau dans le gaz, ou plutôt du mazout dans son eau. Le *confort* qu'a donné à un minuscule nombre d'élus la révolution industrielle, née du capitalisme, a pris le pas sur *le soin* des corps vulnérables, innombrables aujourd'hui.

L'éthique du soin, qui est « issue d'une approche genrée de la morale dite "féminine" » rappelle la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury, est devenu, au cours des quarante dernières années, un modèle plus large de la justice qui fait dissidence avec la violence comme seule approche du monde, comme de la nature, considérés tout deux depuis longtemps comme une altérité dangereuse, qu'il faut dominer, pour exploiter ensuite jusqu'à plus soif. L'éthique du soin n'est pas strictement féminine, « elle renvoie à la spécificité humaine, à sa capacité primordiale de créer un monde habitable ».

La fuite en avant de l'homme tout puissant laisse derrière elle un monde en dévastation, peuplé de corps relégués, population de sans dents déshumanisée par la violence systémique – les zombies qui hantent la production télévisuelle et cinématographique américaine. Cette fuite me

fait penser à la *strip* de Las Vegas qui avance un peu plus chaque année, s'allonge, laissant derrière elle sa jeunesse d'hier, en déshérence, un désert dans le désert, un monde en abîme. Ça, c'est le cauchemar. Il existe déjà, cela devrait nous suffire.

Les Pères de la Confédération canadienne, au nombre desquels figuraient quelques Canadiens français «réformistes», descendent en droite ligne de cette matrice hétérosexuelle et coloniale qui a produit ici ses symboles, ses idéologies, ses représentations singulières auxquels nous tenons comme à la prunelle de nos yeux et qui sont la cause d'un aveuglement quasi congénital.

La mythologie des deux peuples fondateurs, l'idéologie du biculturalisme, du bilinguisme, son institution politique, le parlement bicaméral, le serment d'allégeance à la reine qui donne à ce système son essence divine et son caractère irréductible, font écho au régime binaire des genres et, comme lui ou à sa suite, induisent une pauvreté d'existence qui est à la politique, ici, ce que la bidimensionnalité est aux représentations graphiques. Nous vivons pour ainsi dire à plat, sans point de fuite ni perspective, avec la même foi en ce système que ceux qui autrefois défendaient le géocentrisme, avec un même appareil de répression tout puissant et légitime pour recadrer celles et ceux qui oseraient le remettre en question.

C'est notre puissance vitale qui est atteinte; ce que Hubert Aquin, hier encore, nommait la fatigue culturelle du Canada français, ce mal profond et lancinant, n'a pas disparu, loin de là, il est tabou depuis que les felquistes, en 1970, ont osé s'attaquer à ce qui en est la cause, osé opposer à la violence institutionnelle d'essence divine et irréductible, la violence révolutionnaire.

Cette pensée de la transidentité, passionnante et subversive, a le double mérite d'actualiser les luttes et les termes de la décolonisation, décolonisation qu'on a dit achevée et dont on ne veut plus entendre parler, et de rendre possible des alliances inédites *entre* gens et genres, alliances transversales, transgénérationnelles et transexuelles, une dynamique déjà bien présente chez les plus jeunes générations, les plus politisées que j'ai connues.

Parce que leurs corps se revendiquent autres que la norme hétérosexuelle, de toutes sortes de façons autres que cette norme binaire réductrice et aliénante, parce que cette revendication est reconnue par un nombre grandissant de leurs pairs, indifféremment de leurs genres, parce que leur corps est en jeu et en lutte contre l'effacement qu'induit la norme, par le refus affiché de voir leurs corps déterminés, ne serait-ce qu'un jour de plus, par cette norme débile et violente, cette génération fait une expérience du politique autrement plus réelle, plus incarnée que la mienne, par exemple.

C'est avec eux et par eux que ça se passe. Je ne passerai pas à côté de cette chance, de ce retour en force du politique dans l'espace public québécois. Que ce retour nous déstabilise est le signe de sa réalité, car le politique bouscule toujours, la liberté dérange toujours, son étrangeté fout le malaise, toujours, la liberté est *queer*.

Le peuple québécois, auquel ces jeunes gens appartiennent, est une bête étrange, *un monstre* comme le dit de lui-même Preciado, dont la seule présence historique dérange, et lorsqu'il parle, ce monstre, il fait carrément scandale. Il fait peur et les rires malaisés fusent autour de lui quand ce n'est pas les coups qui pleuvent. À cause de cela, il s'est renfrogné, s'est tu à nouveau, terré depuis.

Nous privant tous depuis de notre lumière et de notre force sans limites. Non pas de notre toute-puissance, cet épouvantail, mais de notre puissance d'agir. Je sais, dans ma chair, que ce peuple n'a pas tant peur de disparaître que *d'apparaître*.

« Je ne craignais qu'une chose: non d'être méconnu, non d'être refusé, mais d'être découvert », écrivait Saint-Denys Garneau, dans son journal, publié après sa mort. ◆

PLUS
pour le
QUÉBEC



359, boulevard Albiny-Paquette
Mont-Laurier
(Québec) J9L 1K5
1 866 440-3091

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1
1 844 750-1650

mh.gaudreau@parl.gc.ca
mhgaudreau.quebec



Marie-Hélène Gaudreau
Députée de Laurentides-Labelle


@MHGaudreauBQ



Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



CHRISTINE Normandin

Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes



450 357-9100 | 100, rue Richelieu, bureau 210, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3
christine.normandin@parl.gc.ca | www.christinenormandin.quebec



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca
450 752-1940 \ @gabrielsmarie
www.gabrielstемarie.quebec



Le Québec sans compromis, jusqu'à
l'indépendance nationale.

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT



2770 rue Richand,
Bureau 108
Saint-Hyacinthe
J2S 8B6 | 450 771-0505



975 rue Boulay
Suite 202
Acton Vale
J0H 1A0 | 800 463-0505



Édifice de la Justice
Bureau 100
Ottawa
K1A 0A6 | 613 996-4585

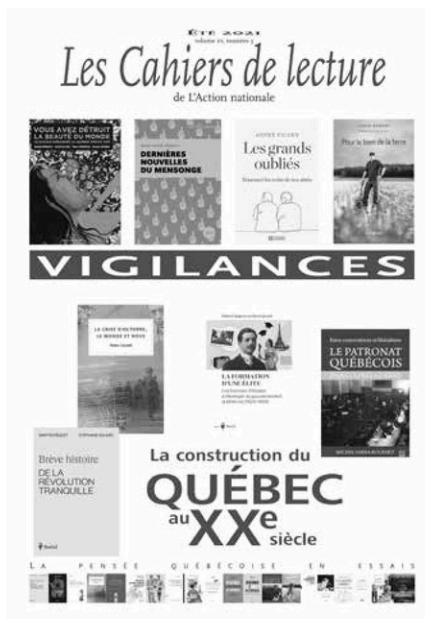


SUIVEZ-MOI SUR
LES MÉDIAS SOCIAUX



Le magazine des essais québécois

Des centaines de
recensions publiées
depuis 2007!



Des entrevues et
des extraits en
primeur!



Les Cahiers de lecture de L'Action nationale
3 numéros par année

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Lectures

Lectures

Recensions

- COLLECTIF 104
Ce qui nous délie. Une critique du
projet de pays de Québec solidaire
- MÉLIKAH ABDELMOUMEN 107
Baldwin, Styron et moi
- ALEXIS TÉTREULT 110
La nation qui n'allait pas de soi :
la mythologie politique de la
vulnérabilité du Québec

Note critique

- Le bel avenir du français au
Québec selon le chroniqueur
Jean-Benoît Nadeau
- Michel Paillé 122

Livres reçus

COLLECTIF

Ce qui nous délie. Une critique du projet de pays de Québec solidaire

Les Éditions du Renouveau québécois, Montréal, 2022,
107 pages.

Six auteurs se réunissent ici pour donner une impitoyable lecture du livre des solidaires. C'est un véritable jeu de massacre. À les lire, *Ce qui nous lie*, n'aura jamais si bien porté son titre: c'est un nœud de contradictions qui fait office de programme, mieux, de projet de société grandiloquent pour «ce machin assez extraordinaire qui a des porte-parole sincères, mais pas de parole» comme le résume si brillamment Gilles Gagné.

Le sociologue de l'Université Laval signe dans ce recueil un jugement sans appel: QS se paie de mots. Son exposé reste le plus solide de ce petit ouvrage. Il y offre, avec une ironie bienveillante, une véritable déconstruction du fétichisme idéologique. C'est par l'écologie que QS entend conduire le Québec sur le chemin de l'indépendance. L'indépendance pour l'environnement? Gagné examine sérieusement ce que le combat pour l'environnement devrait comporter si QS prenait vraiment la chose au sérieux. Il n'y trouve qu'une pensée molle et indigente, bien éloignée, voire étrangère à ce que signifie l'indépendance dans le champ politique.

À lire Gagné et ce qu'il déconstruit du bricolage intellectuel de QS, on ne peut que rester médusé par le tour de force communicationnel de cette nébuleuse. Comment diable cela peut-il tenir la route ? On serait bien tenté de conclure que cela ne peut être pris au sérieux que dans le cirque médiatique, dans la spirale de la folklorisation et de la médiocrité qu'impose au Québec la décomposition de sa sphère politique. Le recours à la constituante brandi comme un certificat de vertu y apparaît plutôt en comme une défilade, un truc pour reporter dans les limbes les choix que QS ne veut pas envisager ici et maintenant. C'est un liant pour la pensée molle comme le démontre presque avec férocité le texte d'André Binette qui n'y va pas par quatre chemins : QS ne sait pas de quoi il parle. Pis, en matière de rapports aux nations autochtones ce que QS pense dire est à des années-lumière des termes élémentaires de la problématique politique des rapports du Québec avec les nations autochtones. Moulue, sa position que les bonnes intentions ne sauvent de rien.

Marie-Claude Girard n'est guère plus tendre en parlant de laïcité. Elle déboulonne la statue de la tolérance auto-proclamée en dressant l'inventaire des volte-face sur la laïcité : elle n'y voit que décrochage intellectuel et politique à l'égard du combat des femmes. Elle s'explique mal les motifs qui ont justifié de tels renoncements qui font de QS l'allié local de fondamentalistes que personne ne voudrait voir ici gagner en influence alors que QS s'ingénie à leur construire un espace de légitimité. Un espace qui ne peut-être que celui des enclos du multiculturalisme.

Qu'il s'agisse de langue, de laïcité ou des autochtones, le prisme est toujours le même : c'est le bricolage des formules creuses qui s'additionnent, qui habille l'indigence

de la pensée. Les bons sentiments ont beau dégouliner, le réel fuit de partout, surtout lorsqu'il est question de penser l'oppression.

Simon Rainville en identifie bien le ressort profond: «Québec solidaire nous parle de l'indépendance d'un peuple absent.» L'universalisme désincarné caractérise son discours et lui facilite la vie. La domination politique et culturelle sous laquelle vit le Québec n'apparaît même pas comme une «raison forte» tant le Qsistes se méfie de la majorité et de son histoire. La posture reste celle des donneurs de leçon qui se voient d'abord comme des redresseurs de torts devant un passé décrété trouble à tenir en laisse. Les énoncés sur la culture québécoise restent pétris d'un moralisme qui renforce toute la matrice du multiculturalisme: QS se méfie de la majorité qu'il veut libérer d'elle-même bien davantage que de ses chaînes dans le régime *canadian* dont il n'est nulle part question. Là encore, aucune prise sur le réel sauf pour ce qui est de lever le nez sur les héritages. Ce n'est pas un propos sur la culture, mais un prêchi-prêcha d'ingénieurs sociaux qui confondent les fétiches avec le réel.

Les horizons de la plateforme politique de QS ainsi analysés ne donnent aucune envie de «s'attacher» au cortège de cette gauche. Ils suffisent à convaincre de la force du vide, de la puissance du néant dans les alibis politiques. *Ce qui nous délie* instruit tout autant le procès du livre qu'il déconstruit que celui de l'ère du vide. Tout cela tient davantage des avatars post-modernes des cultes du cargo que de l'utopie de gauche. Cultes du cargo? Ses éminences grises vont devoir faire quelques lectures...

Robert Laplante
Directeur de L'Action nationale

MÉLIKAH ABDELMOUMEN*Baldwin, Styron et moi*

Montréal, Mémoire d'encrier, 2022, 179 pages

Parcours d'écrivaine, itinéraire d'auteure, peu importe quels mots servent à décrire cet ouvrage, il vaut le détour, surtout si on cherche à percer certains effets d'immigration et si les modes de subjectivation nous préoccupent, autrement dit la manière dont on s'approprié les auteurs lus et les événements vécus pour se constituer en sujet.

Si ce livre explorait l'amitié entre deux écrivains, ce serait un simple essai littéraire. Or, les écrivains James Baldwin (1924-1987) et William Styron (1925-2006) sont issus de généalogies radicalement opposées en ce qui a trait au problème de l'esclavage aux États-Unis. L'écrivaine québécoise décrit sa relation avec leurs écrits et biographies. Comment ?

Depuis son Saguenay natal, en passant par Montréal, puis Lyon, puis retour à Montréal, l'écrivaine raconte les pratiques et expériences relatives à une forme de vie, la sienne, où la lecture, l'écriture et le dialogue marquent la route et montrent les avancées. Et elle sait raconter... comme si elle tenait la main du lecteur et l'accompagnait pas à pas.

Son parcours, celui d'une sujet-femme québécoise, compose avec trois sites interreliés : la société au Québec, la France lyonnaise, le rapport social de race dont deux écrivains états-uniens ont fait leur objet. Son livre établit que la sujette, par allers-retours dans et entre ces trois sites, se déploie sur le sol de la langue d'ici.

Des «jeux de vérité», pour reprendre le concept de Michel Foucault, sont manifestes sur chacun des trois

sites, comme autant de résonnances et dissonances qui se prolongent et jouent sur un soi non monologique engagé dans un mode de subjectivation.

Le site de la société au Québec? Sa parenté du Lac-Saint-Jean vers laquelle elle revient périodiquement est ouverte et chaleureuse; ses amitiés éclectiques sont des repères pour son écriture et son déplacement.

Le site de la France lyonnaise? Un réseau d'amis la conforte, l'accompagne, entre en débats avec elle. Cette France est aussi un contexte, ni abstrait ni objet, qui la confronte, à même le nom qu'elle porte, les Roms qu'elle fréquente et le lieu qu'elle habite.¹

Et puis, de part en part du livre, le rapport social, ni figé, ni gelé, entre ces deux écrivains qui sont chevillés au mouvement et à l'histoire des droits civiques aux États-Unis. Elle décrit leur écriture et leur vie pour faire ressortir leur sensibilité, leur intelligibilité.

Sur et entre chacun des trois sites, elle donne à penser. Pas par hasard. Tel est l'objectif du livre. Elle esquisse une problématique avec laquelle on n'a pas fini de se colleter. La problématique a trait à la société qui vient. À propos de laquelle, il faut multiplier les écrits pour trouver les logiques et les effets de rapports sociaux à transformer.

Baldwin, Styron et moi est un livre en recherche d'humanité. Il souligne que la migration se transmet entre générations et il retrace une «série de passations». L'auteure chemine à même les amitiés qu'elle recherche et cultive.

1 En 2018, elle a livré le récit de sa vie sur ce site dans *Douze ans en France*, Montréal, vlb éditeur.

Elle dit qu'une interprétation n'est pas une absolue et un dialogue n'est pas une recherche de consensus.

Mélikah Abdelmoumen se penche sur les « irréductibles complexités » de relations sociales difficiles à cerner et s'efforce de « tirer les classifications vers la vie ». Elle fouille des situations piégées et pose un regard inquiet sur elles. Elle cherche la résonance humaine. Son option politico-symbolique est le dialogue, résolument contemporain.

André Campeau
Anthropologue

ALEXIS TÉTREULT

La nation qui n'allait pas de soi: la mythologie politique de la vulnérabilité du Québec

VLB éditeur, 2022, 251 pages

Alexis Tétreault n'est pas inconnu dans le monde des idées, et encore moins en les pages de notre revue. Doctorant en sociologie à l'UQAM, il s'est d'abord engagé dans la vie intellectuelle à *L'Action nationale*, où il contribue par son influence à la renaissance de la pensée nationale. Tétreault fait partie de cette cohorte brillante de jeunes intellectuels qui entendent prendre leurs distances avec la doxa et refaire de la «référence québécoise» la pierre d'angle de leur réflexion sur le monde. C'est dans cet esprit qu'il a lancé le balado *À la recherche du Québec*, qui donne une voix et une présence aux chercheurs et aux penseurs d'ici. Le premier livre qu'il fait paraître chez VLB éditeur, *La nation qui n'allait pas de soi: la mythologie politique de la vulnérabilité du Québec*, apparaît comme le point d'orgue d'un engagement qui s'annonce déjà très prometteur.

Son essai repose sur une idée simple, et, pourtant, très riche: chaque nation dispose d'un fonds mythique, dans lequel elle est amenée à puiser dans les moments de crise pour féconder son histoire et la mettre en mouvement. Hantée par ce que l'auteur, après Nicolas Berdiaeff, appelle «le royaume de l'empirie», la pensée contemporaine s'appuie sur un positivisme qui tend à faire du mythe l'alibi d'une mystification, plutôt que le moteur symbolique d'une histoire qui ne peut que se dérober, en son essence, à toute forme de réduction conceptuelle. Au Québec, ce furent le mythe de la Nouvelle-France, qui incitait aux vastes horizons et à la grande aventure un peuple brisé par la Conquête, ainsi que celui de la survivance, né dans le sillage de l'échec des Rébellions de 1837-38, mémoire ambivalente dont les Québécois étaient invités à s'inspi-

rer et à triompher par le truchement d'un autre mythe, la Révolution tranquille et la conquête de l'indépendance.

Lecteur de Raoul Girardet, théoricien français des mythes politiques, aussi bien que des meilleurs exégètes de la condition québécoise, le jeune penseur a l'ambition de faire revivre une tradition délaissée, où les intellectuels plaçaient le Québec au centre de leur pensée et de la chose politique.

Ils s'intéressaient aux couches profondes de leur nation, écrit-il, citant au passage les noms de Fernand Dumont, Léon Dion et Marcel Rioux. Ils sondaient sans relâche les fondements mythologiques, qui rendaient intelligible un parcours historique et permettaient d'appréhender un avenir incertain. (...) On pouvait considérer ces mythes sévèrement, voire les tourner en ridicule, comme ce fut le cas du mythe de l'évangélisation de l'Amérique par les Canadiens français catholiques. Mais il ne fut jamais question de déconstruire ni même de condamner l'idée qu'un peuple, le nôtre, possédait et chérissait des mythes qui lui étaient consubstantiels (p. 11).

En d'autres termes, il ne fut jamais question, même chez un penseur d'inspiration marxiste comme Marcel Rioux, de nier et de saper l'origine pour se projeter dans une utopie antinationale.

Au fondement de la démarche de l'auteur loge le constat d'une démission de l'intelligentsia. Non seulement ne souhaite-t-elle plus assumer la responsabilité du destin national, mais elle semble s'être retournée contre lui. Les universitaires se sont éloignés de l'objet d'étude « Québec », et de tout ce qui relève de l'identité nationale et des grands récits, pour privilégier les identités particulières, dont le repoussoir théorique emblématique est la majorité culturelle. Cette destitution et mise en retrait du Québec, dans les représentations collectives et au sein même des insti-

tutions qu'il subventionne, n'a pas été sans conséquence dans les dernières décennies sur l'état de la conscience collective. Tétreault déplore la rupture avec ce qu'il perçoit comme le fil d'intelligibilité de la condition québécoise. La nation serait entrée, depuis le tournant de la Révolution tranquille, dans la fiction de sa normalité et de sa permanence, en porte-à-faux avec ce qui avait constitué la matrice de son histoire : l'angoisse devant l'imminence politique et démographique de sa disparition et de son assimilation par la majorité anglo-canadienne.

Lecteur attentif de Lionel Groulx et de l'École de Montréal, Tétreault voit en la Conquête de 1760 le point de bascule du roman national : le pays embryonnaire est détourné de son développement et passe sous tutelle étrangère. Mais c'est à 1840 qu'il fait remonter la naissance du « mythe politique de la vulnérabilité ». Le groupe canadien-français fait alors véritablement l'expérience d'un « phénomène de non identification », condition selon Girardet de la naissance du mythe politique. Comptant depuis 1791 sur une assemblée législative, l'élite canadienne-française vivait jusque-là dans l'illusion relative d'influer sur le cours de son destin en raison des libertés que lui conférait le parlementarisme britannique. Toutefois, ce n'est qu'à partir du rapport Durham et de 1840 que la nature du rapport politique qui l'unit à la majorité anglaise se révèle dans toute sa nudité et toute sa brutalité.

On remarque que le rapport, dit-il, du moins dans sa partie qui traite du problème bas-canadien, s'enthousiasme pour deux perspectives qui deviendront la hantise des Canadiens français : la mise en minorité de la nation et la disparition progressive de sa culture. Par un mouvement d'opposition aux aspirations légitimes d'un peuple, ce programme assimilationniste féconde l'imaginaire politique canadien-français et fonde la volonté de le conjurer autant que faire se peut. » (p. 19)

Certes, la volonté d'assimilation du conquérant n'est pas nouvelle; elle était là dès le départ, dans la proclamation de 1763. Mais le discours de Durham, l'un des seuls que produisent les autorités sur le peuple canadien-français, pousse les conquis à élaborer un contre-discours et à adopter une stratégie consciente de résistance pour lui répondre.

C'est ce que Garneau vient concrétiser dans son *Histoire du Canada*, en présentant la période de 1791 à 1840 sous le signe de la nécessaire cohésion face à la menace de la dissolution. Le contraste entre la préface, imprégnée d'un kitsch progressiste tiré des Lumières, et la conclusion, pessimiste et d'une prudence crépusculaire, symbolise la création d'un conservatisme moins idéologique que national. Il s'agit de discerner sous le voile des «maximes libérales les plus avancées» l'intention du conquérant et d'adapter les principes démocratiques à notre architecture particulière de petite nation; bref, de se défendre sur le plan extérieur tout en continuant de se développer sur le plan intérieur. Comme on le voit, les stratégies d'un côté comme de l'autre n'ont pas changé et, deux siècles plus tard, nous en sommes au même point face à la coalition majoritaire anglaise.

De même que Robert Laplante voyait dans le projet de colonisation du curé Labelle, non un mythe compensateur et consolateur, mais une «poussée auto-instituante de la nation», en dépit d'un rétrécissement imposé de l'extérieur, Tétreault voit dans l'œuvre d'Honoré Mercier la première poussée auto-instituante du nationalisme de conservation. Mercier développe son projet national d'abord en réaction à la Confédération de 1867. Politicien engagé au niveau fédéral, il constate très tôt l'impossibilité où se trouve le groupe canadien-français de faire respecter ses intérêts. C'est pourquoi il se replie sur le niveau provincial,

seul à même, pense-t-il, de servir son projet, en ce que le Québec constitue le seul territoire où les Canadiens français forment une majorité incontestable. Depuis Québec, Mercier multiplie les gestes d'affirmation pour transformer la majorité numérique en une réalité qualitative : défense de l'autonomie provinciale, ébauche d'une politique internationale tournée vers Paris, Rome et Bruxelles, occupation du territoire par la colonisation et expansion de l'espace majoritaire, création de liens avec la diaspora franco-américaine, initiatives en faveur de la scolarisation de la classe ouvrière francophone – sauf pour quelques faits d'époque, on se croirait presque dans un ersatz de la Révolution tranquille, soixante-dix ans à l'avance. Comparaison d'autant plus légitime que Tétreault ne voit pas dans la Révolution tranquille un reniement du Canada français, même s'il y voit une rupture évidente ; distinction subtile mais nécessaire, qui le conduit à présenter le néo-nationalisme comme la refondation politique d'un peuple qui se savait menacé et devait agir pour renverser la fatalité et se faire « maître chez lui ».

La tension entre sentiment de vulnérabilité et appel au redressement imprègne *La nation qui n'allait pas de soi*. Elle est manifeste dans les passages sur Lionel Groulx, parmi les plus programmatiques du livre. Tétreault fait de Groulx l'inspirateur du projet politique de la Révolution tranquille, la figure autour de laquelle se noue l'histoire du nationalisme québécois. C'est par lui que s'opère la dissociation, dans la conscience collective, avec le nationalisme pan-canadien de Bourassa, qui reporte sur le Québec l'essentiel de la pulsion de vie et de création de la nation. « Notre État français, nous l'aurons » et autres « Maîtres chez nous » préfigurent, dans la pensée du chanoine, la métamorphose du nationalisme canadien-français en un projet politique de consolidation de la majorité géographique.

Revisitant le mythe de Dollard des Ormeaux, Tétreault met en valeur la résonance entre la vulnérabilité du Canada français du temps de Groulx, qui a connu la conscription et le *Règlement 17*, et la vulnérabilité de la colonie du temps de la Nouvelle-France. C'est donc dire que, loin de s'exclure, sentiment de vulnérabilité et appel au redressement se nourrissent et se fécondent chez Groulx. La même dialectique serait à l'œuvre dans la Révolution tranquille, ce qui le conduit à réfuter ce qu'il considère comme de fausses dichotomies, dans l'histoire intellectuelle aussi bien que dans l'histoire politique :

Autant la « rupture » Groulx-Séguin nous semble cosmétique, autant il est vain de voir dans le projet politique de la Révolution tranquille un reniement du Canada français et de ses aspirations. Cette réorientation est, au contraire, la sédimentation d'un vieil idéal tirant sa substance de la mythologie de la vulnérabilité. La Révolution tranquille est le produit politique de la survivance. Le rassemblement des forces vives autour de l'espace-Québec avec, comme horizon, l'autonomie ou l'indépendance de la communauté nationale traverse l'histoire politique et intellectuelle du Canada français depuis 1840 (p. 130).

Pour l'auteur, la rupture de 1960 serait à chercher ailleurs : d'abord chez l'École de Laval et *Cité libre* (ainsi que chez leurs descendants « interculturels ») et, dans un second temps, dans la mutation de la conscience historique, qui passe d'un statut de peuple minoritaire menacé, à un statut de peuple majoritaire plutôt satisfait de son sort.

C'est le grand mérite d'Alexis Tétreault que de ne pas reprendre les catégories de ses prédécesseurs sans examen. Outre la rupture, selon lui artificielle, entre Groulx et l'École de Montréal et la rupture, toute relative, entre le Canada français et la Révolution tranquille, il propose une

critique des dichotomies dans l'œuvre de Gérard Bouchard. On se souvient que Bouchard oppose le mythe de la survivance, qu'il assimile à une étroitesse d'esprit des élites et à une fabulation qui allaient à l'encontre de la réalité, à l'esprit de reconquête de la Révolution tranquille. Selon Tétreault, en reprenant la critique de l'irréalisme des élites canadiennes-françaises, comme si elles avaient eu d'autre choix que celui de la survivance dans une nation dominée, Bouchard se poserait moins en héritier du néonationalisme qu'en fils putatif de *Cité libre* et de l'École de Laval: «L'analyse bouchardienne fait sienne l'idée de la stérilité et de la fausseté de l'imaginaire canadien-français. Il s'agit d'une des manifestations de ce sur quoi repose l'imaginaire de la nation québécoise émergente: la dénonciation de la mythologie de la vulnérabilité au moment où se réalisent les aspirations politiques qu'elle porte. Ce phénomène est caractéristique du double mouvement qui fait advenir le sujet politique québécois et lui donne son essence politique et culturelle. Dans les années 1960, on assiste aussi bien à la réalisation d'un vieil idéal qu'au procès des générations l'ayant porté. Bref, le néonationalisme s'institutionnalise en même temps que s'implante le citéli-brisme culturel.» (p. 136-37).

Pour l'École de Laval, *Cité libre* et Bouchard, ainsi que pour leurs nombreux épigones, le Québec ne rencontre pas les défis qui sont les siens parce qu'il évolue dans un cadre politique dont il ne contrôle pas les leviers les plus importants, ou parce qu'il bute contre les limites du régime politico-juridique de 1982, mais parce qu'il n'est pas assez ouvert sur l'Amérique et sur le monde. Le principe de réalité politique est congédié au profit d'un universalisme d'emprunt, qui se fonde sur le procès permanent de la majorité nationale et de tous les intellectuels qui se risquent à situer leur pensée dans son orbite – seuls obs-

tacles résiduels à l'avènement d'une société « pluraliste » et ouverte sur « l'Autre ». En s'obstinant à voir ce qu'ils voient et à décrire un réel façonné par l'histoire nationale et les rapports politiques, les héritiers de l'École de Montréal verseraient dans une « crispation identitaire », feraient la promotion d'une « nation unitaire » et fermée sur elle-même. Tétreault rejette du revers de la main cette nouvelle fausse dichotomie, où les intellectuels cléricaux se donnent le beau rôle, dans les habits d'humanistes bienveillants en lutte contre l'obscurantisme nationaliste. Il n'y a pas, d'une part, les « ouverts » et les « pluralistes », et d'autre part, les « fermés » et les « unitaires » : il y a ceux pour qui la chose politique existe, et les autres, pour qui elle n'existe pas (sinon chez le détenteur du pouvoir central, seul dépositaire du sceau d'approbation démocratique) ; il y a ceux qui parlent depuis la référence québécoise, et les autres qui, selon leurs propres mots, sont « rendus ailleurs », soit à une destination restée inconnue à ce jour.

Depuis la Révolution tranquille, à mesure que s'éloignaient les années pionnières du redressement, le peuple minoritaire a été invité par ses intellectuels à ne plus se percevoir comme une petite nation. Il était au contraire invité à remplir avec empressement les obligations démocratiques d'un peuple majoritaire et souverain, auprès de la communauté historique anglophone et de minorités de plus en plus nombreuses ; l'exemplarité était censée garantir par elle-même l'accession à la normalité politique. C'est dans la Charte de la langue française, issue des remous provoqués par la crise de Saint-Léonard, et la loi 21, née de la « crise des accommodements raisonnables », que Tétreault traque les traces de cette paradoxale permutation. Paradoxale, en ce que la période qui s'ouvre avec la Révolution tranquille voit bel et bien un peuple, naguère minoritaire, assumer le conflit en proposant un contre-pro-

gramme sur le seul territoire qu'il contrôle. Ce qui est un progrès. Mais c'était comme si la promotion de la minorité ontologique en majorité politique devait demeurer floue, le Québec étant marqué majoritaire ou minoritaire sur l'échiquier selon les besoins cyniques du pouvoir central.

Pour Tétreault, les lois 101 et 21 procèdent toutes les deux du mythe de la vulnérabilité. Elles ont puisé leur carburant dans la conscience d'une petite nation, menacée sinon dans sa survie, du moins dans le maintien de ses références communes et de son identité. Mais tandis que la loi 101 était l'expression d'un esprit de reconquête d'une majorité précaire, dont le souvenir de la domination anglaise était encore frais, avec pour horizon la téléologie hégémonique de l'indépendance, la loi 21 s'est inscrite dans un tout autre contexte. Partout en Occident, le régime démocratique a subi d'importantes mutations : l'on est passé de ce que la philosophe française, Dominique Schnapper, appelait la «transcendance de la citoyenneté», à ce que Jacques Beauchemin (mentor d'Alexis Tétreault) appelle «la société des identités». «La référence [québécoise], écrit l'auteur dans une formule tout particulièrement inspirée, devient [ainsi] l'objet d'une *négociation*, alors que dans la société de la démocratie nationale, elle en était la *condition*.» (p. 203)

À l'intérieur de ce nouveau paradigme, dont se font le relais les intellectuels cléricaux, pour qui le régime unitaire de 1982 a cessé depuis longtemps d'être un problème, la majorité précaire mais volontaire de 1977, s'est transformée en une majorité entachée de préjugés, dont il faudrait au plus tôt parachever la conversion au monde nouveau. Tétreault cite à ce propos Gérard Bouchard qui, dans une formule que n'aurait pas reniée Pierre Elliott Trudeau, a écrit que «la population québécoise de souche n'a pas complété son apprentissage dans son rôle de majorité démocratique.» Du

groupe de référence que tous étaient appelés à rejoindre, de la condition de continuité d'un parcours national avec sa dignité propre, qui faisaient d'elle le sujet d'une histoire qui la portait et l'honorait, la majorité francophone a été reléguée à un statut négatif contraire: celui de repoussoir d'un nouveau pouvoir axé sur la reconnaissance des identités, qui la transforme en une majorité culturelle coupable comme les autres. Il lui sera donc demandé tantôt d'expier un passé qui n'est pas le sien, tantôt de remplir les devoirs démocratiques d'un pays souverain, et ce, au moment même où sa mise en minorité devient palpable au Canada.

Parcourant les mémoires déposés sur la loi 21, Tétreault s'étonne de la domination de la nouvelle vision dans la société civile, et chez les détracteurs et chez les apologistes de la nouvelle loi, qui fait du bloc démographique québécois une «majorité normale», délivrée de son historique précarité et des menaces qui pesaient sur elle. Le mythe de la normalité s'est tellement substitué au mythe de la vulnérabilité, plaide l'auteur, que ni la situation politique du Québec dans la fédération, ni la menace de l'acculturation et de l'assimilation ne sont à l'ordre du jour. Le débat sur le déclin du français a, certes, créé une brèche dans ce sentiment de permanence en apparence invincible, mais le mythe de la normalité n'a pas dit son dernier mot. Chose certaine, nous dit Tétreault, toute forme de renaissance ne pourra faire l'économie d'un détour par le mythe politique de la vulnérabilité: tel serait le sens de notre histoire. Réapprendre à nous percevoir comme une minorité précaire en Amérique, mais également comme une majorité précaire sur notre propre sol, ce n'est pas renoncer à la normalité des nations constituées; c'est renouer au contraire avec le ressort de l'action libre et responsable, qui a inspiré en leur temps les plus belles figures de l'histoire du Québec, d'Honoré Mercier à René Lévesque.

Avec *La nation qui n'allait pas de soi*, Alexis Tétreault s'impose comme un penseur de tout premier plan et l'une des voix les plus fortes de sa génération. Il n'a pas choisi le chemin le plus facile : penser l'universel à partir du particulier et, pis encore, à partir du national, est culturellement dévalorisé et socialement puni dans le régime sous lequel nous vivons. C'est pourtant la seule voie honorable pour qui a compris, tel Berdiaeff dans *Le sens de la création*, que le courage était la haute vocation de la philosophie, et que sans l'exercice de la liberté il n'y a pas de conquête de l'esprit possible. L'engagement passionné qui court sous la rigueur transparente de la démonstration le distingue déjà des raisonneurs sans vocation et des essayistes sans écriture qui encombrant les rayons de nos librairies.

Tétreault inaugure souvent un chapitre par la citation d'un grand penseur occidental : outre Nicolas Berdiaeff, Simone Weil, Machiavel, Julien Freund, Alexis de Tocqueville et Christopher Lasch font partie de ceux qu'il convoque avant de plonger plus en avant dans l'étude du *cas* québécois, comme s'il lui importait, avant tout, de déprovincialiser la nation pour la situer dans le « grand contexte ». Ce témoin lucide et cet esprit fin, on le sent, est hanté par la possibilité de la disparition, mais sa mélancolie ne se retourne jamais contre elle-même, elle ouvre sur une révolte salutaire contre la médiocrité de cœur et d'esprit, au moins autant que contre toutes les expressions de démission nationale. On ne sera donc pas étonné que Gaston Miron soit une figure aimée et citée dans ce si beau livre. Tétreault place, à son exemple, le politique au cœur d'une vision globale de l'être humain, et a compris que le combat national était d'abord celui de la dignité reconquise. Comme tous les livres importants, *La nation qui n'allait pas de soi* tombe à point nommé, à un

moment tragique de notre histoire (quelle période de notre histoire ne le fut pas ?). Espérons qu'il trouve au plus tôt le lectorat qu'il mérite, avant de percoler dans l'ensemble de la culture. Au pays de l'embâcle, le printemps commence à se faire tard.

Carl Bergeron
Écrivain

Michel Paillé*

Le bel avenir du français au Québec selon le chroniqueur Jean-Benoît Nadeau

Jean-Benoît Nadeau, « Pour en finir avec le déclin de la langue française », *L'Actualité*, 9 avril 2022 et « Pour en finir – encore plus ! – avec le déclin de la langue française », *L'Actualité*, 23 avril 2022

Essentiellement, ces deux articles de Jean-Benoît Nadeau, truffés de faussetés, d'inexactitudes et d'approximations sur la question linguistique au Québec, dénoncent les travaux du mathématicien Charles Castonguay, auteur d'une synthèse pour le Mouvement Québec français¹, et du physicien Frédéric Lacroix, auteur d'un essai² bien accueilli par André Binette³, mais décrié par Jean-Pierre Corbeil⁴.

Nadeau n'hésite pas à se déclarer « périodiquement saisi d'une sorte d'abattement presque catatonique ». Toutefois, il aurait aperçu « quelques rayons de soleil dans les propos du sociolinguiste Calvin Veltman, professeur retraité de l'UQAM, et du sociologue Jean-Pierre Corbeil, de l'Université Laval ».

1 Charles Castonguay, *Le français en chute libre*, MQF, 2020, 85 p.

2 Frédéric Lacroix, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Boréal, 2020, 264 p.

3 *L'Action nationale*, février 2021, p. 122-128.

4 Jean-Pierre Corbeil, « Sortir des ornières de la démolinguistique classique : mieux comprendre l'évolution du français au Québec », *Recherches sociographiques*, 62-1, janv.-avril 2021, p. 191–205.

* Démographe.

Les reproches de Nadeau

Que reproche tant Nadeau à Castonguay et à Lacroix? D'entrée de jeu, il affirme ne pas adhérer «aux thèses catastrophistes du démographe Charles Castonguay et de l'essayiste Frédéric Lacroix qui décrivent un français en “chute libre”». En clair, il ne reconnaît pas que la part du français dans l'assimilation nette au Québec ait été limitée par Castonguay en 2016 à un maigre 53 %. Or, il confond l'île de Montréal⁵ à l'ensemble du Québec où cette part a été établie à 55,2 % par le mathématicien⁶.

Pourtant, Castonguay n'invente rien, car il tire l'information des recensements canadiens en appliquant les règles élémentaires de la statistique descriptive. Par ailleurs, Castonguay montre une progression favorable au français de plus de 30 points en 35 ans: d'un minimum de 24,4 % calculé pour 1981, il en arrive à 55,2 % en 2016⁷.

Or, au lieu de se réjouir de cette progression, Nadeau oppose à l'étude de Castonguay une proportion de 75 % tirée d'un article de Calvin Veltman⁸. Il déclare qu'un tel «écart entre 75 % et 53 % [...] représente une différence majeure qui remet en cause [...] la théorie du déclin et l'idée que la francisation bat de l'aile».

Nous pensons au contraire qu'une différence d'une telle ampleur aurait dû amener Nadeau à se méfier d'une

5 Charles Castonguay, *op. cit.*, p.45.

6 *Ibid.*, p. 47.

7 *Ibid.*, p. 26.

8 Calvin Veltman, «Le français, langue d'usage: la contribution formidable de l'immigration francophone», [En ligne] <https://mobilitelinguistiqueveltman.net/etudes-recentes/>

lecture distraite. En effet, en relisant Veltman, il aurait constaté avoir confondu deux types de pourcentages. Alors que Castonguay mesure une assimilation nette de 55,2 % favorable au français en 2016 – laissant 44,8 % à l'anglais –, Veltman a calculé un taux d'accroissement brut de 75 % couvrant la période 2001-2016. Nul doute que Nadeau n'aurait pas cité Veltman si celui-ci ne s'était intéressé qu'aux années 2011-2016 pour lesquelles il aurait obtenu une croissance de 18 %!

Quant au reproche fait à Lacroix, il vient de Jean-Pierre Corbeil et repose sur un quiproquo. S'il est vrai que dans l'ouvrage de Lacroix le terme francophone «se rapporte généralement à la langue maternelle⁹», il est faux d'en attribuer l'inspiration aux «travaux de Castonguay et [au] discours de sens commun». En effet, tant chez Castonguay que chez Termote et nous-mêmes, c'est la langue parlée le plus souvent à la maison qui est la «variable dépendante». La langue maternelle, une variable dite «indépendante», ne sert qu'à mesurer les changements de comportements linguistiques entre l'enfance et les recensements. Elle n'a aucun intérêt en soi.

À propos de Castonguay plus particulièrement, affirmer que ses travaux portent sur la langue maternelle conduit à un paradoxe : comment comprendre son vif intérêt méticuleux pour les substitutions linguistiques quand les données sur la langue maternelle devraient suffire ?

Haro sur les démographes

À partir de Castonguay et de Lacroix, Jean-Benoît Nadeau cible les démographes. Bien qu'il utilise ce terme sou-

9 Lacroix, *op. cit.*, p. 11.

vent – abstraction faite d'un usage erroné pour désigner MM. Castonguay et Veltman¹⁰ –, il n'en nomme aucun. Puisque Nadeau est chroniqueur, il se devait d'en nommer quelques-uns, ne serait-ce que pour permettre aux lecteurs de L'Actualité de distinguer «[l]es démographes traditionnels qui ont l'oreille du gouvernement», de quelques autres lui apparaissant, disons, plus tatillons et mal vus des autorités politiques.

Étant donné que Nadeau emploie des images fortes telles «théorie du déclin» et «thèses catastrophistes», voyons si les projections de Termote¹¹, mentionnées par Veltman, justifieraient de telles expressions.

Marc Termote a élaboré 13 scénarios, tous basés sur des hypothèses de mortalité, de fécondité, de migrations internes (Québec, Canada), de migrations internationales et de mobilité linguistique¹². Des résultats détaillés, selon la langue parlée le plus souvent à la maison¹³, sont présentés pour six d'entre eux¹⁴.

10 Bien que Castonguay n'ait jamais prétendu être démographe, cette étiquette lui colle à la peau depuis un demi-siècle. Quant à Calvin Veltman, il n'est question que de sociologie sur son site Internet: <https://mobilitelinguistiqueveltman.net/qui-suis-je/>

11 Marc Termote (Normand Thibault, coll.), *Nouvelles perspectives démolinguistique du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*, Office québécois de la langue française, 2008, 146 p.

12 Tous les facteurs ont été pris en compte; *Ibid.*, p. 69-82.

13 Se retrouvent donc, au sein d'une majorité francophone de plus en plus diversifiée, toute personne parlant le plus souvent le français, peu importe son lieu de naissance, sa langue maternelle, son «apparence raciale» («apparence», car il n'y a pas de races dans l'espèce humaine), sa religion, etc.

14 *Ibid.*, p. 133-144.

Parmi les variantes du scénario A¹⁵, le résultat de la variante A2 donne une proportion de 80,6 % de personnes s'exprimant le plus souvent en français dans les foyers de l'ensemble du Québec en 2016¹⁶. Or, c'est exactement ce que Castonguay a retenu d'après le recensement de 2016¹⁷. Il faut donc admettre que Marc Termote a visé juste pour l'ensemble du Québec et pour la période 2001-2016. Que peut-on demander de mieux à un démographe ?

S'inquiéter d'une réduction de la majorité francophone du Québec de 2,4 points en 15 ans va de soi. Mais employer des images fortes à la manière de Jean-Benoît Nadeau est d'autant plus exagéré qu'elles ne reposent pour lui que sur les substitutions linguistiques, ignorant ainsi deux facteurs plus puissants : la croissance naturelle et les migrations¹⁸.

Les navetteurs, une planche de salut ?

Selon Jean-Pierre Corbeil – que M. Nadeau cite à partir d'une entrevue¹⁹ –, «[a]vant la pandémie, 300 000 personnes partaient des banlieues très majoritairement francophones pour venir travailler au centre-ville [de Montréal]». Corbeil et Nadeau ont parfaitement raison d'ajouter «[qu'] un tel mouvement influence forcément la

15 Le scénario A est dit «de référence» ou «moyen»; *Ibid.*, p. 82-83.

16 *Ibid.*, p. 135.

17 Charles Castonguay, *op. cit.*, p. 71.

18 Marc Termote démontre l'effet marginal de la mobilité linguistique «sur l'évolution du pourcentage du groupe francophone» (*op. cit.*, p. 87) en comparaison aux comportements démographiques que sont la croissance naturelle, de plus en plus faible, et l'immigration internationale très élevée (*ibid.*, p. 86-90).

19 Aucune publication de Corbeil n'étant citée, nous supposons que l'information résulte d'une entrevue, et que le chroniqueur a très bien rapporté les propos du sociologue.

situation linguistique» selon le premier, et que «Montréal est beaucoup plus francophone qu'on le croit, pendant les heures de [travail]» selon le second.

Mais, il n'a jamais été démontré que les effets linguistiques négatifs de l'étalement autour de Montréal et Laval soient compensés par le navettage quotidien des banlieusards. D'autant plus que l'étalement se fait de plus en plus loin en périphérie, obligeant ainsi un navettage de plus en plus important sur des distances de plus en plus longues. En somme, imparfaite et très coûteuse, la compensation a ses limites.

Compter sur les migrations pendulaires des banlieusards francophones suppose que tous ceux qui parlent le plus souvent le français à la maison le parleront aussi dans l'espace public en général, et dans leur milieu de travail en particulier. Or, l'aliénation des francophones vis-à-vis de l'anglais est telle que de nombreux bilingues montrent plus de spontanéité et de fierté à parler anglais (souvent sans nécessité, parfois baragouiné) que de faire retentir du français. Sur cette question, l'essai de Christian Dufour est encore un incontournable²⁰.

Le français, langue d'usage public

Jean-Benoît Nadeau a raison d'écrire que «l'objectif de la loi 101 [est] de faire du français la langue publique». Le «Préambule» de la Charte de la langue française ne fait-il pas référence au monde «du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires»? Voilà pour l'objectif.

²⁰ *Les québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Les éditeurs réunis, 2008, 149 p.

Mais de là à prétendre, comme le fait Jean-Pierre Corbeil, que « tout indique que le français se porte bien comme langue publique », et de déclarer que « la loi 101 a fait du français la langue publique », il y a là un grand fossé à combler par des études probantes. Or, depuis l'adoption de la loi 101, une seule enquête portant sur la langue d'usage public a été publiée en 1999²¹.

À la question « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis ? », les résultats pour l'usage du français dans l'espace public ont été de 68 % dans l'île de Montréal, et de 85 % dans l'ensemble du Québec²². Précisons que ces proportions s'appliquaient au lieu de résidence et non au lieu d'occurrence.

L'auteur, Paul Béland, a construit un « indice de langue d'usage public » (ILUP). Ses résultats donnent 61 % pour l'île de Montréal et 82 % dans l'ensemble du Québec²³, soit moins que les pourcentages obtenus en réponse à la question citée plus haut. Cependant, comme l'ILUP mesurerait mieux, semble-t-il, le bilinguisme français-anglais²⁴, Béland a réparti les bilingues²⁵ pour obtenir un usage du français mêlé d'anglais de 71 % dans l'île de Montréal et de 87 % dans l'ensemble du Québec²⁶ !

21 Paul Béland, *Le français, langue d'usage publique au Québec en 1997*, Conseil de la langue française, 1999, 123 p.

22 *Ibid.*, p. 26.

23 Cette étude ne livre aucune formule mathématique conduisant à l'ILUP.

24 *Ibid.*, p. 30-31.

25 10 points sur 17 pour l'île de Montréal (58,8 %) et 5 points sur 8 (62,5 %) pour l'ensemble du Québec !

26 *Ibid.*, 43.

Fortement controversée, cette enquête a fait l'objet de plusieurs critiques²⁷. Elle ne fut jamais répétée malgré les intentions de refaire l'exercice périodiquement.

Conclusion

À l'époque où Jean-Benoît Nadeau s'est manifesté publiquement les premières fois, mes collègues linguistes trouvaient qu'il faisait de la mauvaise vulgarisation et qu'il se laissait emporter par un enthousiasme béat. Ces collègues ayant vu juste, à mon tour de les mettre en garde sur les aspects quantitatifs.

Il est regrettable que les connaissances de M. Nadeau en numératie laissent à désirer. Comment comprendre qu'un pourcentage plus gros chez Veltman que chez Castonguay soit suffisant pour l'enthousiasmer sur la pérennité du français au Québec? Sans doute que les affinités idéologiques l'ont emporté.

On dit généralement dans le monde journalistique que l'une des premières règles d'or se trouve dans la vérification des faits. Normalement, face au discours lénifiant de Jean-Pierre Corbeil sur l'usage du français dans l'espace public, Jean-Benoît Nadeau se devait de lui demander des sources. Or, la seule que Corbeil aurait pu mentionner remonte à plus de 20 ans et a fait l'objet de sévères critiques. ◆

²⁷ Pour une synthèse des évaluations tant favorables que défavorables, voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_langue_d%27usage_public

HELEN JOYCE

TRANS. Quand l'idéologie heurte la réalité

Saint-Joseph-du-Lac, M éditeur, Collection Mosaïque,
2022, 360 pages

CHARLES CASTONGUAY, ANDRÉ BINETTE, MARIE-CLAUDE

GIRARD, GILLES GAGNÉ, SIMON RAINVILLE, PIERRE DUBUC

*Ce qui nous délie. Une critique du projet de pays de Québec
solidaire*

Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 2022,
114 pages

ALAIN DENECAULT

Moeurs. De la gauche cannibale à la droite vandale

Montréal, Lux Éditeur, Collection Lettres libres, 2022,
312 pages

DANIEL SIOUI

Indien stoïque

Wendake, Éditions Hannenorak, 2021, 78 pages

JACK KEROUAC

La vie est d'hommage (réédition)

Montréal, Les éditions du Boréal, 2016, 352 pages

SIMON ROY

Ma fin du monde

Montréal, Les éditions du Boréal, Collection Liberté
Grande, 2022, 136 pages

CLAUDE R. BLOUIN

Au fil des Métamorphoses. Journal de lecture

Montréal, Éditions Nota Bene, Collection Penser avec les
mains, 2022, 150 pages

HENRI DORION

Ce que cache le nom des lieux

Montréal, Éditions Multimondes, 2022, 328 pages

GUILLAUME ÉTHIER

La ville analogique

Montréal, Atelier 10, Collection Documents, 2022,
92 pages

LAURIER LACROIX

Oser sa voix. La Galerie Roger Bellemare (1971-2021)

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2022,
178 pages

CHING SELAO

D'une négritude l'autre. Aimé Césaire et le Québec

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal,
Collection Espace littéraire, 2022, 328 pages

MATHIEU BÉLISLE

Ce qui meurt en nous

Montréal, Leméac Éditeur, 2022, 144 pages

LOUIS-PHILIPPE LAMPRON

Maudites Chartes ! 10 ans d'assauts contre la démocratie des droits et libertés

Montréal, Éditions Somme toute, 2022, 239 pages

FÉLIX MATHIEU ET EVELYNE BRIE

Un pays divisé : identité, fédéralisme et régionalisme au Canada

Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021,
204 pages

GUILLAUME LAVALLÉE

Voyages en Afghani

Montréal, Mémoire d'encrier, 2022, 232 pages

MIREILLE ELCHACAR

Délier la langue. Pour un nouveau discours sur le français au Québec

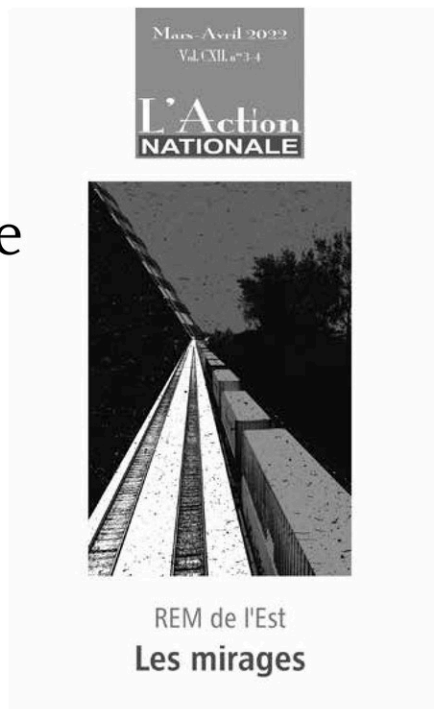
Montréal, Éditions Alias, 2022, 160 pages

Les combats de L'Action nationale sont utiles...

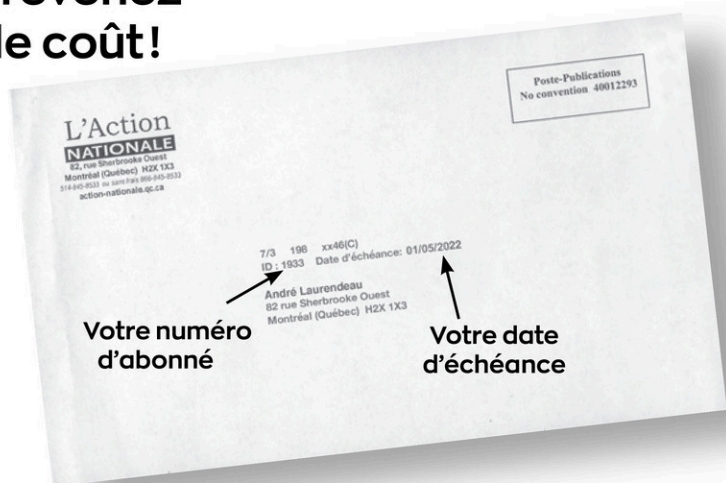


Abonnez-vous
pour les partager

action-nationale.qc.ca



Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* **VISA et MASTERCARD acceptées**

** **VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL**

Paiement numérique

Compte fournisseur

Vous pouvez renouveler votre abonnement directement de votre compte bancaire en inscrivant la « **Ligue d'action nationale** » parmi vos fournisseurs (comme Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) avec votre nom et votre numéro d'abonné.

C'est la solution de paiement la plus économique.

Virement interac

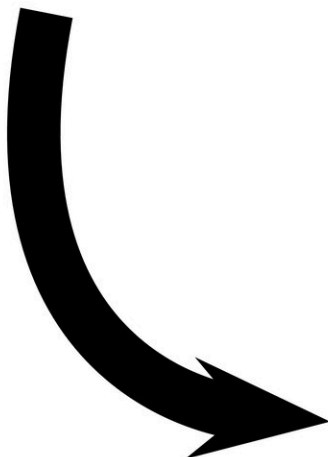
Vous pouvez payer votre abonnement par virement interac en expédiant votre paiement à

revue@action-nationale.qc.ca

La réponse à votre question devra être votre numéro d'abonné.

Boutique internet

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement par la boutique internet doivent remplir le formulaire et peuvent payer directement avec leur carte de crédit ou de débit (il n'est pas nécessaire d'ouvrir un compte PayPal).



Payer avec Paypal

Saisissez votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone mobile pour commencer

Adresse de courriel ou numéro de téléphone mobile

[Adresse de courriel oubliée?](#)

Suivant

Payer avec une carte de débit ou de crédit

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920

gfb1570@outlook.com



Écomusée du patrimoine funéraire et commémoratif

MORT, SÉPULTURE ET COMMÉMORATION

Un Forum en deux temps avec conférences et tables rondes

Organisé par l'Écomusée du patrimoine funéraire et commémoratif

**Montréal vendredi 28 octobre
et Québec vendredi 11 novembre 2022**

L'objectif de ce forum est d'établir une hiérarchie de principes et critères permettant de définir la relation entre mort, sépulture et commémoration et qui serviront à guider notre organisme dans la poursuite de sa mission.

Pour plus d'information et vous inscrire

www.ecomuseedupatrimoine.org

***** Nombre de places limité *****

L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Legs d'Alban Coutu

5000\$ reçu en août 2022



Alban Coutu fut un «grand Jeune Commerce parmi les grands», comme nous le disions à l'époque. Jusqu'au niveau international où il avait été un des fondateurs de l'Union mondiale des Jeunes Chambres d'expression française dont il fut longtemps le secrétaire général et l'animateur.

À sa retraite, Alban Coutu s'était porté acquéreur d'une plantation d'arbres à Racine, en Estrie, près de Valcourt où Joseph-Armand Bombardier a inventé la motoneige. Ses arbres il ne les abattait pas, se contentant de passer ses journées en leur compagnie à en prendre un soin jaloux et à les regarder pousser, ce qui lui valut de conserver la santé à un âge fort avancé. Il fallait l'entendre parler d'eux! Comme de ces enfants qu'il n'avait pas eus.

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François	Gaston	Pierre Karl	André
Beaudoin	Beaudry †	Péladeau	Véronneau

GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Hector Roy †

BÂTISSEURS

de 5 000 \$ à 24 999 \$

Gabriel Arsenault	Bryan L'Archevêque
Dominique Bédard †	Jacques C. Martin
Alban Coutu †	Paul Mainville †
Bernard Lamarre †	Michel Moisan
Bernard Landry †	Ghislaine Raymond †
Isabelle Laporte	Ivan Roy
	Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah
Robert Auclair
André Baillargeon
Jacques Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Gaétan Breault
Henri Brun
Jacques Cardinal
Claudette Carpentier
Paul Carrier
Jean-Paul Champagne
Roch Cloutier
George Coulombe
Bernard Courteau
Guy Cormier
Normand Cossette
Richard Côté
Benoît Dubreuil
André Dubuc
Richard Dufresne
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Jean-Claude Gagner

Raymond Gagnier
Christian Gagnon
Jean-Pierre Gagnon
Marcel Gaudreault
André Gaulin
Yvon Groulx †
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Georges Lacroix
Raymond Laflamme
Isabelle Lamarche
Gérald Larose
Isabelle Le Breton
Maurice Leboeuf
Richard Leclerc
Pascal Leduc
Laurent Mailhot †
Pauline Marois
Cécile Martin
Marcel Masse †
Yves Michaud

Estelle Monette †
Lucie Monette
Denis Monière
Réjean Néron
Reginald O'Donnell †
Jean-Pierre Papineau
Gilbert Paquette
Hubert Payne
Gilles Pelletier †
Réal Pilon
Alain Prévost
Richard Rainville
Antoine Raspa
René Ricard
Paul-Émile Roy †
Hélène Savard-Jacob
Ginette Simard
Denise Simoneau
Rita Tardif
Claudette Thériault
Frédéric Thériault
Robert G. Tessier †
Marcelle Viger
Florent Villeneuve
André Watier

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault †
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Claude Belec
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
René Blanchard
Réjane Blary
Charles Eugène Blier
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Yvon Boudreau
Marcelle Brisson
René Brault
Édouard Cadotte
Gilles Casgrain
Jean-Charles Claveau
Robert Comeau
Louis-J. Coulombe
Fernand Couturier

Paul de Bellefeuille
Gérard Deguire
Jean-Jacques Delisle
Gaston Deschênes
Richard Dufresne
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Lynn-Ernest Fournier
Léopold Gagnon
Paul A Garneau
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Yves Gilbert
Pierre Gosselin
Paul Grenier †
Michel Grimard
Yvan Hardy
Guy Houle
Pierre André Julien
Germain Jutras
Pierre Lacombe
Lucie Lafortune †

Anna Lagacé-Normand †
Gisèle Lapointe
Roger Lapointe
Alain Lavallée
Germain Lavallée
Hélène Lavoie
Denis Lazure †
André Leduc
Maurice Leduc
Gérard Lefebvre
Émile Lemaire
Jacques Libersan
Pierre Lincourt
Clément Martel
Clément Mercier
Yvon Martineau †
Roger Masson
Robert Mélançon
Serge Ménard
Monique Michaud
Daniel Miroux
Lise Monette
Louis Morache
Rosaire Morin †
Gilles Ouimet
Jacques Parizeau †
Hélène Pelletier-
Baillargeon
Claude Pilote
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Louis Roquet
Pierre-Paul Sénéchal
Michel Taillefer
Réjean Talbot
Serge Therrien
François C Thivierge
Guy Tremblay
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugeois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «L'index des périodiques canadiens» (1948-2002), dans «Périodex» depuis 1984, dans «Repères» publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BAnQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Christian Gagnon

Vice-président

Pierre Serré

Secrétaire

Alexis Tétreault

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Denis Monière

Isabelle Le Breton

Gilbert Paquette

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Claude Coulombe

Myriam D'Arcy

Jules Gagné

Mathieu Gauthier-Pilote

Léolane Kemner

Philippe Lorange

Jacques C. Martin

Martine Ouellet

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Mathieu Roy

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

Tarifs 2022

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	90 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>	160 \$ <i>(139,15 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	190 \$	300 \$
Étudiant	60 \$ <i>(47,84 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>
Institution	160 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>	250 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	160 \$	275 \$

Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>
-----------------------	---	--

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@actionnationale.quebec

www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca